

MÉTÉOROLOGIE
NUAGEUX, PLUIE,
PLUS FROID
Min. : 40 — Max. : 45
Gracieuseté de:
Shearer Lumber Co. Ltd.
MONTREAL

LE DEVOIR

FETE DU JOUR
S. JEAN DE KENTY
Les Librairies
F. PILON Inc.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

VOL. LI — NO 240 MONTREAL, JEUDI, 20 OCTOBRE 1960 10 cents l'exemplaire

Montréal: pour assurer une protection efficace aux électeurs

La Fraternité des policiers réclame: ETAT D'URGENCE, LE 24 OCTOBRE



Le lieutenant Jean-Paul Lapointe, président de la Fraternité des policiers de Montréal.

Pour assurer une pleine et entière protection des citoyens qui voudront aller voter, la Fraternité des policiers de Montréal a demandé hier au chef Albert Langlois de décréter l'état d'urgence le jour du scrutin et d'affecter au maintien de l'ordre tous les 2.900 membres de la force constabulaire.

Le président de la fraternité, le capitaine Jean-Paul Lapointe, a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse à laquelle assistaient tous les membres de l'exécutif de la fraternité, qu'il faut prévenir la répétition de certaines irrégularités dont les policiers ont été en partie blâmés après chaque élection.

M. Lapointe a rappelé qu'en 1954, particulièrement, la fraternité avait fait une demande semblable au chef de police, mais verbalement. Hier la fraternité a remis à l'adjoint de M. Langlois, une lettre contenant les constatations que l'exécutif de la fraternité a faites en étudiant les mesures prises jusqu'ici par le directeur pour la journée de l'élection. Mardi la fraternité a tenté de rejoindre M. Langlois de même qu'hier pour y faire part de ces constatations et des recommandations de la fraternité. A chaque reprise il lui fut répondu que M. Lan-

glois était malade et qu'il reviendrait au bureau aujourd'hui (jeudi).

M. Lapointe a dit qu'il était inadmissible que des irrégularités se commettent après qu'un certain nombre de policiers aient été renvoyés chez eux à une heure de l'après-midi.

Il a aussi dit que la fraternité s'oppose à ce que l'on entasse, durant toute la journée, des policiers dans les postes. Avec les moyens modernes de communications, dit-il, tous les policiers et mêmes les officiers, doivent être sur la rue.

La Fraternité est d'opinion que les constables spéciaux dont les services sont requis la journée de l'élection n'ont pas l'expérience nécessaire pour assurer une protection adéquate et opérer des arrestations.

M. Lapointe a insisté pour que l'on n'interprète pas son geste comme étant une démarche pour assurer à tous les policiers de faire du temps supplémentaire le jour de l'élection. "Ce que nous voulons d'abord, dit-il, c'est assurer à chaque citoyen qu'il pourra aller exercer son droit de vote sans crainte". Il a aussi souligné que les policiers réguliers sont beaucoup plus en mesure d'identifier les band-

its et les voleurs qui circulent le jour de l'élection.

La Fraternité croit qu'il en coûterait au maximum \$50,000 à la Cité pour assurer cette protection à laquelle la nomination a droit le jour de l'élection.

Voici le texte de la lettre que la Fraternité a remise à l'adjoint au chef de police, M. Ernest Pleau :

Montréal, le 19 octobre 1960

M. Albert Langlois, directeur, Service de la Police, 333, Champ de Mars, Montréal.

Monsieur le directeur,

La Fraternité des policiers, après avoir étudié l'utilisation des forces policières aux élections municipales passées ainsi que l'assignation du personnel pour lundi prochain, vient à la conclusion que l'utilisation du personnel pour l'élection du 24 octobre n'est pas faite au plein rendement et ne peut par conséquent, assurer une protection complète aux citoyens de Montréal.

Aussi, la Fraternité considère que toute la force policière doit être employée à pleine capacité le jour de l'élection.

Nous désirons vous faire part d'abord de nos constatations et de notre requête en suite.

Nos constatations

1.— La Fraternité constate que lundi prochain, jour d'élections, de nombreux policiers ne seront appelés qu'à faire leur devoir régulier.

2.— La Fraternité constate que cette situation existait dans le passé aux dernières élections municipales.

3.— La Fraternité attire l'attention du directeur sur le paragraphe 10. — de l'article IV de la Convention de travail qui spécifie: "Les heures de travail déterminées dans le présent article peuvent être changées par le directeur en cas de nécessité ou d'urgence," ainsi que sur le paragraphe 5. — de l'article IX qui se lit comme suit: "Notobstant ce qui précède, il est toujours loisible au Directeur du Service de la Police de tenir en devoir tout membre du service en tout temps, en dehors de ses heures régulières (y compris les jours de congés hebdomadaires) et pendant tout le temps qu'il juge nécessaire dans les cas qu'il juge d'urgence (emergency) et d'ordonner que tel travail supplémentaire soit rémunéré suivant le tarif établi pour le travail supplémentaire."

4.— La Fraternité désire vous informer qu'elle est convaincue qu'au point de vue policier et convention de travail, le jour de l'élection est un état d'urgence.

5.— Le directeur peut modifier à cette occasion, les heures de travail de tous ses employés.

6.— Le directeur peut faire effectuer tout le temps supplémentaire nécessaire.

7.— La Fraternité constate de plus que ceux qui seront appelés à faire du temps supplémentaire ne font en moyenne que quatre heures comme dans le passé.

8.— La Fraternité apprend de ses membres qu'ils sont plus qu'étonnés de voir que des personnes inexpérimentées sont embauchées comme constables spécialement pour de nombreux policiers sont notifiés de regagner leur domicile à la fin de leur journée régulière de travail. (Il est à noter que plusieurs policiers qui recurent l'ordre de regagner chez eux à une heure de l'après-midi lors de la dernière élection municipale, constatèrent par la suite que des irrégularités avaient été commises après leur départ. Exemple: plusieurs agents de la circulation renvoyés chez eux à une heure 30 m.m.)

(Suite à la page 8)

Echos de la campagne



Mme Louise Limoges, qui brigue les suffrages pour le parti civique dans le district no 1, classe "B", a bravé la pluie avant-hier pour solliciter des votes non loin de l'usine Dosco, rue Saint-Patrick's.

(Photo Le Devoir par George Cree)

Les Ligues du Sacré-Coeur viennent de faire parvenir aux 245 candidats à l'élection municipale du 24 octobre une lettre les invitant à faire tout leur possible pour que ces élections se déroulent honnêtement. On recommande aux candidats de suivre un code d'éthique s'inspirant de la petite charte approuvée par Son Eminence le cardinal Léger avant les dernières élections provinciales. On les incite à pratiquer la justice et la charité notamment dans leurs discours électoraux. Dimanche prochain, les Ligues du Sacré-Coeur distribueront 300,000 feuillets dans les églises pour inviter les électeurs à faire leur devoir de citoyens en votant selon leur conscience. Ces feuillets leur demanderont de bien peser les garanties de désintéressement et de dévouement que chaque candidat en lice apporte à l'appui de son offre de service.

Vendredi, à trois heures, Me Jean Drapeau donnera une conférence de presse au comité central du parti civique, 1421 rue Papineau. L'ancien maire de Montréal n'a pas révélé quels sujets il se propose d'aborder à cette occasion.

Le secrétaire-trésorier de la Ligue d'action civique, M. J.-Z. Léon Patenaude, candidat dans le district no 6, classe "B", a pris l'engagement formel de respecter toutes les recommandations faites par les Ligues du Sacré-Coeur relativement à l'élection municipale. Dans une lettre au président de la Fédération des Ligues, M. Patenaude déclare: "Pour ma part, je souscris entièrement et j'approuve totalement, dans les idées et dans les faits, les recommandations faites aux candidats de la présente élection municipale de Montréal."

L'Association de la réforme municipale clôturera sa campagne en tenant deux assemblées publiques: la première, ce soir, à 8 heures, à l'école Barthélemy Vimont, rue Saint-Roch; la seconde, dimanche après-midi, à 2 heures, à l'école Marie-Anne, 6645 boulevard Saint-Laurent. Le principal orateur sera le commissaire Gagliardi.

Assemblées ce soir: parti civique de Montréal, école Esther-Blondin, 80 Parc Georges-Étienne; Carrière, M. Sarto Fournier, école Christophe Colomb, 6891 rue Christophe-Colomb; M. Lucien Tremblay, école secondaire Saint-Allphonse, 8615 rue Berri.

L'Association de la réforme municipale emploie un moyen original pour attirer l'attention des électeurs de Montréal.

(Suite à la page 8)

LE MINISTRE RENE LEVESQUE ANNONCE:

• Réorganisation du Commissariat des incendies • Hôpitaux construits par les Travaux publics

FRANCE: LE PROJET DE "FORCE DE FRAPPE NUCLEAIRE"

Le gouvernement posera la question de confiance

PARIS. — L'Assemblée nationale a continué hier le débat sur le projet de loi gouvernemental relatif à la création d'une "force de frappe nucléaire" strictement française cependant qu'il paraissait assuré que le gouvernement jouerait son existence sur cette question.

Hier, en effet, le cabinet a autorisé le premier ministre à poser la question de confiance sur le projet de loi. Si M. Debré décide effectivement de faire de l'adoption du projet une question de confiance, on s'attend à ce que les adversaires rétorquent en déposant une motion de censure contre le gouvernement. Dans ces conditions, les votes interviendraient au début de la semaine. Le refus de la confiance par l'Assemblée entraînerait automatiquement la chute du gouvernement. Mais sauf développement imprévisible, le gouvernement obtiendra la confiance.

En effet, la chute du gouvernement dans ce cas entraînerait la dissolution de l'Assemblée et de nouvelles élections générales. Dans l'état actuel des choses, peu de parlementaires tiennent à précipiter une nouvelle consultation populaire.

L'ampleur de l'opposition au projet de "force de frappe" a été démontrée mardi lors que l'Assemblée a repoussé par 264 voix seulement contre 214 une motion des radicaux pour le refus de discussion du projet de loi: c'est la majorité la plus faible encore obtenue par le gouvernement depuis son arrivée au pouvoir voici près de deux ans. Cette opposition comprend des éléments du centre et de la droite aussi bien que de la gauche, beaucoup d'ailleurs profitant de ce prétexte pour marquer leur hostilité à d'autres aspects de la politique gouvernementale.

Trois députés gaullistes qui avaient sur cette question voté avec l'opposition ont été hier exclus du parti. L'Union pour la nouvelle république commande à l'Assemblée, 215 votes sur 552.

QUEBEC (DNC) — Le ministre des travaux publics, M. René Lévesque a annoncé hier que le service des enquêtes au Commissariat des incendies sera incessamment réorganisé par le ministre qu'il dirige.

La réorganisation verra, entre autre, augmenter le personnel du Commissariat. Elle n'est en aucune façon le résultat d'une série d'articles actuellement publiés par le quotidien montréalais "La Presse", concernant des incendies criminels qui se seraient produits à Nicolet.

M. Lévesque a en outre annoncé que la construction des hôpitaux relèvera désormais du ministère des travaux publics, au lieu du ministère de la santé comme c'est le cas actuellement.

Au sujet du Commissariat des incendies, M. Lévesque a déclaré que la réorganisation de ce service prévoit notamment l'effortement des cadres actuels, tout peu nombreux pour répondre efficacement à toutes les requêtes. L'enquête sur l'incendie criminel en matière d'incendie, dans la région de Nicolet, ne fait que coïncider avec la réorganisation de la division.

Pour mieux apprécier le rôle que joue le Commissariat des incendies, précisons qu'il compte également les services suivants: organisation du dispositif de prévention contre les incendies dans les municipalités; compilation des données statistiques, dont 65,000 rapports distincts parviennent chaque année au commissariat; préparation et entraînement des pompiers; entretien des appareils et accessoires; propagande par le truchement de conférences, etc.; secrétariat, etc.

Le personnel du commissariat que dirige M. Edouard Gaudet, compte 30 personnes, dont cinq aux investigations. On projette d'augmenter ce dernier effectif.

Les besoins que suscite davantage chaque année l'expansion de la province justifient la réorganisation du service des enquêtes: on estime à près de quarante millions les pertes subies dans le Québec par l'incendie, annuellement. Dans la seule année 1959, 112 incendies d'origine criminelle ont été signalés, représentant une somme de \$4,862,000. Les incendies jugés "suspects" se sont élevés à 84, représentant une somme de \$4,073,101. Total: Plus de huit millions.

De son côté, le commissaire des incendies de la province, M. Edouard Gaudet, a remis au ministre des travaux publics une déclaration en réponse aux avances que "La Presse" semblait vouloir attribuer à l'enquêteur Turgeon, au sujet de l'enquêteur Thériault.

M. Gaudet affirme que dans l'affaire de Nicolet son service n'a été appelé que récemment à prendre part à cette enquête.

(Suite à la page 8)

M. Green propose le retour aux négociations sur le désarmement en simplifiant les formalités

NATIONS UNIES. — Le ministre des affaires extérieures du Canada, dans le discours qu'il a prononcé hier en commission politique, a proposé avec insistance la reprise des négociations sur le désarmement, sur une base scientifique cette fois, et en simplifiant les formalités le plus possible.

Le premier ministre de l'U.R.S.S., M. Khrouchtchev, avait déclaré avant son départ, la semaine dernière, que sa délégation se retirerait de la Commission politique si aucun progrès n'était effectué relativement à sa proposition de "désarmement général et complet".

Le sous-ministre des affaires étrangères de l'URSS, M. Valerian Zorin, a répété hier la menace d'un départ des Russes, affirmant que si les Etats-Unis et leurs alliés insistent pour présenter leurs propositions de désarmement en tant qu'opposées à celles de la Russie, le travail de la commission deviendra impossible.

Aucune illusion

"L'Union soviétique ne participera pas à une telle perte de temps, a-t-il dit. Que personne n'ait de doute à ce sujet; que toutes les illusions soient dissipées, si quel qu'un en nourrit encore".

L'ambassadeur des Etats-Unis, M. James J. Wadsworth, a déclaré: "Nous ne quitterons pas cette commission, quelles que soient les circonstances, et nous ne nous laisserons pas intimider par la menace des Soviétiques de faire un tel geste".

M. Zorin a exigé que la commission se mette immédiatement à la tâche pour élaborer un traité international de désarmement qui soit en accord avec les idées de M. Khrouchtchev.

Ceci impliquerait la réorganisation du secrétariat de l'ONU de façon que soit aboli le poste de secrétaire-général et que ce dernier soit remplacé par un triumvirat représentant les Communistes, les Neutres, et le camp occidental.

M. Green

Pour sa part, M. Green a déclaré que plusieurs de ceux qui craignent les "terribles" conséquences de la course aux armements ne s'aperçoivent pas encore que le compromis et les "sacrifices" sont nécessaires pour réaliser un accord.

Plus loin, dans son discours, M. Green a déclaré: "La principale idée que je veux émettre, c'est que les grandes puissances militaires ont un rôle à jouer en matière de désarmement, et que les moyennes et petites puissances en ont un autre, non moins vital et important.

"Tout nouvel organisme de négociation devrait préserver

le concept des négociations bipartites", a affirmé M. Green, en parlant du comité des Dix, qui compte autant de représentants de l'Est que de l'Ouest.

"Toutefois, cette façon d'aborder le désarmement s'est faite aux dépens de la représentation des moyennes et petites puissances, et aux dépens de relations étroites avec les Nations Unies".

En contraste avec le discours de M. Green, les discours des Etats-Unis et de l'URSS sont faits de défis, sans offre de compromis.

M. Wadsworth a énoncé trois principes relatifs au désarmement: 1.— Un juste équilibre entre l'Est et l'Ouest, ne donnant à personne un avantage militaire important.

(Suite à la page 8)

L'Association de la réforme municipale emploie un moyen original pour attirer l'attention des électeurs de Montréal.

(Suite à la page 8)

Après l'arrêt des exportations américaines

Cuba se tournera à la fois vers le Canada et la Russie

LA HAVANE. — L'annonce de l'embargo placé par les Etats-Unis sur l'ensemble des exportations vers Cuba, sauf les vivres et les produits pharmaceutiques, a accru encore le fossé entre les deux pays et intensifié l'antiaméricanisme chez les Cubains. On s'attend à ce que le premier ministre Castro riposte en confisquant les dernières sociétés américaines ou à participation américaine non encore nationalisées.

La décision de Washington ne semble pas toutefois devoir causer des difficultés importantes au pays dans l'immédiat. Prévoyant depuis longtemps une telle mesure de la part des Etats-Unis, le gouvernement cubain avait en effet commencé voici plusieurs mois à se constituer des réserves en passant des commandes considérables de pièces de rechange pour les voitures et les machines de toutes sortes et d'autres produits industriels.

D'autre part, Cuba pourra apparemment continuer, de s'approvisionner d'un grand nombre de produits américains par l'intermédiaire du Canada et du Mexique où il existe plusieurs filiales de grandes entreprises américaines. La Havane, l'arrivée massive de pièces détachées et d'autres produits des Etats-Unis au cours des dernières semaines va permettre aux entreprises cubaines de travailler normalement, aux voitures et camions de rouler, à l'économie de fonctionner à peu près à la normale, jusqu'à ce que l'URSS et les autres pays communistes puissent prendre complètement la relève des Etats-Unis comme fournisseurs de Cuba.

Il est évident que le gouvernement cubain prévoyait depuis longtemps une riposte américaine du genre d'un embargo complet sur les exportations et il s'y était préparé en commandant en grandes quantités les pièces détachées pour les véhicules automobiles, pour les raffineries de pétrole et de sucre, etc.

(A Ottawa, des porte-parole du ministère des affaires étrangères ont dit que des conversations étaient en cours avec Washington pour savoir dans quelle mesure les E.-U. tenaient à ce que leur interdiction s'applique aux filiales canadiennes de sociétés américaines. Mais un représentant du ministère du commerce américain a dit, à Washington, que le ban ne s'appliquerait pas aux exportations de produits industriels fabriqués

(Suite à la page 8)

Drapeau: aucune coalition possible

Il n'y aura pas de coalition possible avec le Parti civique de Montréal à l'heure de la ville après le 24 octobre prochain. C'est ce qu'a déclaré catégoriquement, hier soir, Me Jean Drapeau, devant les électeurs du district no 10, et particulièrement ceux du quartier Ste-Marie réunis en la salle de l'école Ste-Brigitte.

Répondant au candidat à la mairie, Roland Bisson, qui plus tôt dans la journée avait déclaré ne pas croire en la scission Drapeau-Denis-Marras, qui, selon lui, est une fumisterie et une manoeuvre pour semer la confusion, Me Drapeau a déclaré: "Affirmer cela ne peut venir que d'une personne totalement irresponsable qui veut induire la population en erreur".

Et il a ajouté: "C'est clair. C'est fini entre moi et le groupe avec qui j'ai travaillé pendant dix ans. La confiance c'est comme les allumettes, ça ne sert qu'une fois. Vous pouvez être assurés que les conseillers du Parti civique de Montréal seront les seuls à participer à l'administration si vous nous envoyez au pouvoir. Si les électeurs ne donnent pas au Parti civique un mandat clair, s'ils ne nous accordent pas la majorité, nous siégerons dans

l'opposition. Mais il n'y aura pas de gouvernement de coalition à l'heure de la ville avec nous. Jamais nous ne nous alierons à l'un des autres groupes en présence pour prendre le pouvoir".

Me Drapeau a parlé aux électeurs de Ste-Marie au tout début d'une assemblée de quartier car il a dû quitter à bonne heure pour se rendre aux studios de télévision.

Il a entretenu ses auditeurs de la nécessité de voter "OUI" au référendum. Il a insisté aussi sur l'occasion qui est offerte à la population de se prononcer en faveur d'un régime parlementaire pour Montréal en soulignant que le Parti civique de Montréal est le seul groupe complet, le seul parti bien organisé qui présente un candidat à la mairie et 66 candidats aux sièges du conseil.

M. Drapeau a mis la population en garde contre les indépendants. "Les candidats qui se disent indépendants, dit-il, sont indépendants de la population. Ils se cherchent un siège au conseil et ils ne sont pas du tout intéressés à réaliser un programme".

Me Drapeau a souligné en particulier l'article du programme du Parti civique concernant la construction d'un métro. Il a

rappelé que le parti s'est engagé à construire immédiatement un métro qui longera la rue Ste-Catherine de la rue Atwater à la rue de Lorimier pour ensuite monter à la rue Ontario et se rendre jusqu'à la rue Viau.

Etant dans le quartier Ste-Marie, M. Drapeau a rappelé le souvenir de M. Camilien Houde.

"On a pu être opposé à certaines attitudes de M. Houde. On a pu discuter certaines de ses décisions ou certains aspects de sa politique. Mais tous sont d'accord sur une chose, M. Houde était un homme qui savait vivre. Il n'a jamais fait honte à Montréal en recevant des visiteurs".

Puis, M. Drapeau a fait allusion au maire sortant de charge, le sénateur Sarto Fournier qui, dit-il, "en plus de n'avoir aucune qualification administrative, ne sait pas vivre". Et M. Drapeau de rappeler les nombreux incidents qui ont marqué le passage du maire Sarto Fournier à l'hôtel de ville et particulièrement à l'occasion de visites officielles.

Me Drapeau a mis la population en garde contre un candidat du nom de Hamelin qui brigue les suffrages pour un autre groupe. Il a rappelé que le can-

didat officiel du parti civique dans le district no 10, qui a le nom de Hamelin a pour prénom "Edmond".

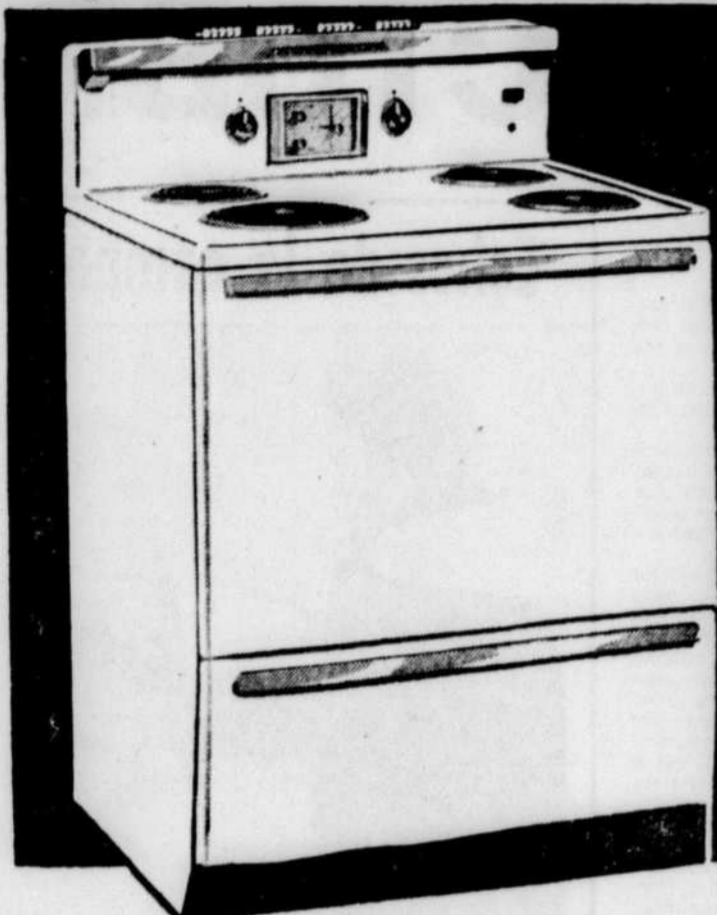
Le leader du Parti civique a aussi demandé aux électeurs du district no 10 de retourner chez lui M. Valère Vachon. "Un individu de cette espèce qui a le colat de revenir devant la population après avoir fait ce qu'il a fait au lendemain de l'élection de 1957, dit-il, mérite le plus profond mépris de la part de l'électeur". (On se rappelle que M. Vachon avait confessé jugement et fut disqualifié avant même la séance du Conseil pour le choix des membres du comité exécutif. M. Lucien Croteau avait alors tenté sa rentrée mais c'est le conseiller Antoine Despatis qui fut désigné pour remplacer M. Vachon).

Me Drapeau a demandé aux électeurs d'élire les candidats du Parti civique s'ils veulent la réalisation du programme de son parti. "C'est avec ces hommes qui sont engagés à réaliser ce programme, dit-il, que je puis travailler. Tous ont étudié le programme et tous sont prêts pour le mettre en voie de réalisation dès le lendemain de l'élection. Avec une équipe du Parti civique ce ne sont pas des études que vous suez, mais de l'action".

EATON - La plus importante vente de la saison

VENTE 'RUBAN BLEU' DES APPAREILS MÉNAGERS

3 jours! Jeudi, vendredi et samedi



CUISINIÈRES DE 30" "GENERAL ELECTRIC"

Comparez le prix... Il est remarquablement bas!

Même cuisinière que ci-dessus mais avec porte du four à hublot
184.95
SPECIAL "RUBAN BLEU"

169.95

Voici une cuisinière moderne, aux avantages perfectionnés. Notes ses caractéristiques:

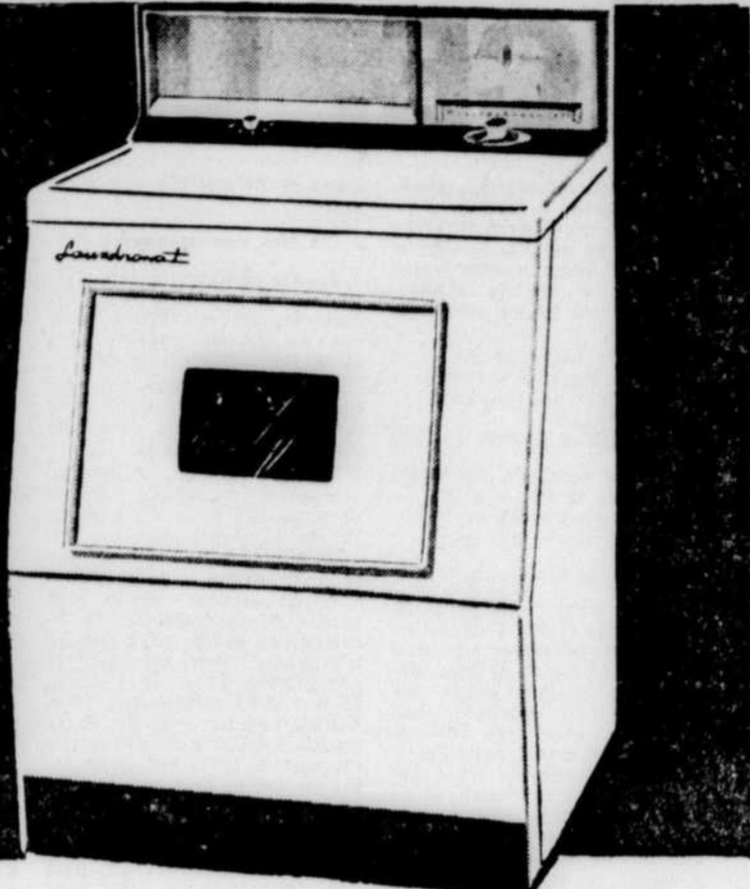
- Four et compte-minutes à minuterie automatique
- Contrôles à boutons-poussoirs
- Élément Calrod à chauffe rapide
- Garantie de 1 an contre tous défauts électriques
- Four dimensions familiales avec griloir à chaleur concentrée
- Dessus porcelains étanches
- Garantie de 3 ans sur les éléments tubulaires

PAS DE VERSEMENT COMPTANT

Payable en 18 mensualités de 10.72. La taxe est payable à l'achat

Pour de plus amples renseignements, ou le service d'achats à domicile, composez VI. 2-9331, local 471 ou 472

RAYON 256, AU QUATRIÈME



LESSIVEUSES AUTOMATIQUES "WESTINGHOUSE" REPUTÉES

Simplifie la corvée du lavage!

SPECIAL "RUBAN BLEU"
Modèle L 124

249.00

Le prix comprend l'installation normale à Montréal et banlieue

Agitation à vitesses multiples maintenant le linge toujours bien séparé. Quatre rinçages débarrassant le linge de la saleté et de tout résidu de savon. Autres avantages tels que:

- Cuve à grande capacité: 16 lb.
- Deux cycles.
- Économiseur d'eau et de savon se réglant sur simple tour de cadran.
- Éjecteur automatique de charpie qui débarrasse l'eau de la peluche en suspension pour l'évacuer dans la vidange.

Pour de plus amples renseignements ou le Service d'Achats à domicile, COMPOSEZ VI. 2-9331, local 777

RAYON 257, AU QUATRIÈME



CONGÉLATEUR VERTICAL VIKING 13.3 PIEDS CUBES

Modèle 1960 peu encombrant

VIKING — Seulement chez EATON. 450 livres de denrées congelées, économisant vos déplacements chez l'épicier, achetez en saison et ayez toujours sous la main une grande variété de produits.

- 4 clayettes à congélation rapide et 5 tablettes pleine largeur à même la porte.
- Environ 62" de hauteur, 30 3/4" de largeur, 29 1/2" de profondeur.
- Garantie EATON de 5 ans sur le compresseur et service d'entretien assuré par techniciens EATON.

SPECIAL "RUBAN BLEU"

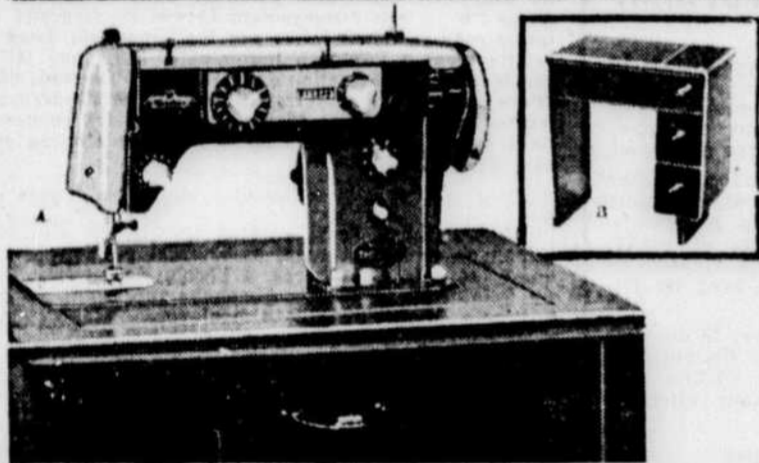
239.95

PAS DE VERSEMENT COMPTANT

Payable en 24 mensualités de 11.65

RAYON 259, AU SIXIÈME ÉTAGE

Machines à coudre Keystone Super Zig-Zag



Fabrication de choix. Nombreux points fantaisie et travaux, automatiquement, facilement!

SPECIAL "RUBAN BLEU"

A) Console (façon noyer) Modèle

118.95

B) Modèle pupitre à 2 tiroirs (façon noyer)

149.95

Conditions du plan budgétaire si désiré. Pas de versement comptant

Grandes économies sur machines à coudre modernes qui font de votre couture une simplification. Il suffit de tourner un cadran pour obtenir les points fantaisie! Cousez des boutons, faites des boutonnières, le tout sans accessoires. Coud rapidement et avec précision en marche arrière et avant. Garantie de 5 ans sur la machine, 1 an sur le moteur.

CENTRE DES MACHINES À COUDRE (RAYON 370), AU SEPTIÈME



T.V. VIKING 23" 1961 MODELE DE TABLE

Nouvel écran 23" à angles carrés qui offre une plus grande surface. Châssis 20 lampes à transformateur de courant, offrant un maximum de puissance, et prolongeant sa durée.

- Contrôle de gain progressif automatique
- Haut-parleur de 6" x 4" monté à l'avant
- Meuble compact en placages noyer, acajou, noyer suédois
- Environ 28 1/2" de largeur, 13 3/4" de profondeur, 31" de hauteur

SPECIAL "RUBAN BLEU"

289.95

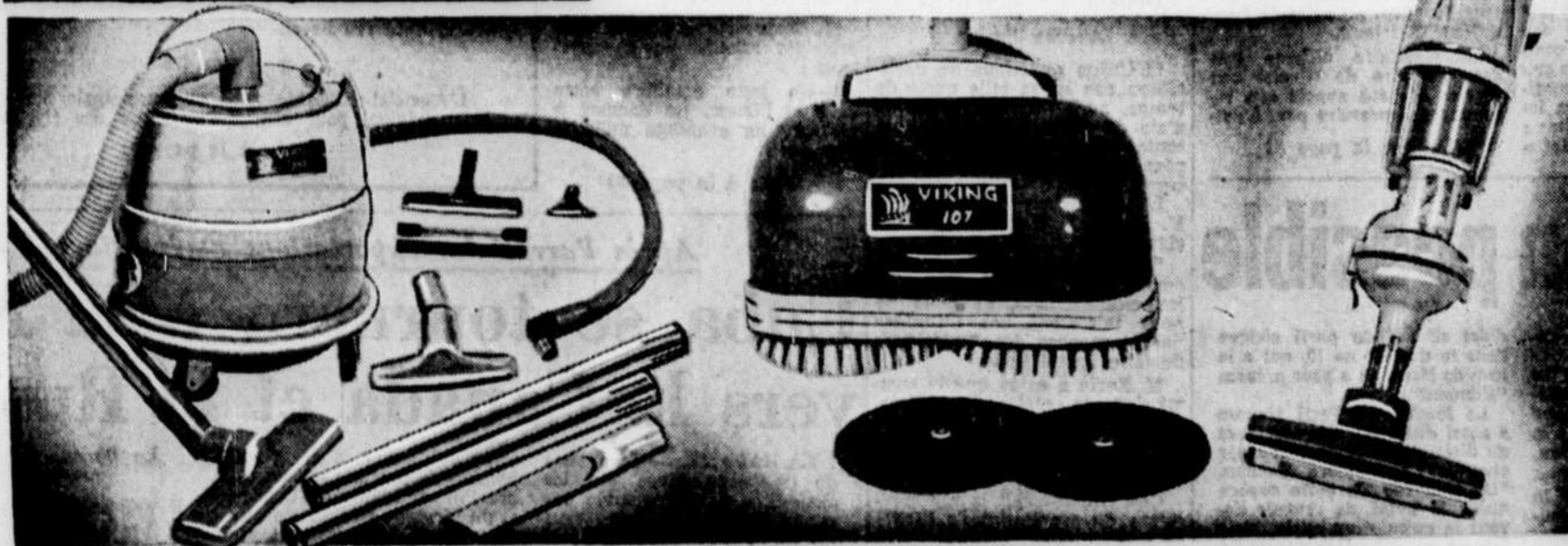
PAS DE VERSEMENT COMPTANT

La taxe est payable à l'achat

Payable en 24 mensualités de 14.08

RAYON 460, AU CINQUIÈME

T. EATON C^o
OF MONTREAL



ASPIRATEURS "VIKING" Régulier: 59.95
Seulement chez Eaton

SPECIAL "RUBAN BLEU" **49.95**

Accessoires compris: 2 tubes de rallonge, boyau souple, ventouse à parquets, brosse à parquets, outil à interstices, brosse à dépoissier, ventouse à ameublement. Un paquet de sacs à jeter après usage.

PAS DE VERSEMENT COMPTANT
Payable en 10 mensualités de 5.27
Taxe de vente payable à l'achat

RAYON 258, AU SEPTIÈME

POLISSEUSES "VIKING" à 2 BROSSES
Parquets resplendissants!

SPECIAL "RUBAN BLEU" **34.95**

Modèle 107, accessoires compris
Cordon électrique de 18 pieds, 2 tampons feutre réversible compris. Garantie de 1 an contre tous défauts électriques.

Conditions du Plan Budgétaire si désiré:
PAS DE VERSEMENT COMPTANT
Taxe de vente payable à l'achat

RAYON 258, AU SEPTIÈME

LE BALAI - ELECTRIQUE Régulier: 49.95

Poids 7 1/2 lb.

SPECIAL "RUBAN BLEU" **39.95**

Le balai-électrique "Regina" très maniable en raison de sa légèreté (environ 7 1/2 lb). Accessoires feutre pour le balayage des planchers compris. Garantie un an contre tous défauts électriques.

PAS DE VERSEMENT COMPTANT!
Payable en 10 mensualités de 4.30
Taxe de vente payable à l'achat!

RAYON 258, AU SEPTIÈME

L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"



LE PRÊT D'HONNEUR — Le président de la campagne 1960 du Prêt d'honneur, M. Henri Oumet (à gauche) et la présidente de la section des noms spéciaux féminins, Mme Roger DeSerres (au centre), semblent trouver amusant ce que leur raconte le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Jean Séguin (à droite). Cette scène s'est déroulée hier après-midi lors d'une conférence de presse au cours de laquelle on a annoncé que la prochaine campagne annuelle du Prêt d'honneur se tiendra du 1er au 14 novembre et qu'elle aura un objectif de \$250,000.

Campagne annuelle du 1er au 14 novembre :

Prêt d'Honneur: 55 pour cent des demandes ont été refusées

Le Prêt d'honneur aux étudiants a refusé, pour l'année académique en cours, plus de 55 pour cent des demandes de bourses qui lui ont été adressées. Environ 500 bourses ont été accordées, atteignant une moyenne de \$400 chacune, alors que 620 demandes, se chiffrant au total par \$248,000 ont été refusées.

C'est ce qu'a révélé hier le président général de la campagne 1960 du Prêt d'honneur, M. Henri Oumet, lors d'une conférence de presse. M. Henri Oumet a alors annoncé que la campagne de souscription se tiendra du 1er au 14 novembre prochains et qu'elle aura un objectif de \$250,000. M. Oumet, qui est en outre président de la Société nationale de fiducie, a affirmé que pour donner une réponse affirmative à la majorité des demandes qui lui sont soumises, le Prêt d'honneur aurait besoin de quelque \$435,000.

Il a révélé que la campagne de 1959 avait rapporté quelque \$214,000 alors que l'objectif était le même que celui de cette année, soit \$250,000. Il a en outre précisé que depuis ses débuts, \$100,000 avaient été remboursés au Prêt d'honneur et qu'un seul cas avait été perdu — par suite de la mort de l'étudiant en question — mort survenue dans un accident d'aviation.

Gratuité scolaire

Le Prêt d'honneur est une organisation de la Société St.

Jean-Baptiste de Montréal et, depuis quelques années, est l'objet de critiques plus ou moins violentes de la part de nombreux étudiants qui réclament la gratuité scolaire à tous les paliers de l'enseignement.

M. Oumet a tenu à rappeler que cette gratuité scolaire, malgré certaines précisions apportées récemment, ne se fera que progressivement. Il a ensuite cité un effet de la gratuité scolaire sur les bourses accordées par le Prêt d'honneur.

Le problème, a-t-il déclaré, s'est posé au niveau des étudiants qui ont terminé leurs quatre premières années (section classique) à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Le Prêt d'Honneur a alors décidé de créer "un précédent" en venant "en aide d'une manière exceptionnelle à ces étudiants qui devaient continuer leurs études dans les collèges classiques au niveau de la belle-lettre".

M. Oumet a alors souligné qu'en raison de la gratuité scolaire, un beaucoup plus grand nombre d'étudiants auront accès aux études supérieures et que, même si leurs dépenses proprement académiques sont défrayées par l'Etat, il faudra que ces étudiants se logent et se nourrissent. Le Prêt d'Honneur sera dès lors appelé à apporter une "aide supplétive" aux étudiants nécessiteux et son oeuvre ne sera pas moins nécessaire.

Perspectives d'avenir

"Egalement, a-t-il poursuivi, lorsque les autorités responsables de l'éducation dans notre province auront intégralement mis en application la gratuité scolaire, le Prêt d'Honneur s'adaptera aux circonstances selon les besoins qui resteront à satisfaire."

Concernant l'orientation éventuelle de l'organisme, M. Oumet a laissé entendre qu'il faudra alors accorder plus d'attention aux étudiants du cours classique et considère ce champ d'action comme "une voie inévitable". Le Prêt d'Honneur sera sans aucun doute appelé à favoriser les "hautes spécialisations à l'étranger" et à apporter une aide concrète aux Canadiens français qui ne résident pas dans le Québec.

En conclusion, le président général de la campagne 1960 a affirmé: "Pour le moment, nous pouvons dire qu'une fondation aussi importante que le Prêt d'Honneur sera toujours appelée à rendre de précieuses services dans les différentes sphères de l'éducation."

La Grande visite étudiante

En ce qui a trait à la prochaine campagne de souscription, M. Oumet a révélé que le Prêt

UNE IMPORTANTE RESOLUTION AU CONGRES DE L'UCC Les cultivateurs ne s'opposent plus à la vente de la margarine

TROIS-RIVIERES. — L'Union catholique des cultivateurs, réunie en congrès général annuel, a décidé par une résolution unanime de ne plus s'opposer à la vente des succédanés du beurre dans la province de Québec, sous trois conditions qui seront soumises au gouvernement provincial et qui ont trait à l'étiquetage et à l'emballage de ces succédanés.

Cette résolution a été adoptée, hier, au cours de la seconde journée du 36ème congrès annuel de l'UCC, du 18 au 20 octobre, sur le thème: "Face à un monde nouveau". La journée d'hier a été consacrée à l'étude des résolutions de diverses commissions; elles seront examinées en assemblée générale aujourd'hui.

Au banquet d'hier soir, les quelque 150 délégués ont eu l'avantage d'entendre le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy.

Après avoir, M. Jean-Baptiste Lemoine, président général de l'UCC, avoir établi les perspectives d'avenir de la profession agricole et précisé que "nous faisons face à un monde nouveau qui ne se limite pas à différents secteurs de l'économie québécoise ou canadienne en dehors de l'agriculture, mais inclut également la profession d'agriculteur".

Dans un exposé où il a touché de multiples aspects de l'organisation professionnelle agricole, M. Paul-Emile Bolté, p.s.s., aumônier général de l'UCC, a dégagé les grandes lignes d'orientation du mouvement.

Voici le texte de la résolution qui a trait aux succédanés du beurre: "Considérant que les succédanés du beurre se vendent librement dans le Québec depuis aussi longtemps que dans les autres provinces du Canada, par suite de l'application de la loi pour protéger l'industrie laitière.

"Considérant la nécessité d'assurer l'honnêteté des transactions commerciales et d'éviter la confusion chez le consommateur de bonne foi.

"Considérant la nécessité d'assurer la survie de l'industrie laitière québécoise en protégeant le marché des produits laitiers contre la falsification de ces mêmes produits et contre l'imitation par des produits de

substitution, le congrès général de l'UCC est disposé à cesser de réclamer le bannissement des succédanés du beurre dans la province de Québec, pourvu que le gouvernement de notre province a) accepte des mesures efficaces contre la falsification; b) rende obligatoire l'inscription de l'analyse de la composition des succédanés sur l'emballage des dits succédanés et enfin; c) défende par des moyens efficaces toute imitation des produits laitiers, du beurre surtout, quant à la coloration, l'emballage et la désignation des produits de substitution".

Le président général de l'U.C.C. a fait un bref historique de l'agriculture au Québec. Il a souligné les difficultés qu'il faut vaincre pour atteindre une productivité convenable et il a préconisé les solutions proposées par l'UCC et la Fédération canadienne de l'agriculture, M. Lemoine a fait appel à la solidarité de tous les cultivateurs québécois aux prises avec le problème de la baisse du revenu agricole. Il a d'abord analysé la situation de l'effectif agricole de la province au cours des quelque 25 dernières années.

En 1959, nous comptons dans la province de Québec 158,000 travailleurs agricoles. Diminution, comparé à 1936, d'un décalé de 40 pour cent. Le même phénomène s'est produit à travers tout le Canada. Malgré la diminution du nombre de travailleurs agricoles, nous n'avons cessé d'accroître notre production agricole. Par exemple, en 1936 Québec produisait 4 milliards de livres de lait par année. En 1959, elle en a produit 6 milliards, soit l'augmentation d'un tiers.

Les changements marquants de la ferme familiale québécoise. (suite à la page 8)

Québec n'ouvrira aucune paroisse de colonisation

"Pendant des décennies, se sont heurtées des idéologies contradictoires sur l'orientation de notre vie économique, ce qui nous a plongés dans le pire de tous les maux: la confusion. Il y a eu confusion dans la signification même des mots "agriculture familiale". Il y a eu aussi confusion dans la politique agricole", a déclaré hier au banquet de l'UCC, à Trois-Rivières, M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture.

Il a énoncé diverses modifications de la politique agricole du gouvernement provincial, dont plusieurs seront mises en vigueur dès la prochaine session. Le ministre a annoncé que l'on doit renoncer à l'ouverture de nouvelles paroisses de colonisation et qu'il y aura concentration des efforts pour rendre viables et rentables les établissements actuels de colons et de cultivateurs qui veulent bien s'aider et qui occupent des sols de vocation agricole.

La première réforme sur le plan administratif sera l'utilisation des budgets de la façon la plus profitable. M. Courcy a donné comme exemple que l'on n'accordera désormais les contrats de drainage que sur des commissions publiques et qu'à des entrepreneurs qualifiés.

Il y aura également complète coordination des politiques des ministères de l'agriculture et de la colonisation et fusion des services similaires de ces ministères.

Le gouvernement a l'intention d'étudier à fond le problème de l'enseignement agricole pour remédier à la pénurie d'agronomes spécialisés. Le ministre a souligné que l'on donnera priorité à quelques politiques fondamentales dans le domaine de la production et celui de la vente; notamment, une politique d'amélioration des sols, qui se traduira par de généreux octrois au transport et à l'achat des engrais chimiques, de même que pour (Suite à la page 8)

Situation paradoxale: l'axe Gagliardi - Bertrand - Copabianco

Pendant que le président de la Ligue des propriétaires défend la classe "C" son éminence grise la combat de fait

La campagne électorale en vue du scrutin du 24 octobre vient de mettre à jour une situation fort paradoxale qui existe au sein de la Ligue des propriétaires relativement aux conseillers de la classe "C", au sujet desquels il y aura référendum lundi prochain.

La Ligue des propriétaires est-elle favorable ou non au maintien de la classe "C" ?

A en croire le président de cette ligue, M. Paul J. Bertrand, ce groupement tient à conserver ses sièges aux conseillers "C". Dans un communiqué sous sa signature, le conseiller Bertrand signale que le 14 octobre, par résolution de son conseil de direction, la ligue a décidé de s'opposer à l'abolition de la classe "C" et a autorisé son président (M. Bertrand) à faire campagne au nom de la ligue dans le but de démontrer l'utilité de la classe "C".

Toutefois, si l'on tourne les yeux vers les groupes au lieu pour décrocher les 66 sièges des classes de conseillers "A" et "B", on constate la présence parmi les principaux lieutenants du commissaire Gagliardi, fondateur de l'Association de la Réforme Municipale, nul autre que l'éminence grise de la Ligue des propriétaires, M. Antonio Copabianco, qui, lui, est le président du conseil d'administration de cette ligue de proprios.

Or, à la Réforme municipale, le chef politique de M. Copabianco est le commissaire Gagliardi qui des la première assemblée publique de son groupe, n'y est pas allé par quatre chemins pour dénoncer la classe "C" et inviter les élec-

VOL SPECTACULAIRE A KINGSEY STATION :

Six bandits attaquent un train sur la ligne Montréal-Québec

Un vol spectaculaire s'est produit vers 11 h. 30 hier matin, à la gare du petit village de Kingsley Station, près de Richmond, à quelque 75 milles de Montréal. Six bandits masqués et armés ont alors attaqué un train des Chemins de fer nationaux au moment où il s'immobilisait devant la gare, tirant dans la cabine de l'ingénieur. Ce dernier a été blessé au nez par des éclats de verre.

Les bandits se sont alors précipités vers l'un des compartiments aux bagages et se sont emparés de sacs de monnaie destinée à des banques de la ville de Québec. Un porte-parole du CNR a déclaré que chaque mercredi ce train Montréal-Québec transporte ainsi des sacs d'argent envoyés par des banques de Montréal à leurs succursales québécoises pour le transfert de fonds. Hier, quelque \$3,000 auraient ainsi été volés.

Avant même que les passagers du train ne se rendent

compte de ce qui se passait, les bandits avaient pris la fuite dans un camion. Peu après, la police provinciale a bloqué toutes les routes donnant accès à ce village de 200 habitants, situé dans les Cantons de l'Est. Une dizaine de minutes après l'incident, le train, qui avait quitté Montréal quelques heures plus tôt, reprenait la route de Québec.

Les bandits portaient tous des masques différents; les uns en papier mâché, les autres en toile; certains avaient la figure (Suite à la page 8)

M. Roland Bisson ne croit pas en la scission Drapeau-DesMarais

Le candidat à la mairie Roland Bisson a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il ne croit pas du tout en la scission Drapeau-DesMarais.

Il affirme que c'est un stratagème créé de toutes pièces pour semer la confusion et l'incertitude sur la scène municipale.

"Ce que le public a pris pour une épreuve de force et une guerre fratricide, à l'intérieur de la Ligue d'action civique, est la plus grosse farce de la présente campagne" a dit M. Bisson.

"Comment expliquer autrement l'abstention du parti DesMarais à présenter un candidat qui fasse opposition à M. Drapeau et comment se résigner à comprendre qu'en quelques jours l'organisation Drapeau ait pu monter une machine aussi puissante, disposant d'une caisse électorale

aussi bien garnie?" demande M. Bisson.

Les promesses de M. Bisson

M. Roland Bisson a aussi rappelé les grandes lignes de son programme en insistant sur son engagement à réduire d'au moins 10 p.c. le taux de la taxe d'eau durant le prochain exercice financier.

Au sujet de cette taxe, M. Bisson dit qu'il mettra en pratique la recommandation du rapport Woods Gordon à l'effet de charger cette taxe au propriétaire qui pourra la récupérer de son locataire. (Suite à la page 8)

POUR ETUDIER LA POSSIBILITE D'UN ARBITRAGE

Montréal: réunion d'urgence des instituteurs catholiques

Tous les membres de l'Alliance des instituteurs catholiques de Montréal sont convoqués à une réunion d'urgence qui aura lieu à 5 heures, cet après-midi, au Plateau. De la même façon, tous les membres de la Federation of English Speaking Catholic Teachers sont convoqués à une réunion semblable.

Les membres des deux associations, dont les membres sont à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal, auront alors un rapport complet de leurs représentants respectifs au sujet des négociations en cours depuis six mois avec la C.E.C.M. Ils devront alors prendre les décisions qui s'imposent; la possibilité d'un arrêt des pourparlers et d'un recours immédiat à l'arbitrage sera alors étudié.

Ces mesures font suite à une déclaration qu'a faite le président de la C.E.C.M. lors d'une réunion régulière des comités saines, mardi après-midi. M. Eugène Doucet a alors affirmé, en s'appuyant sur un rapport du trésorier de la Commission, M. Delcourt, que les demandes des instituteurs catholiques de Montréal coûteraient \$8,000,000.

Le président de l'Alliance, M. Aimé Nault, et le président de la Fédération, M. Francis P. Higgins, ont tous deux manifesté, dans des déclarations distinctes, leur étonnement concernant ces révélations de M. Doucet. Ils ont été particulièrement étonnés de ce que la C.E.C.M. ait rendu publique une offre qu'elle avait refusée de présenter officiellement par écrit, lors de la rencontre de vendredi dernier.

La C.E.C.M. avait alors offert aux instituteurs de leur accorder \$1,700,000 en augmentations

de salaire. M. Nault précise que le comité conjoint — l'Alliance et la Fédération sont autorisées à négocier que conjointement — "a jugé inutile de considérer (cette offre) tant elle est hors de proportion avec les demandes justifiées des instituteurs".

M. Nault ajoute que "ces révélations (de M. Doucet) sont d'autant plus surprenantes que la rencontre convenue pour le 26 octobre (entre les deux parties) a précisément pour objet d'étudier la possibilité pour la C.E.C.M. de trouver les fonds nécessaires pour satisfaire les revendications légitimes des instituteurs.

"Nous sommes convaincus que la position financière de la C.E.C.M. lui permet d'accéder aux demandes de son personnel enseignant sans nuire à ses besoins pressants d'expansion", poursuit M. Nault. Et il ajoute: "A la condition d'adopter une politique financière mieux équilibrée".

Le président de l'Alliance souligne qu'une étude faite par des économistes a démontré que "la C.E.C.M. comprime de plus en plus la proportion de son budget consacrée au salaire des instituteurs alors que le financement des écoles, qui s'affectue à un rythme beaucoup trop accéléré, prend une part exagérée des dépenses courantes" de la Commission.

Il précise que les demandes des instituteurs "sont pleine-

ment justifiées si l'on compare les traitements qui leur sont versés à ceux de leurs collègues même de plusieurs municipalités de la région métropolitaine.

"Après la déclaration du président de la Commission, qui amène les négociations à un point tournant et, par ailleurs, nécessiterait plusieurs mises au point, conclut-il, la réunion spéciale de ce soir s'impose pour bien informer les instituteurs de la situation et leur permettre de se prononcer sur la suite des négociations et l'éventualité d'un arbitrage."

De son côté, le président de la Fédération, M. Higgins, énonce comme "hautement exa-

géré" le chiffre de \$8,000,000 mis de l'avant par M. Doucet. Il souligne que le comité conjoint et les autorités de la C.E.C.M. ne sont encore tombés d'accord sur aucun des articles du projet de convention collective, en dépit du fait que les pourparlers ont débuté il y a plus de six mois.

Finalement, il affirme se rendre à "l'évidence" concernant la "mauvaise foi de la C.E.C.M." au cours de ces négociations. "En conséquence, dit-il, nous avons été obligés de convoquer une réunion d'urgence de tous nos membres pour discuter de la perspective désagréable de l'arbitrage obligatoire."

BYRRH
vin APÉRITIF
au Quinquina
Servir très frais
EMBOUTILLÉ EN FRANCE
En vente dans tous les
magasins de la G.L.C. - Numéro 540B.

NOUVELLE
COUPE
• NOUVELLES
TEINTES
• NOUVELLE
ÉLÉGANCE
D'AUTOMNE
CHEZ
VOTRE
TAILLEUR ET CHEMISIER
Lucien Saulnier
370, Boul. CRÉMAZIE E. (près ST-DENIS)
STATIONNEMENT FACILE
sous la voûte du Boul. Métropolitain

VIENT DE PARAÎTRE

2 volumes d'une grande actualité

**LES INSOLENCES
DU FRÈRE UNTEL**
(7ième édition — 36ième mille)

Une bombe dans le climat éducationnel et politique
de la province de Québec

Et pour compléter le dossier:

**LES CONFIDENCES
D'UN COMMISSAIRE D'ÉCOLES**
(3ème édition - 15ème mille)

De dures vérités et des critiques constructives
sur notre régime scolaire

Prix populaire \$1.00 chacun - \$1.10 par la poste

En vente partout dans les librairies, les dépôts de journaux
ou chez le distributeur

L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE ENRG.
1130 est, Lagouchetière, Montréal - Tél. L.A. 3-1182-1183-1372

"Le Devoir" est imprimé au No 436 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Directeur-gérant: Gérard Pilon.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTRÉAL et banlieues, \$20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, \$25.00; États-Unis et Empire Britannique, \$25.00; Union Postale, \$20.00 — ÉDITION DU SAMEDI (un an) \$10.00 — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Téléphone: Victor 4-3361*

LE DEVOIR, MONTREAL, JEUDI, 20 OCTOBRE 1960

Dimanche des Missions

Le dimanche de la Propagation de la foi ou dimanche des Missions, célébré cette année le 23 octobre, a pris depuis quelques années, par l'avènement de tant de peuples à l'indépendance, un caractère d'urgence et d'actualité bien propre à faire réfléchir les fidèles sur leur rôle dans l'oeuvre missionnaire de l'Eglise.

Toutefois, même si cette transformation de l'Afrique est spectaculaire par sa rapidité, l'apostolat missionnaire doit répondre à des besoins et à des situations analogues dans l'ensemble des pays sous-développés, qui entreprennent la rude tâche de l'émancipation économique et doivent modifier profondément leurs cadres sociaux.

Le problème du sous-développement à l'échelle mondiale est devenu assez familier au grand public, du moins quant à ses données générales. Cela vient de plusieurs facteurs: progrès des moyens de communication, inquiétudes de la guerre froide, lutte des deux blocs, occidental et communiste, pour l'adhésion idéologique des pays neutres.

Dans cette tâche, la charité individuelle ne trouve guère d'emploi. Les programmes exigent des moyens que seuls peuvent mobiliser les Etats, voire les groupes d'Etats ou la société internationale. Cette aide ne se manifestera pas par des dons personnels, à l'occasion de collectes nationales, mais par des subsides ou crédits inscrits dans les budgets publics.

Nous avons cependant, comme catholiques, à l'égard de ces peuples un autre devoir qui peut et doit s'exprimer par l'aumône individuelle; c'est le soutien des oeuvres missionnaires. Et l'on peut dire que ce devoir devient encore plus impérieux dans la mesure où grandit l'aide économique internationale.

Depuis que les experts ont constaté que le sous-développement dépend d'abord de l'ignorance et d'un manque de compétence, au point qu'on a pu dire qu'un pays sous-développé est un pays sous-instruit, les programmes d'aide internationale ont entrepris un effort intense contre l'analphabétisme, parallèlement à la formation technique qui exige aussi une instruction de base; en même temps l'on s'efforce de préparer des élites afin d'assurer à ces peuples les cadres de savants, d'administrateurs, d'économistes, de sociologues, de politiques dont ils ont besoin.

Dans ces conditions, il est bien évident que la formation religieuse des catholiques dans ces pays doit se développer au même rythme pour ne pas être dépassée et submergée par le progrès de la culture dans tous les autres domaines. Les relations que ces jeunes pays établissent avec l'extérieur y apportent des doctrines contre lesquelles les fidèles doivent savoir se défendre. C'est ainsi que dans certaines parties de l'Afrique l'islamisme progresse plus vite que le christianisme à cause des contacts avec le monde arabe.

Durant les dernières décennies, la foi catholique a fait des progrès notables dans ces pays, spécialement en Afrique. Les derniers papes ont favorisé la formation du clergé autochtone. Ces jeunes chrétiens comptent de nombreux évêques choisis dans ces peuples, et l'Eglise a maintenant des cardinaux originaires de Chine, de l'Inde, du Japon, des Philippines et de l'Afrique. Cette révolution est providentielle à un moment où la réaction contre le colonialisme et l'avènement d'un sentiment national conseillent de confier davantage les postes d'autorité aux autochtones.

Ces progrès sont consolants, mais pour qu'ils puissent continuer l'Eglise doit doubler d'efforts, car un simple retard, ou un développement trop lent par comparaison avec l'évolution si rapide de ces pays, peuvent avoir des effets funestes pour plusieurs décennies.

Ces peuples ont besoin de renforts missionnaires de l'extérieur, et le Canada français doit avoir à coeur de continuer sa contribution dans ce domaine avec l'appui, sous tous rapports, de toute notre collectivité.

Dans cette mobilisation des secours spirituels et matériels de toute l'Eglise, les Oeuvres pontificales missionnaires tiennent un rôle de premier plan, en particulier pour la réalisation des grands objectifs formulés par Sa Sainteté Jean XXIII dans l'encyclique "Præcis Pastorum" sur les missions, quant à la formation du clergé autochtone, et aussi pour la promotion d'un laïc catholique dans ces pays, par la formation de centres de formation doctrinale spirituelle et sociale afin que les fidèles puissent faire face à leurs responsabilités.

A l'occasion de la Journée missionnaire du 23 octobre, S. E. Mgr Sigismondi, secrétaire de la S.C. de la Propagande et président des Oeuvres pontificales missionnaires adresse un appel où il écrit: "N'oublions pas qu'en donnant nous recevons. Pour remplir le rôle qui lui est confié, l'Eglise a besoin du témoignage unanime et complémentaire des fidèles répandus dans les différentes nations". Nous qui jouissons d'un niveau de vie élevé et pouvons nous permettre tant de dépenses superflues, avons une obligation d'autant plus grande de répondre généreusement à l'appel de l'Eglise en ce dimanche des Missions.

Paul SAURIOL

Blocs-Notes

Le Star a-t-il peur de la démocratie?

A la suite du Board of Trade, le STAR défend les conseillers de la catégorie "C". Entre autres avantages, cela permet d'être une fois de plus désagréable envers Jean Drapeau — et d'orienter ainsi l'électeur anglophone vers d'autres grands hommes: Sarto Fournier et M. Gérard Albert, par exemple.

Le Star a certes droit à ses préférences. Il peut très bien estimer, contre Drapeau, que les conseillers "C" se conduisent admirablement depuis vingt ans. Le Star n'a guère vu, pendant quinze ans, que le régime parlementaire était bafoué à Québec; il n'est vraiment pas très sensible à certaines erreurs.

J'ai suivi la politique municipale comme tout le monde, mais jamais de façon professionnelle: je serais donc bien en peine de dresser contre la catégorie "C" le dossier que le Star réclame. Mais si les conseillers de cette catégorie avaient rendu des services éminents, il me semble que nous aurions senti la présence des anges. Ça se serait sut

Pour ou contre?

Que pense le Star de la démocratie? Est-il pour ou contre?

Et s'il est "pour", comment, dans un gouvernement municipal, parvient-il à justifier la présence de conseillers nommés et non élus — même si

les groupes qui les désignent sont parfaitement respectables?

Il nous dira peut-être que ces messieurs sont l'équivalent municipal des sénateurs et des conseillers législatifs. Nous voyons de moins en moins l'utilité de ces deux chambres si hautes qu'elles en deviennent introuvables et inefficaces. Quoi qu'il en soit, on n'a jamais vu, dans un parlement comme le nôtre, des députés mélangés aux sénateurs quand il s'agit de désigner le gouvernement ou de faire des lois. Cette façon de procéder semble absurde. Il entre là comme un mauvais souvenir déformé de ce qui fut déjà proposé sous le nom de corporatisme: notre détection indigène a fait ses preuves, il est temps de l'écartier.

Je parviens mal à comprendre comment des tenants de la tradition britannique peuvent venir défendre, devant les pauvres Latins que nous sommes, une aussi évidente caricature de la démocratie. Pourquoi faut-il prendre à ce point ses précautions contre la volonté populaire?

Une attitude franche

Certes, les masses peuvent se tromper, et je ne prétends pas qu'un vote massif rende la démocratie honnête. Mais si l'on estime que la métropole ne sait pas se conduire, alors qu'on la mette carrément en tutelle. C'est désagréable, mais au moins c'est honnête.

Les régimes ambigus ne favorisent pas le sens des responsabilités. Si l'électorat, déjà très fractionné et compartimenté, n'élit que les deux tiers des conseillers, l'opinion est découragée d'avance, les mouvements de réforme se heurtent à des situations acquises, des majorités homogènes sont difficiles à dégager au Conseil.

Tout cela, semblait-il, est devenu peu à peu évident, aussi bien à l'électeur anglophone qu'au Canadien français. Encore faut-il ne pas dresser d'écrans entre l'évidence et le public. Il nous semble que les journaux ont d'autres fonctions.

André L.

La Bible vous parle

Nous avons été ensevelis avec le Christ par le baptême dans la mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous vivions nous aussi dans une vie nouvelle. (Rom. 6, 4)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

Comment passer d'une communauté économique à une communauté politique?

Par Alain Peyrefitte

Certains milieux fédéralistes pensent qu'il suffira d'insuffler du politique dans les institutions à six pour transformer les communautés techniques en communauté politique. Ce schéma n'était-il pas inscrit en filigrane dans le plan Schuman? "L'intégration" était appelée à comprendre des secteurs de plus en plus vastes. Les gouvernements, ayant pris l'habitude de consentir des abandons de souveraineté limités, en consentiraient de plus en plus grands. Les prérogatives politiques seraient progressivement placées sous le contrôle des organismes communautaires.

Cette vision repose sur un dogme: tant qu'on reste au plan des nations les querelles sont inévitables, puisque les gouvernements ont pour mission de garder jalousement le patrimoine qui leur a été remis. Ils ne pourront surmonter leurs contradictions que s'ils remettent un pouvoir de décision à des Européens échappant aux contingences politiques de chaque pays membre; seuls des sages dénationalisés peuvent alors envisager haut pour aboutir à des solutions communautaires, quitte à défier certains intérêts nationaux, puisqu'on ne peut, en modifiant les situations acquises, faire plaisir à tout le monde.

Fusion des exécutifs?

Au cours des derniers mois deux projets sont venus illustrer cette doctrine.

Fusion et renforcement des trois exécutifs. — Il n'est pas logique que trois administrations distinctes exercent trois domaines économiques qui exercent une continue interaction. Il n'existe déjà qu'une Assemblée, qu'un conseil des ministres, qu'une Cour de justice. On réaliserait une économie de moyens si l'on fondait les trois exécutifs en un, de manière que tous exercent une gestion commune, quitte à ce que les règles de fonctionnement soient distinctes selon le secteur en cause, conformément au traité qui le régit.

Qu'il convienne d'unifier ce qui est dispersé, sans doute. Mais cette unification ne peut être que le résultat de la fusion des pouvoirs économiques avec un système politique? Comment les techniciens de Bruxelles et de Luxembourg pourraient-ils accroître leurs compétences au-delà du domaine technique? Comment se substituerait-ils aux Etats? En dépit de ses pouvoirs, fort étendus sur le papier, la Haute Autorité de la C.E.C.A. ne peut mettre en oeuvre ses directives: dès lors qu'elle se heurte aux gouvernements nationaux, pour des raisons qui risquent d'altérer une situation politique interne, le dernier mot est à l'Etat agricole. Le traité de la C.E.C.A. peut présenter un plan satisfaisant pour l'esprit; mais tout gouvernement démocratique a des sujétions électorales et l'on sait que, dans ce domaine, elles sont particulièrement lourdes. Un gouvernement peut déléguer des pouvoirs techniques; comment pourrait-il abandonner les prérogatives politiques?

L'expression d'"exécutif" est du reste impropre. Commissions ou Haute Autorité n'exécutent à peu près rien. Sauf sur certains points restreints, elles se contentent, au moins dans la première étape du Marché commun, d'adresser des recommandations au conseil des ministres. Elles fonctionnent comme commissions de contact, où se rapprochent les points de vue divergents des gouvernements, et comme des comités de robots dont l'utilité vient de ce qu'ils justifient de ce que leurs membres essaient de concilier les optiques des pays auxquels ils appartiennent.

En ce sens les organismes "objectifs" des trois communautés sont appelés à rendre de précieux services; mais on ne voit pas comment ils pourraient gouverner. Le système institutionnel actuel, pas plus qu'il ne suffit à des tâches qui, par le jeu même des traités, débordent de plus en plus dans le domaine politique, n'est à même d'exercer un rôle international réel. Comment pourrait-on, concluent les adversaires de l'intégration, à partir d'institutions qui ne détiennent aucun mandat européen, avoir un pouvoir effectif, aucune réelle responsabilité, réaliser même en les unifiant, l'oeuvre colossale de l'union d'un continent?

Election de l'Assemblée au suffrage universel direct. — Cette légitimité qui fait défaut aux exécutifs leur viendra justement, répondent les partisans de l'intégration, des élections européennes. La volonté populaire donnera aux autorités supranationales, qui relèveront d'elle, l'indispensable consécration qui les fera échapper au reproche de technocratie. A un stade ultérieur on n'échappera sans doute pas à la nécessité de faire exercer le contrôle de l'autorité politique européenne par un Parlement élu au suffrage universel direct. En outre il y a un avantage certain à procéder le même jour à une consultation populaire qui fera prendre conscience aux peuples d'Europe de la solidarité de leurs destins. Enfin la certitude de ces élections, même lointaines, donnerait un puissant encouragement à l'idée européenne. Le projet de convention élaboré par le groupe de travail que présidait M. Dehousse, et

adopté par l'Assemblée plénière en avril dernier, est, dans l'absolu, cohérent et rationnel: il appellerait cependant des réserves si le projet devait être appliqué sans que de nouveaux pas aient été effectués vers l'unité politique.

La faiblesse des pouvoirs de l'Assemblée parlementaire européenne, le caractère exclusivement économique de ses compétences, la forme trop technique de ses débats, entraînent une large indifférence de l'opinion. Pourquoi l'homme de la rue et l'homme des champs se déplaceraient-ils pour élire une Assemblée dont l'activité retient à peine l'attention des spécialistes si entre temps ses pouvoirs n'avaient pas changé? Y aurait-il plus de monde pour assister aux réunions publiques des candidats ou des élus qu'il n'y en a pour assister aux séances de l'Assemblée à Strasbourg?

Au demeurant la légitimité de l'Assemblée, et, à travers elle, des exécutifs, changera-t-elle beaucoup le jour où ses membres seront élus au suffrage universel direct? A l'heure actuelle ils sont à la fois élus au suffrage universel direct et au suffrage indirect: désignés d'abord par le peuple souverain, ils le sont une seconde fois par les Parlements nationaux. Tant que la construction européenne en est à une phase purement technique il est permis de se demander si ce suffrage à deux degrés n'est pas plus démocratique et plus légitime qu'un suffrage direct. Comment huit cent mille habitants seraient-ils en mesure de choisir un candidat entre plusieurs qu'ils ne connaissent pas, et dont pour la plupart ils ne seront pas capables de distinguer les programmes? Des parlementaires nationaux ne sont-ils pas mieux à même de désigner parmi leurs collègues ceux qu'ils jugent le plus compétents ou dont les idées leur paraissent les plus proches des leurs? Vouloir faire désigner au suffrage direct des représentants dans une Assemblée hautement spécialisée revient à vouloir faire trancher par plébiscite un problème purement technique; les parlementaires nationaux ne sont-ils pas justement faits pour résoudre de tels problèmes?

De surcroît les élections européennes risquent, si le terrain de l'union politique n'est pas déjà préparé, d'entraîner de graves distorsions d'un type à l'autre. Il est pas exclu qu'en Allemagne, si la conjoncture donne à la campagne une signification vitale (préférer-vous l'union avec l'Ouest ou l'espoir d'une réunification?), l'affluence aux urnes soit grande. En France, au contraire, le chiffre des inscrits ne permettrait d'atteindre 60 ou 80%, et les élections ressembleraient à celles de certaines chambres de commerce.

Enfin les gouvernements trouveront sans doute dangereux de laisser procéder à des élections européennes sans avoir déjà fixé eux-mêmes le cadre de l'union politique européenne. Ils savent bien qu'ils risqueraient dans le cas contraire de jouer les apprentis sorciers. L'Assemblée aurait beau jeu en face des "exécutifs", européens mais non légitimes, et des gouvernements, légitimes mais non européens, à se proclamer seule intermédiaire de la souveraineté populaire européenne. C'est sur cette colonne que se reposerait tout l'édifice européen. On risquerait fort d'aboutir à un régime d'Assemblée.

L'étape de la confédération

Allons plus loin. La véritable intégration est-elle, de longtermes, réalisable? Au sens où elle est réalisée aux Etats-Unis, au sens où certains voudraient qu'elle le soit en Algérie et métropole, l'intégration signifierait que l'on pourrait voir un préfet allemand à Strasbourg, un bourgmestre français à Anvers, un amiral italien commandant la place de Toulon. Peut-on s'attendre que ces résultats soient possibles avant une ou plusieurs générations? Il n'est sans doute pas réaliste de vouloir brûler l'étape de la confédération, qui unit les Etats par le sommet tout en respectant l'autonomie de leurs bases.

On ne refait pas en un tournemain l'inconscient collectif de peuples qui ont un si long passé et dont les historiens se plaisent à retrouver, par dessus deux millénaires et malgré tous les brassages de population, les caractères distinctifs déjà à peu près parfaitement dessinés chez leurs ancêtres germaniques, gaulois, latins ou latins. Il faut n'avoir pas entendu une foule chanter avec ferveur la Marseillaise ou des milliers de poitrines scander "Deutschland" en acclamant un vainqueur olympique pour s'imaginer qu'on peut extirper d'un peuple son sentiment

Pour moi, il va prendre une prise de courant d'air

ÉLECTRON TREMBLAY

LA PILE ÉLECTRIQUE SUR DEUX JAMBES

MONTREAL EST EN PANNE IL EN FERA LA VILLE LUMIERE

DEHORS LES BOUFFONS! UN SEUL SUFFIRA

L'HOMME À LA CHEVELURE ÉLECTRIFIÉE

VENEZ À NOS ASSEMBLÉES ON VOUS METTRA AU COURANT



Normand Hudon

Si l'intérieur était aussi garni que l'extérieur

Lettres au "Devoir"

Le monument Duplessis sous le roc

Maurice Duplessis est mort, paix à ses cendres; mais de grâce qu'on nous fiche la paix avec sa mémoire. Le passé est garant de l'avenir, se plaignait à répéter le grand homme et c'est en pensant à cette vérité universellement reconnue que l'homme de la rue et l'homme des champs se déplaceraient-ils pour élire une Assemblée dont l'activité retient à peine l'attention des spécialistes si entre temps ses pouvoirs n'avaient pas changé?

national, avec les préjugés et le chauvinisme qu'il lui comporte fatalement. Un patriotisme ne s'improvise ni ne s'éteint en quelques années. Il se forge lentement, au feu des espoirs communs, des craintes partagées, des épreuves et du sang. On peut arriver à harmoniser le patriotisme français et le patriotisme allemand. On ne peut pas, de longtemps, les supprimer d'un trait de plume pour leur substituer un patriotisme commun, qui serait bien artificiel et bien fragile tant qu'il n'aurait pas été scellé par les longs cheminement de l'histoire. La rupture du Mali ne préfigure-t-elle pas ce qui arriverait probablement très vite si l'on voulait intégrer l'Europe sans tenir compte des personnalités nationales et fédérer de vieux Etats sans passer par leur confédération?

Cette même histoire ne révèle-t-elle pas le reste que, l'existence en commun créant des liens progressifs, les confédérations fédératives? Les Etats-Unis, la Suisse, les Pays-Bas, l'Allemagne, ont été pendant de longues années des confédérations. La voie confédérale, sans doute la seule possible à l'heure actuelle, est de nature à faciliter un jour vif et semblablement lointain, mais elle hâtera la venue une fusion plus intime.

Face aux nouveaux projets français, les "européens" de France ou de l'étranger se partagent en deux tendances. Les premiers, désespérant de rallier le gouvernement français à la sainte orthodoxie intégrationniste, concluent qu'il n'y a rien à faire du vivant du général de Gaulle. Ils attendent la fin de sa mission, et peut-être aussi de son régime, pour reprendre une oeuvre d'intégration dont ils estiment que l'évidence s'imposera alors d'elle-même. Ils se contenteront en attendant de dénoncer son "désir d'hégémonie" ou son "arrière-pensée de troisième force", et de rejeter comme une trahison toute initiative qui ne s'inscrirait pas dans la ligne fédéraliste classique compromettant par la suite les chances de succès de l'intégration à six. Leur attitude rejoint celle des ministres des affaires étrangères qui, lors de leur conférence historique à Bruxelles, en août 1954, avaient, encouragés par certains milieux français, repoussé les modifications que M. Mendès-France leur proposait pour rendre le traité de C.E.D. acceptable au Parlement français.

D'autres, excluant la politique du pire, sont décidés à s'accommoder des initiatives européennes du général de Gaulle, quitte à s'efforcer de les infléchir dans un sens plus conforme à leurs vues. Il dépendra de la manière dont seront approfondis les thèmes de réflexion proposés par le général de Gaulle à nos partenaires que les seconds l'emportent sur les premiers. (à suivre)

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde).

gens l'admettent et c'est dans cette atmosphère que l'on annonce le parachèvement prochain du monument Duplessis. Comme quel le ridicule ne tue pas toujours.

Lorsque l'Histoire impartiale aura jugé l'oeuvre de cet homme, le verdict sera tellement accablant que nos enfants se demanderont avec inquiétude de quelle taille étaient leurs parents pour avoir bêtement laissé couler dans le bronze un si misérable pygmée. En brusquant l'érection du monument Duplessis, M. Sauvé a imposé à la province le plus sinistre des cadeaux, et, pour ma part, je suis convaincu que ce chef de Troie, orgueilleusement installé dans nos murs, ne peut que nous amener de désagréables surprises.

Certains comédiens ont même poussé l'impertinence jusqu'à fonder une société pour perpétuer la mémoire du supposé grand homme. A ces plaisants il faudrait rappeler que la farce est enfin terminée et qu'elle était de si mauvais goût qu'il est même mal-

séant d'en parler. Nous avons le devoir strict de présenter à nos enfants des modèles qui sont des hommes de trempe, des hommes de talent, bref des hommes de valeur et je me révolte à la seule pensée que l'on puisse un jour imposer à mon fils comme critère inviolable d'intégrité, d'impartialité et de droiture ce triste nain politiquement difforme, putride et cancéreux.

Mais il faut être réaliste tout de même: le monument Duplessis sera bientôt parachévé et il faut lui trouver un emplacement de tout repos. Je suggère qu'on l'enterre sous des tonnes de roc dans un endroit ignoré de tous pour que si jamais on le retrouve il y ait des chances qu'on puisse le confondre avec les hommes du temps des cavernes. Pour nous du Québec, nous ne lui devons que le pardon chrétien et, entre nous, il en a bien besoin. Duplessis est mort, paix à ses cendres.

Paul-Emile Tremblay, notaire, La Malbaie, Co Charlevoix.

L'Antre du poème

Frère Clément Loqueuil, Critique littéraire, LE DEVOIR.

Cher monsieur, J'ai lu avec le plus grand intérêt dans Le Devoir du 1er octobre votre critique intitulée: "Exploration de l'Antre du Poème". Toutefois permettez-moi de vous souligner qu'une légère erreur s'est glissée dans l'une de vos citations. Vous me faites écrire: "l'intériorité parfaite se consomme dans l'uniforme perfection du vide". Il n'est pas étonnant qu'après une telle déformation (sans aucun doute involontaire) de la phrase originale, vous demandiez s'il y a là "un simple jeu verbal, une simple effervescence de pythionisme".

Mais le texte exact: "l'intériorité parfaite, uniforme perfection du vide..." (Autre mythe de l'Antre du Poème, une évidence signification. (Cr. par exemple le "néant pur" de Mallarmé, et tous les mythes littéraires ou religieux qui ont trait à la notion du "vide pur", du "beau néant", etc., lesquels mythes j'y remets en question, justement, dans cet aphorisme.)

Je me permets de faire cette petite mise au point dans l'intérêt des lecteurs, et aussi (pourquoi le cacher?) dans l'intérêt des plus sincères d'entre nos jeunes écrivains, cette race étrange de d'anciens voudraient éteindre avant même qu'elle ne mûrisse, et porte haut des fruits enfin clairs... Car certaines gens se feraient fort d'ajouter cette erreur au crédit de nos absurdités supposées, ce qui ne ferait qu'accroître la réputation surfaite selon laquelle la plupart d'entre nous souffrons d'un confort égoïste, et en faisons souffrir les lecteurs, nos éventuelles victimes... Je profite de cette occasion pour vous remercier de votre critique particulièrement vivifiante. Comme la "santé" de nos critiques en général laisse autant (sinon plus) à désirer que celle de nos écrivains, de sentir quelqu'un s'attarder avec honnêteté sur nos ouvrages peut-être maladroits mais "saignés vivifs", nous apporte une joie d'eau pure qui, au désert, prend plus de poids que tous les chameaux du monde... Avec mon amitié sincère, Yves Préfontaine

Avalanche de permis

M. le procureur général Gouvernement de la province de Québec Edifice du Parlement Québec, P.Q.

res d'ouverture des débits, mais d'appliquer rigoureusement la loi. C'est une FARCE et nous souhaitons que la justice de notre province va passer outre à ces demandes et en plus, avec les mêmes heures, qui existent présentement, va quand même appliquer rigoureusement la loi. Nous savons que ceux qui n'ont pas l'âge, sont admis dans les buvettes et aussi, que longtemps après les heures prescrites pour la fermeture, derrière des volets clos, on continue à s'enivrer. Monsieur Lalapine, vous êtes un de ceux qui avez à coeur, nous le savons, l'avancement de la race canadienne-française. Alors, au nom de cette race, en partie inconsciente de son avenir, nous vous demandons de mettre le frein à cette vague d'intempérance qui veut nous engloutir.

Nous vous demandons également de faire appliquer la loi qui régit les liqueurs. Toujours en vue du bien commun et de la prospérité des nôtres, nous demeurons: LES CHEVALIERS DE CHAMPLAIN Intendance de St-Hyacinthe par Gérard Fraser Grand Intendant

Le nombre des sans-travail a diminué de 25,000 du 15 août au 15 septembre

OTTAWA. — Le Canada avait 327.000 chômeurs il y a un mois, soit le chiffre le plus élevé pour la mi-septembre depuis la guerre. Le gouvernement ajoute toutefois que le chômage a diminué légèrement entre la mi-août et la mi-septembre.

Le rapport dit qu'à la mi-septembre, l'effectif de la main-d'œuvre était de 163.000 de plus qu'à la même date l'an dernier, que le nombre des personnes employées était de 81.000 de plus qu'en septembre 1959 et qu'il y avait 102.000 chômeurs de plus qu'il y a un an.

Il ajoute que cette année, de la mi-août à la mi-septembre, il y a eu une diminution de 25.000 dans le nombre des personnes sans travail à la recherche de travail.

Voici les divers chiffres: Main-d'œuvre: septembre 1960: 6.474.000; août 1960: 6.221.000; septembre 1959: 6.291.000. Employés: septembre 1960: 6.147.000; août 1960: 6.271.000; septembre 1959: 6.006.000. Chômeurs: septembre 1960: 327.000; août 1960: 352.000; septembre 1959: 225.000.

Cette année, de la mi-août à la mi-septembre, le chômage a augmenté.

Le rapport du gouvernement, émis conjointement par le ministère fédéral du travail et le bureau de la statistique, dit que le chômage a le plus dimi-

nué, en partie à cause du retour au travail des ouvriers de l'automobile qui participent à la production d'un nouveau modèle.

La nouvelle dénomination des sans-travail, qui inclut les "sans emploi" qui se cherchent du travail et les ouvriers licenciés temporairement, jusqu'à 30 jours, ajoute 5,1 pour cent aux chiffres des chômeurs inscrits en septembre. Ce chiffre se compare à 5,3 pour cent en août et 5,6 pour cent, en septembre 1959.

Dans le Québec, Le rapport ajoute que le taux du chômage a été plus élevé dans les régions de l'Atlantique et du Québec, ainsi que dans le Québec, mais beaucoup plus bas dans celles de l'Ontario et des Prairies.

En analysant les chiffres compilés par le bureau, le ministre du travail a dit que le retour des étudiants aux collèges et l'achèvement d'une grande partie de la plus forte récolte du Canada ont été les principales caractéristiques des marchés du travail pour août et septembre.

Mille délégués, à Québec, pour le congrès forestier

QUÉBEC. — Un grand congrès forestier groupant plus de 1.000 participants sera tenu à Québec, du 23 au 27 octobre prochain.

Ce congrès réunira les membres de la Corporation des ingénieurs forestiers de la province de Québec et les membres de l'Institut forestier du Canada, dans le but de souligner d'une façon toute spéciale les cinquante ans de la chaire d'enseignement forestier à l'Université Laval de Québec.

L'année 1960 a été déclarée l'année de la forêt dans la province de Québec, et plusieurs manifestations ont eu lieu à cet effet depuis le mois de janvier dernier.

Parmi ceux qui prendront la parole à l'ouverture du congrès et souligneront la bienvenue aux congressistes, il y aura notamment: l'hon. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts de la province de Québec; M. H. J. Hodzins, président de l'Institut forestier du Canada; M. Maurice Gérin, I.F., président de la Corporation des ingénieurs forestiers de la province de Québec; et le Dr L. Z. Rousseau, I.F., doyen de la faculté d'Arpentage et de Génie forestier de l'Université Laval.

Le thème du congrès sera "l'éducation forestière au Canada" et plusieurs conférenciers rappelleront ce qui se fait au point de vue de l'enseignement forestier dans les écoles primaires et secondaires, dans les écoles spécialisées et dans les universités.

En plus de nombreux délégués venant de toutes les parties du Canada, il en viendra aussi des États-Unis, de la France et de divers autres pays.

Le thème du congrès sera "l'éducation forestière au Canada" et plusieurs conférenciers rappelleront ce qui se fait au point de vue de l'enseignement forestier dans les écoles primaires et secondaires, dans les écoles spécialisées et dans les universités.

En plus de nombreux délégués venant de toutes les parties du Canada, il en viendra aussi des États-Unis, de la France et de divers autres pays.

Elles révèlent que le plus fort chômage antérieur inscrit en

LE "MOIS DE LA PUBLICITE"

Le Publicité-Club est reçu par la Chambre de commerce

Les publicitaires, qui ont inventé plus de "mois" que le calendrier romain peut en contenir, poursuivent en octobre, une campagne de propagande sous le nom du mois de la publicité.

Cette campagne est organisée par le Publicité-Club de Montréal, qui groupe quelque 200 publicitaires de langue française. Elle a deux buts bien distincts: augmenter les investissements publicitaires des annonceurs nationaux au Canada français et prouver aux consommateurs que "la publicité profite à tous" en étant un facteur de progrès économique et social.

M. Dan V. Pleshyano, a pour sa part, fait la remise officielle de deux dossiers de recherches sur le marché français au président de la Chambre de commerce de Montréal, M. René Paré.

Les divers régions: L'Atlantique: A la mi-septembre, on y comptait 38.000 chômeurs, soit 2.000 de moins que le mois précédent et 1.000 de moins que le total de septembre, pour l'an passé.

Ces dossiers, qui font partie d'une série de douze que commanditent les membres du Publicité-Club, visent à donner certains éclaircissements sur les valeurs économiques et démographiques du Canada français et pouvant être utiles aux publicitaires et aux hommes d'affaires.

L'emploi s'est étendu entre les mois d'août et de septembre dans l'agriculture, les forêts et la préparation et la mise en conserves, et a décliné dans la construction et l'industrie touristique. Toutefois, le chômage représentait 6,5 pour cent du travail possible, comparativement à 6,9 pour cent, l'année précédente.

Les deux dossiers qui ont été remis aux membres de la Chambre de commerce décrivent Montréal et la périphérie de Montréal. Ils comprennent quatre sections et une carte géographique de ces régions. La première section analyse la structure démographique; la deuxième, le niveau de vie de la population et son pouvoir d'achat; la troisième est consacrée à une liste des principales activités commerciales et industrielles et enfin, la quatrième donne des renseignements très précis sur le tirage ou le rayonnement des divers véhicules qui s'offrent à l'homme d'affaires pour atteindre le marché consommateur.

Le Québec: la situation du chômage est inchangée, soit 119.000 personnes pour le mois de septembre et d'août, mais ce chiffre indique une augmentation directe de 75.000 sur l'année précédente. 6,4 pour cent des travailleurs de la région étaient sans travail, comparativement à 4,3 pour cent, un an auparavant.

Les dirigeants de la Chambre de commerce de Montréal ont loué le travail gigantesque accompli par le Publicité-Club depuis deux ans en faisant remarquer que la publicité est un secteur de notre économie qui est très bien défendu grâce aux efforts des quelque 200 publicitaires de langue française qui font partie de l'association professionnelle.

Le Québec: la situation du chômage est inchangée, soit 119.000 personnes pour le mois de septembre et d'août, mais ce chiffre indique une augmentation directe de 75.000 sur l'année précédente. 6,4 pour cent des travailleurs de la région étaient sans travail, comparativement à 4,3 pour cent, un an auparavant.

Les dirigeants de la Chambre de commerce de Montréal ont loué le travail gigantesque accompli par le Publicité-Club depuis deux ans en faisant remarquer que la publicité est un secteur de notre économie qui est très bien défendu grâce aux efforts des quelque 200 publicitaires de langue française qui font partie de l'association professionnelle.

CINQUANTAIRE H. E. C.

Quatre doctorats honorifiques seront décernés

L'Université confèrera des doctorats honorifiques en sciences commerciales à quatre personnalités du monde des affaires, mercredi le 26 octobre, à 3 heures. Cette cérémonie prendra place dans le cadre des manifestations qui marquent le cinquantenaire de l'École des hautes études commerciales.

Ont pris part à cette cérémonie le président de la Commission hydroélectrique de Québec, M. Jean-Claude Lessard, et le président de la Dominion Structural Steel, M. E.L. Hartley, entourés de MM. Louis O'Sullivan, commissaire, Léon Roy, directeur général, Cecil C. Parkes, assistant du président, Herbert W. Haberl, ingénieur en chef adjoint des projets techniques, Laurent Normandeau, ingénieur en résidence, René Therrien, directeur de la publicité, tous de l'Hydro-Québec; et de MM. G. E. Temple, vice-président, J.D. Richards, gérant pour la région de Montréal, J.T. Patterson, gérant des ventes à Montréal, J. Brown, gérant de la construction pour la même région, Jack Jackson, gérant des ventes à Toronto, tous de la Dominion Structural Steel; Ignace Brouillet et Guy Carmel, ingénieurs conseils et R. Even, du bureau Brouillet et Carmel; Gaston Gagnier, architecte, Harold V. Petersen, vice-président, et Collin Campbell, tous deux de Thompson-Petersen Advertising Agency Ltd.

Les personnes honorées sont les suivantes: M. Wilfrid Girouard, industriel, président de Volcano Ltée, M. Lucien G. Rolland, industriel, président de la Compagnie de Papier Rolland Ltée, le sénateur H. de M. Moison, président de la Brasserie Moison et M. Gilbert LaTour, directeur général de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Les personnes honorées sont les suivantes: M. Wilfrid Girouard, industriel, président de Volcano Ltée, M. Lucien G. Rolland, industriel, président de la Compagnie de Papier Rolland Ltée, le sénateur H. de M. Moison, président de la Brasserie Moison et M. Gilbert LaTour, directeur général de la Chambre de Commerce du district de Montréal.



L'immeuble Hydro-Québec prend forme

On a procédé, hier après-midi, à la mise en place par les ouvriers de la Dominion Structural Steel Ltd., de la dernière poutre du gratte-ciel qui logera les futurs bureaux administratifs de l'Hydro-Québec, angle Dorchester et Saint-Urbain.

L'immeuble destiné à abriter le centre administratif de l'Hydro-Québec, le premier gratte-ciel vers l'est de Montréal, atteint une hauteur de 355 pieds au-dessus du sol. Avec façade de 250 pieds de long boulevard Dorchester sur 96 pieds dans l'autre direction, il sera de 27 étages dont 24 pour loger les bureaux et 3 pour loger le mécanisme des onze ascenseurs, l'équipement des systèmes de chauffage et de ventilation, le réservoir de refroidissement, etc. De plus, les fondations s'appuient à 57 pieds dans le sol, ce qui a permis la construction de 5 étages, souterrains ceux-là, pour servir de garage d'automobiles et loger certains services.

L'immeuble s'appuie sur d'énormes piliers en H, dont un de 13 tonnes, les autres un peu moins lourds. Au total, la structure a requis 7100 tonnes d'acier. Il est à souligner qu'il a fallu à peine plus de 5 mois pour monter cette armature.

Hydro-Québec innove dans le domaine du chauffage: profitant de ce qu'une puissante sous-station est sur le point d'être complètement aménagée en sous-sol à l'arrière de l'immeuble à bureaux, on utilisera la chaleur dégagée par les gros transformateurs pour chauffer l'édifice. Les ingénieurs de l'Hydro-Québec ont calculé que cette chaleur pourra suffire au chauffage jusqu'à ce que le froid à l'extérieur atteigne 10 degrés sous zéro. D'où économie considérable puisqu'on n'utilisera que rarement l'équipement de chauffage auxiliaire.

Les entrepreneurs commencent incessamment la construction des murs extérieurs. On prévoit que dans un an l'installation des ascenseurs sera fort avancée, de même que le fini intérieur. Quelques étages inférieurs devraient pouvoir être occupés au début de 1962 et tout l'édifice à la fin de l'année.

Les entrepreneurs commencent incessamment la construction des murs extérieurs. On prévoit que dans un an l'installation des ascenseurs sera fort avancée, de même que le fini intérieur. Quelques étages inférieurs devraient pouvoir être occupés au début de 1962 et tout l'édifice à la fin de l'année.

ARBUSTES de Toutes Sortes pour HAIES

Le plus GRAND CHOIX d'ARBUSTES appropriés et VIVACES pour HAIES basses, médiums, hautes. Prix très raisonnables. GUIDE GRATIS de plantation, etc. VENEZ les voir à notre PALAIS DU JARDIN ou ÉCRIVEZ pour notre CATALOGUE général de PLANTES ORNAMENTALES, SEMENCES, ACCESSOIRES de jardin.

W. H. PERRON & Cie Ltée
515 BOUL. LABELLE, L'ABORD À PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40)

Partez à la conquête de TOUS LES COINS DE L'EUROPE... EN AUTOMOBILE!

Profitez des facilités les plus avantageuses d'ACHAT ou LOCATION de n'importe quelle marque de voiture neuve européenne, de votre choix!

SIMCA — RENAULT — CITROËN PEUGEOT — VOLKSWAGEN — PANHARD

MILLAGE ILLIMITÉ — ASSURANCE ET PERMIS INTERNATIONAUX LIVRAISON EN EUROPE AVEC GARANTIE DE RACHAT EN DOLLARS

Service Européen de Tourisme Automobile Enrg.
MONTREAL: 1174 rue Drummond — Tél.: UN. 1-6200 & UN. 1-3704
1219 rue St-Denis — Tél.: AV. 8-4902

Parti Civique de Montréal

GRANDE ASSEMBLEE



CE SOIR 8h.

ÉCOLE STE-ROSE-DE-LIMA (Ancienne Ecole Esther Blondin) 80 Parc Georges-Etienne Cartier

JEAN DRAPEAU et les candidats du Parti Civique de Montréal

Écoutez le discours de JEAN DRAPEAU ce soir CKAC de 9 h. à 10 h.

Pourquoi le régime parlementaire à Montréal? Pourquoi tant de chômage à Montréal? Comment doit-on arrêter la vague de crimes à Montréal? Pourquoi doit-on abolir la classe "C"?

LE PARTI CIVIQUE DE MONTREAL le SEUL parti avec un programme COMPLET

Sortons SARTO... Votons DRAPEAU

Elisons toute l'équipe du Parti Civique

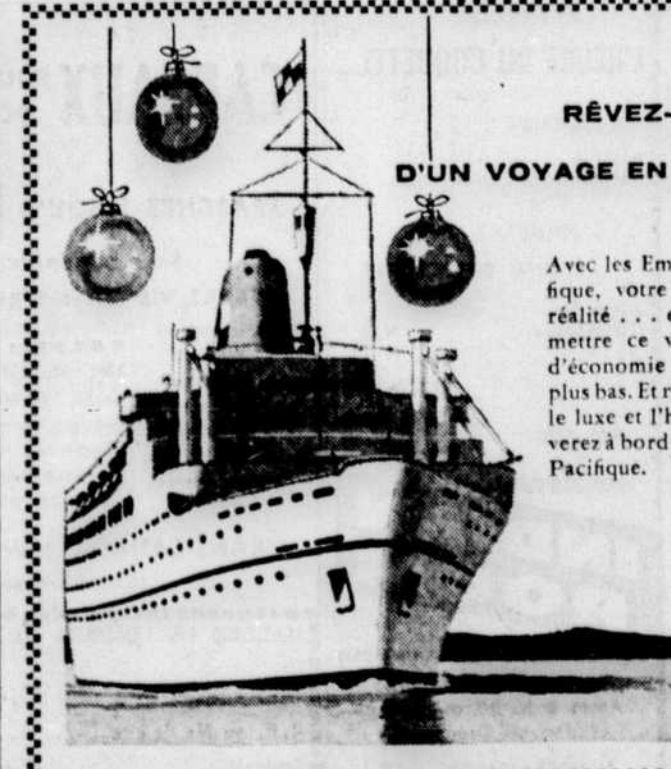
Réembauchage de deux policiers à Dolbeau

Un tribunal d'arbitrage présidé par Me Edgard Tremblay, et composé de Me Robert Auclair, arbitre syndical, et de M. Jean-Baptiste Bellemar, arbitre patronal, a décidé à l'unanimité d'ordonner à la ville de Dolbeau de réembaucher M. Gérard Bouchard et M. Alcega Brassard qui avaient été congédiés deux ans plus tôt. De plus, le tribunal a ordonné à la ville de payer à ces deux policiers l'équivalent de 12 mois de salaire à partir du 15 octobre 1959, moins les montants qu'ils peuvent avoir gagnés pendant cette période.

Le tribunal d'arbitrage en est venu à cette décision après avoir jugé que les motifs invoqués par la ville de Dolbeau pour congédier ces deux policiers étaient nettement insuffisants et qu'une suspension de 15 jours aurait été suffisante dans les circonstances.

Me Marcel Simard, avocat d'Alma, représentait l'Association des policiers et pompiers de Dolbeau et Me Roland Bergeron de Roberval représentait la ville de Dolbeau.

Me Marcel Simard, avocat d'Alma, représentait l'Association des policiers et pompiers de Dolbeau et Me Roland Bergeron de Roberval représentait la ville de Dolbeau.



Pour ACHAT et VENTE de PROPRIÉTÉS

Consultez LARRY FAUST sans tarder. Où les ventes et les amis se multiplient. Maison qui a la confiance du public. IMMEUBLES FAUST CIE LTEE. Président: LAURIER FAUST. DU. 1-1821 RE. 3-5361

RÉVEZ-VOUS D'UN VOYAGE EN EUROPE à l'époque des Fêtes?

Avec les Empress du Canadien Pacifique, votre rêve peut devenir une réalité... et vous pouvez vous permettre ce voyage durant la saison d'économie alors que les tarifs sont plus bas. Et rappelez-vous: rien n'égale le luxe et l'hospitalité que vous trouverez à bord des Empress du Canadien Pacifique.

Montréal à Greenock & Liverpool: EMPRESS OF BRITAIN - 15 nov. EMPRESS OF ENGLAND - 24 nov. Montréal à Liverpool: Départ à l'aube (Les passages montent à bord la veille) EMPRESS OF FRANCE - 30 nov. Québec à Greenock & Liverpool: EMPRESS OF BRITAIN - 6 déc. *Voyage sous conduite spéciale

Canadien Pacifique VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU: CANADIEN PACIFIQUE 201 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1 Tél.: UN. 1-6811

Quinze banquets simultanés des jeunes libéraux

OTTAWA — Dans quinze cités canadiennes, de St-Jean, Terrebonne, à Vancouver, la Jeunesse libérale du Canada et ses invités assisteront à un banquet identique et entendront simultanément la voix de leur chef, l'honorable Lester B. Pearson...

Ce dîner national, a annoncé M. Jean David, de Montréal, président de la Fédération canadienne des jeunes libéraux, aura lieu samedi le 3 décembre à St-Jean, T.-N., Charlottetown, Halifax, Moncton, Québec, Sherbrooke, Montréal, Ottawa, Hamilton, Toronto, Sudbury, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver.

Les profits réalisés par cette vaste entreprise, organisée pour la première fois par un parti politique au Canada, serviront à défrayer les dépenses des jeunes libéraux de tous les coins du pays qui assisteront au rassemblement national du parti libéral à Ottawa les 9, 10 et 11 janvier, a ajouté M. David.

Le discours de M. Pearson sera le point culminant de la soirée, ou de la fin d'après-midi, selon l'endroit. En effet, les paroles de M. Pearson traverseront six zones horaires différentes, comme le savent si bien ceux qui sont aux prises avec l'organisation de programmes de radio ou de télévision. La réunion déjà avancée à St-Jean, T.-N., entendra M. Pearson à 8 h 30 p.m. tandis qu'à Vancouver la réunion est convoquée pour 4 heures de l'après-midi.

AVIS PUBLIC

Atis est par les présentes donné que Monsieur Joseph Fortier, marchand, domicilié à La Sarre, Abitibi ouest, et président diocésain de l'Association Diocésaine d'Amos, M. Camille Lavoie, représentant, domicilié à 72, 10ième Rue, à Alma, Lac St-Jean, et président section urbaine de l'Association Diocésaine de Chicoutimi, Monsieur Wilfrid Dufour, médecin vétérinaire, domicilié à Notre Dame d'Hébertville, Lac St-Jean, président de la section rurale de l'Association Diocésaine de Chicoutimi, Monsieur Jean Leduc, forestier de la Ville de Forestville, Forestville président, diocésain de l'Association Diocésaine de Haut-Rivage, Monsieur G.E. Turcotte, domicilié à Saint-Jacques, Cte Montclair, agronome, et président diocésain de l'Association Diocésaine de Joliette, Monsieur Osmose Noé, marchand, domicilié à l'Annonciation, Cte La-Plante, président diocésain de l'Association Diocésaine de Mont-Laurier, Me Guy Payer, avocat, domicilié à 58 rue Thorncroft à Dorval, président diocésain de l'Association Diocésaine de Montréal, M. Lorenzo Saint-Arnaud, cultivateur domicilié à Saint-Wenceslas, Cte Nicolet, et président de la section rurale de l'Association Diocésaine de Nicolet, M. François Groulx, notaire, domicilié à 69 rue Prud'homme, à Hull, et président de la section urbaine de l'Association Diocésaine d'Ottawa, Monsieur E. Antoine Tillet, agronome, domicilié à Fort-Coulonge, Cte Pontiac, président diocésain de l'Association Diocésaine de Pembroke, Monsieur Albert Guillet, médecin, domicilié à Charlesbourg, Qué., président section urbaine de l'Association Diocésaine de Québec, Monsieur Rodolphe Maheux, domicilié à Saint-Georges, Cte Beauce, président de la section rurale de l'Association Diocésaine de Québec, Monsieur Omer Rousseau, cultivateur, domicilié à St-Fabien sur Mer, Cte de Rimouski, président diocésain de l'Association Diocésaine de Rimouski, Monsieur Albert Dumas, médecin, domicilié à Montmagny, président de la section urbaine de l'Association Diocésaine de Ste-Anne de la Pocatière, Monsieur Bernard Beaupré, ingénieur civil, domicilié à Richelieu, président de la section urbaine de l'Association Diocésaine de Saint-Hyacinthe, Monsieur Jean Mathan, bourgeois, domicilié à St-Joseph de St-Hyacinthe, président de la section rurale de l'Association Diocésaine de Saint-Hyacinthe, Monsieur Léopold Dubuc, médecin, domicilié à Saint-Remi, comté de Napierville, président de la section urbaine de l'Association Diocésaine de Saint-Jean de Québec, Monsieur Lucien Gendron, ingénieur professionnel, domicilié à Verchères, président de la section rurale de l'Association Diocésaine de St-Jean de Québec, Monsieur Roger Lavigne, médecin, domicilié à Lachute, président urbain de l'Association Diocésaine de Saint-Jérôme, Monsieur Paul Desrochers, représentant, domicilié à Rosemère, Cte Terrebonne, président section rurale de l'Association Diocésaine de Saint-Jérôme, Monsieur J. Conrad Caver, bourgeois, domicilié à Sherbrooke, président urbain de l'Association Diocésaine de Sherbrooke, Monsieur Emile Simoneau, domicilié à Barnston, bourgeois, président de la section rurale de l'Association Diocésaine de Sherbrooke, Monsieur Maurice Caouette, domicilié à Rouyn, agent d'assurance, président diocésain de l'Association Diocésaine de Timmins, Monsieur Roland Le Roux, pharmacien, domicilié à Trois-Rivières, président urbain de l'Association Diocésaine de Trois-Rivières, Monsieur Henri Lapointe, contremaitre, domicilié à Shawinigan Sud, président rural de l'Association Diocésaine de Trois-Rivières, Monsieur Alphonse Blanchard, négociant, domicilié à Coteau-du-Lac, Cte Soulanges, président diocésain et rural de l'Association Diocésaine de Valleyfield, Monsieur René Dupont, cultivateur, domicilié à Chateauguay Village, Cte Chateauguay, président urbain de l'Association Diocésaine de Valleyfield, Me Roch Roy, avocat, domicilié à Gaspé, président diocésain de l'Association diocésaine de Gaspé, tous directeurs et administrateurs de la Fédération des Commissions Scolaires Catholiques du Québec et tous membres de ladite Fédération et tous commissaires d'écoles, s'adresseront à la législature de Québec à sa prochaine session, pour obtenir l'incorporation de "LA FEDERATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES CATHOLIQUES DE QUEBEC" avec tous les pouvoirs, droits et privilèges des corporations civiles ordinaires, droits et privilèges et spécialement tous les pouvoirs concernant l'administration, la conduite et la gestion des affaires, l'admission, la cotisation, la discipline et la représentation de ses membres. La Corporation aidera ses membres dans leurs efforts pour régler les différents problèmes scolaires, économiques et sociaux que leur sont devenus, directement ou non, par la Loi de l'Instruction Publique ou par d'autres lois. Elle aura en outre les pouvoirs d'établir dans son sein diverses sections dont elle déterminera le nombre et les cadres. Elle pourra posséder des immeubles pour la poursuite de ces fins. La Corporation pourra adopter tout autre règlement jugé nécessaire à ses fins et se chargera de les faire respecter. La Corporation sera administrée par un Conseil d'Administration dont le choix des membres, les fonctions et les devoirs seront fixés par règlement. La Corporation sera restreinte aux seules associations diocésaines des Commissions Scolaires Catholiques de Québec et aux Commissions Scolaires Catholiques de Québec ou considérées comme telles. Le siège social et principal de la Corporation sera situé temporairement dans la cité et la ville de Québec.



Me JEAN DRAPEAU MAIRE

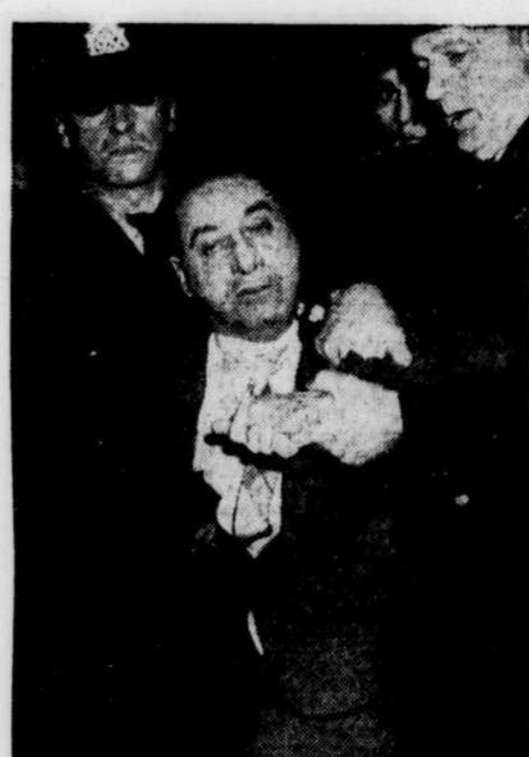
EN AVEZ-VOUS ASSEZ?????



LE MEURTRE DU CAFÉ PAL'S



RUE NOTRE-DAME EST. Le programme d'élargissement des rues sous Fournier.



ASSEMBLÉE DU CONSEIL DIRIGÉE PAR FOURNIER

QUELLE HONTE POUR MONTREAL

VOTONS OUI AVEC L'ÉQUIPE DRAPEAU

Plus de sécurité et moins de crimes! Plus de travaux et moins de chômage! Plus d'action et moins de marchandage!

Redonnons à Montréal sa dignité

Le Parti Civique de Montréal est le seul qui vous offre un programme complet et réaliste, basé sur l'expérience, l'intégrité et le désir de ses 66 candidats de bien servir toutes les classes de la société.

VOTONS OUI AVEC L'ÉQUIPE DRAPEAU!

La seule équipe complète

Publiée par le Parti Civique de Montréal



INCH-STANTON M. P. MASSÉ H. BROCK G. P. LARUE L. G. BONAHOUD T. BARATH A. COHEN L. COULURE J. LABELLE J. LAROCHE E. DESJARDINS E. LALIBERTÉ A. V. SPADA J. P. LEMIRE J. P. MARCHAND C. DURVAGE D. J. P. FORGET G. NIDING J.-O. ROY J. DRAPEAU

Les cultivateurs ne s'opposent...

(Suite de la page 3) se se retrouvent dans sa dimension, l'intensification de sa production et sa spécialisation, ainsi que la diminution du nombre de travailleurs agricoles par unité d'entreprise. Il appartient à nous, cultivateurs, de diriger la réadaptation nécessaire et de maintenir les avantages essentiels de notre ferme familiale, c'est-à-dire sa valeur sociale, humaine et familiale. L'avenir exige que nous continuions à sauvegarder et à stimuler l'agriculture familiale. L'intérêt bien compris des générations à venir nous le commande, de dire M. Lemoine. De 1935 à 1959, la production par travailleur agricole au Canada a augmenté de 75 pour cent.

Depuis, malgré l'utilisation des techniques modernes et une plus grande productivité de la ferme, les conditions économiques des agriculteurs n'ont cessé de se détériorer. Comment expliquer un tel phénomène? D'une part, le coût des articles et services nécessaires au cultivateur est devenu de plus en plus élevé. Prenant comme base la période 1935-1939, l'indice qui était de 230 en 1951 est monté à 282,7 en 1959. Du côté des prix de vente, il y a eu une tendance à la baisse. Le cultivateur a lui aussi essayé d'améliorer le niveau de vie de sa famille, mais avec plus de succès. Dans les circonstances, on peut affirmer, sans crainte que dans une large proportion, l'augmentation de l'efficacité de la ferme a surtout bénéficié au consommateur. A l'occasion d'une série de conférences données par M. Harkness, ministre fédéral de l'Agriculture, dans les provinces des Prairies, celui-ci, par une série de statistiques, démontrait jusqu'à quel point le dollar du consommateur aujourd'hui représente proportionnellement un pouvoir d'achat beaucoup plus grand de produits alimentaires qu'il y a 25 ans passés. Il nous faut l'admettre. Depuis 10 ans surtout, le cultivateur a été économiquement coincé dans un étau dont il n'a pas réussi à se débarrasser, selon M. Lemoine. Certes, nous avons des politiques de l'Etat, tel l'Office de stabilisation des prix, mais dans les conditions actuelles de notre économie agricole, on réalise qu'on a vite atteint le point mort en ce qui concerne l'utilisation de cette politique de stabilisation des prix des produits agricoles. Depuis 1957, nous avons fait des expériences avec l'utilisation de la loi de stabilisation des prix. On a appris à nos dépens que cette loi de stabilisation des prix a ses limites, "à moins qu'on soit prêt à accepter le dirigisme d'Etat". Telle qu'elle utilise aujourd'hui, elle est un étau d'arrêt pour protéger contre des prix désastreux," ajoutait-il.

Objectifs de base L'un des objectifs est d'établir une formule qui permette un degré raisonnable de planification et de contrôle de la production et de stabilisation des prix suffisamment souple pour éviter une économie agricole rigide et inflexible. Cette formule permettrait l'adaptation de la production de la ferme en tenant compte des circonstances qui prédominent à un moment donné. Une politique nationale d'organisation ou donnée de plans de mise en marché au Canada est la formule qui semble la plus propre à assurer la stabilité de l'agriculture canadienne. Les organisations de producteurs doivent tout mettre en œuvre pour assurer la réalisation de cet objectif au Canada.

Coopératives Nous voyons à l'heure actuelle dans des provinces comme l'Ontario et la Colombie britannique, des offices de mise en marché de produits agricoles voir eux-mêmes à l'organisation de coopératives pour pouvoir plus facilement réaliser les objectifs qu'ils se sont fixés. En somme, au moins les leaders de l'agriculture canadienne ne veulent pas du dirigisme d'Etat. D'un autre côté, ils réalisent le besoin absolu d'un contrôle sur la mise en marché et le vente des produits agricoles et c'est la raison fondamentale pour laquelle ils préconisent une politique qui permet au cultivateur de contribuer à l'établissement de prix des produits agricoles. Nous ne nous opposons pas à ce que M. Lemoine. "Nous reconnaissons le rôle primordial que jouent les syndicats spécialisés dans le marché de telle production donnée. Au moment présent, nous avons demandé au ministre de l'Agriculture, M. Courcy, de permettre la reconnaissance des syndicats spécialisés au même titre qu'on le fait aujourd'hui pour les offices de producteurs. Nous lui avons aussi fait un certain nombre d'autres suggestions, qui nous permettraient d'utiliser beaucoup plus efficacement la loi des marchés agricoles de Québec," a dit M. Lemoine. "Tout ceci est bien beau. Nous espérons nous nous attendons cet objectif. Mais réviser l'objectif au point de vue législatif, soit provincial, soit fédéral, ou autre, ne veut absolument rien dire si le cultivateur n'a pas compris le besoin essentiel d'organisation. Il y a d'abord, une adaptation qui devrait se faire chez le cultivateur même. "Nous ne nous opposons pas à ce que le cultivateur ait une certaine liberté de mouvement, mais nous sommes convaincus que l'absence de cette liberté, nous sommes devenus quant à nous, négligeable. Notre influence est réduite à zéro. Allons-nous le comprendre? Il le faut, dit-il. Sinon, le pire qui pourra arriver, c'est que le cultivateur se verra forcé de se débarrasser de sa vieille carcasse d'individualisme et d'accepter le fait, l'obligation de s'organiser sur le plan de l'association, si je le fais avec telle insistance, c'est que je suis convaincu qu'il n'y a pas d'autre parti de sortie et qu'elle est devenue l'ultime moyen pour le cultivateur de son économie agricole. Notre plus grand problème réside dans ce que nous sommes individuellement en face de décisions collectives que nous avons à prendre," a déclaré M. Lemoine. Notre individualisme ne doit pas se limiter au stade de l'association primaire. Il pourrait devenir très mesquin si des groupes de producteurs socialistes, se déclarant satisfaits de leurs réussites, devenaient indifférents à l'ensemble de la communauté agricole. Il y aura un grand problème de réadaptation des cultivateurs en tenant compte de la vocation et du talent des marchés disponibles, du crédit à l'agriculture, de réadaptation pour ceux qui quittent l'agriculture. Il doit y avoir un élément coordonnateur de toutes ces politiques, en somme une politique provinciale qui soit celle de l'utilisation de nos ressources renouvelables. Le plus tôt Québec aura une politique d'utilisation de ses ressources, le mieux ce sera pour notre province et notre agriculture, a dit M. Lemoine en préconisant une planification dans ce domaine, à l'échelle provinciale.

M. l'abbé Bellé L'UCC chez un nombre de plus en plus grand de cultivateurs apparaît comme une méthode efficace et moderne de se dévouer au bien de la société, de pratiquer un apostolat qui répond aux besoins de notre temps. C'est en ces termes que l'aumônier général de l'UCC comme forme moderne d'apostolat. Il a insisté sur la nécessité de l'organisation professionnelle, en soulignant les insuffisances des organisations comme telles; elles doivent s'inspirer au surplus de la justice sociale, également de la charité sociale, deux vertus voisines qui se complètent.

Monsieur! Madame! Voici... votre journal. Recevez "Le Devoir" et leur même de sa publication: soit par porteur ou sur le poste. Si vous êtes de ceux que le verbiage inutile horripile, si vous aimez lire des nouvelles brèves, nettes, claires et précises... ABONNEZ-VOUS SANS TARDER. Région métropolitaine 12 mois \$20.00, 6 mois 10.00. En province 12 mois \$16.00, 6 mois 8.00. Remplissez le coupon ci-dessous: LE DEVOIR, C. P. 6033, MONTREAL 3, P. QUE. Vous trouverez ci-inclus \$... en paiement d'un abonnement de... mois au DEVOIR à compter du... Nom... Adresse...

Prêt d'honneur...

(Suite de la page 3) d'honneur divisera sa sollicitation en deux sections importantes: la section des Noms spéciaux et la Grande visite étudiante. Celle-ci aura lieu lundi, le 7 novembre, entre 7 heures et 10 heures du soir. Plus de 10,000 étudiants et étudiantes de la métropole sonneront alors aux portes des domiciles de 187 paroisses du diocèse de Montréal et y solliciteront les gens. M. Ouimet a déclaré que plus de précisions sur cette sollicitation-clair seront apportées dans les prochaines semaines. M. Jean Rochon, le président de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGUM), et M. Jean Séguin, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, feront sous peu une déclaration conjointe à ce sujet.

Des comités paroissiaux Un aspect nouveau marquera cette année la quatrième Grande visite étudiante. Celle-ci comprendra en effet une double participation. Outre la sollicitation-clair, la Grande visite comprendra des comités paroissiaux formés de personnes particulièrement dynamiques et bien connues dans leur milieu. Un total de 3,000 à 4,000 personnes collaboreront à la réorganisation et à la direction de la visite au niveau paroissial.

Dans chaque paroisse, on dressera une liste de noms réservés, les personnes dont les noms fleurissent sur cette liste seront sollicités par les membres du comité paroissial, mardi, le 7 novembre. Cette mesure, a précisé M. Ouimet est destinée à éviter tout désordre qui pourrait survenir du fait d'une température inhabituellement basse le 7 novembre. L'objectif minimum est ainsi acquis et le succès de la Grande visite risque moins d'être compromis.

15 pour cent du total Pour ce qui est de la section des noms spéciaux, M. Ouimet a déclaré que des hommes, des femmes et des étudiants de tous les milieux de la société mondiale travailleront, au cours des mois d'octobre et de novembre, à recueillir des descriptions pour le prêt d'honneur.

Cette section des noms spéciaux comprend la grande et la moyenne entreprise, les noms spéciaux masculins et féminins, les associations et groupements, ainsi que le personnel et les anciens de l'université de Montréal. A ce sujet, M. Ouimet a fait remarquer que, contrairement à ce qui se passe généralement dans les campagnes de souscription, seulement 15 pour cent des sommes versées au prêt d'honneur en 1959 provenaient des compagnies et 85 pour cent provenaient du grand public. Habituellement, a-t-il insisté, c'est exactement l'inverse qui se produit.

Les responsables de cette section, a précisé M. Ouimet, attireront l'attention des hommes d'affaires sur cette situation et chercheront à convaincre le monde des affaires de souscrire plus généreusement au prêt d'honneur, de manière à ce que l'objectif minimum de \$250,000 soit atteint. Il a en outre révélé que les lettres envoyées aux compagnies signalaient cette proportion très faible de la participation globale des compagnies et soulignent son caractère anormal. M. Ouimet a affirmé que le prêt d'honneur avait déjà reçu plusieurs réponses à ces lettres et que, dans nombre de cas, les lettres des compagnies commençaient une "augmentation très substantielle" sur leur souscription des années précédentes. M. Ouimet a par la suite déclaré que "les autres sections des noms spéciaux recevront aussi une demande d'augmentation de leur souscription au prêt d'honneur". En terminant, le président de la Société nationale de fiducie a justifié ces augmentations réclamées. "Les nombreuses demandes de prêts refusés, l'augmentation du coût de la vie, le coût élevé des études supérieures et la rareté du travail pour les étudiants durant les dernières vacances d'été sont autant de motifs sérieux qui justifient les demandes d'augmentation des souscriptions", a-t-il affirmé.

Le nombre... (Suite de la page 6) tembre 1959. Ce chiffre représentait 2 pour cent des travailleurs. L'emploi a également diminué, surtout dans le domaine de l'agriculture. Les aides employées par les récoltes ont été libérées plus tôt que d'habitude. Plusieurs ouvriers ont quitté les rangs des travailleurs, en même temps que les étudiants et autres personnes engagées dans les industries touristiques. Le Pacifique: une diminution du chômage a réduit les chiffres du mois d'août, qui étaient de 44,000, à 41,000 pour septembre. Toutefois, ce taux était plus élevé que celui de septembre l'an dernier, alors qu'il y avait 24,000 personnes sans travail. Le nombre des chômeurs représentait 7,2 pour cent des travailleurs comparativement à 4,3 pour cent un an plus tôt. L'emploi a également été plus bas, en partie, à cause d'un déclin saisonnier dans l'emploi sur les fermes et un grand nombre de licenciements dans les manufactures et divers services de production. Les bûcherons et les ouvriers d'aciéries n'ont pas inscrit de nouvelles statistiques. L'emploi demeure à des niveaux réduits pour les bûcherons et les ouvriers d'aciéries, mais assez stable pour ceux de la construction.

Reorganisation...

(Suite de la première page) te enquête qui avait été confiée auparavant à la police provinciale. Après avoir déclaré que dans le passé il a souvent demandé qu'on augmente les effectifs de son département, M. Gaudette ajoute: "Il faut reconnaître que l'enquête-incendie est un travail ingrat. Lorsque l'investigateur intervient, parfois assez longtemps après l'incendie, il ne reste devant lui que des débris. Il lui faut partir à zéro, faire la part du vrai et du faux dans les déclarations qu'on lui fait et, malheureusement, le résultat obtenu n'est pas toujours en rapport avec la somme de travail accompli, il va de soi qu'il lui faut absolument éviter d'élaborer la réduction des coûts avant d'avoir obtenu une preuve solide et si suffisante pour anticiper une condamnation. "Il est bon de noter que le service des enquêtes n'est qu'une fraction des activités du Commissariat des incendies qui s'occupe en plus de l'organisation de la protection contre l'incendie dans les municipalités, de l'inspection et de l'entraînement des pompiers, de l'éducation de la population au point de vue préventif, de la compilation des statistiques sur les pertes causées par l'incendie, de la mise en œuvre de \$500 rapatriés reçus chaque année et de nombre d'autres activités connexes. "Les appréciations recues des conseils municipaux de notre province sont une preuve de l'efficacité de notre service", vice".

Le pavillon St-Georges Par ailleurs, dans un communiqué en presse traitant spécifiquement du cas du pavillon St-Georges, à Sherbrooke, M. Lévesque a annoncé hier que le gouvernement provincial a adopté une nouvelle politique relativement à la construction des hôpitaux. Dorénavant, les travaux seront faits sous le contrôle du ministère des travaux publics, selon des devis précis et des normes bien définies, après demande de soumissions publiques; on sait que la construction des hôpitaux relevait jusqu'ici du ministère de la santé.

Dans le cas du Pavillon St-Georges, dont le contrat a été accordé avant les élections par l'Union nationale, et rescindé après les élections pour fins d'enquête, — M. Lévesque a dit que la situation de ce nouvel hôpital sera normalisée et que le coût de sa construction entrera dans le cadre des dépenses prévues et contrôlées par le gouvernement. C'est d'autant plus important d'exercer ce strict contrôle que le gouvernement a hérité de l'ancienne administration d'un budget fort mal au point. La décision, d'autre part, a dit le ministre, n'a aucun rapport avec la corporation qui fut formée à Sherbrooke même pour assumer la direction du chantier, et à propos de laquelle on regrette que des rumeurs malveillantes aient pu circuler ces derniers jours. Cette corporation, incidemment, restera d'ailleurs en fonction afin d'appuyer de ses conseils, les officiers du ministère des travaux publics qui assumeront désormais la responsabilité des travaux.

M. Green... (Suite de la première page) 2-Inspection et vérification adéquates, garantissant que chaque camp remplit ses promesses. 3-Progress graduels, généraux de confiance, de façon qu'un nombre croissant de propositions à longue portée puissent produire leur effet. Le délégué américain a de nouveau affirmé que les Etats-Unis sont prêts à reprendre sur-le-champ les négociations de désarmement, au Comité des dix.

Cuba...

(Suite de la première page) dans les usines canadiennes des entreprises américaines. Coopération du bloc communiste D'autre part, on dit à La Havane, dans les cercles généralement bien informés, que le gouvernement a déjà ouvert la voie à des accords avec certains pays communistes afin d'assurer la relève des Etats-Unis. On dit notamment qu'un contrat a été signé avec la Tchécoslovaquie en vue de transformer l'usine d'assemblage de la General Motors à Cuba en une usine de fabrication de petites voitures tchèques. D'autre part, un accord serait signé sous peu pour la création par la Pologne en sol cubain d'une usine de fabrication de bougies pour les véhicules-automobiles. Enfin, on prévoit que Castro va convoquer sous peu une "assemblée générale de la nation cubaine" afin d'exposer sa riposte à ce que la presse cubaine appelle déjà "la dernière agression des impérialistes américains".

Ban rigoureux WASHINGTON. — Le gouvernement américain a adopté hier la plus rigoureuse mesure qu'il ait encore décidée contre le régime Castro: il a en effet imposé un ban absolu sur toutes les exportations américaines vers Cuba à l'exception des vivres et des produits pharmaceutiques. Un porte-parole du secrétaire d'Etat a tenté d'expliquer qu'il ne s'agissait pas de "représailles économiques" mais plutôt d'un geste posé "à regret afin de défendre les intérêts américains contre la politique agressive, injurieuse et discriminatoire du gouvernement Castro".

Le State Department a dit que Cuba avait systématiquement refusé de payer une somme de plus de \$150 millions due à diverses entreprises américaines. Jusqu'ici, les E.U. venaient à Cuba pour environ \$300 millions par année; on prévoit que ce chiffre sera réduit au moins des deux tiers.

M. Roland Bisson... (Suite de la page 3) M. Bisson déclare que dès son entrée au pouvoir il donnera au moins six cents hommes de plus à la force constabulaire. Il a affirmé que des policiers ont actuellement intérêt à ne pas donner au chef Albert Langlois les hommes qu'il réclame pour mettre fin à la vague de crimes. M. Bisson déclare qu'il mettra fin à l'exploitation éhontée des chauffeurs et petits propriétaires de taxis par certains policiers et les grandes compagnies de finance. Il se déclare surpris de constater que certains membres de la Commission d'urbanisme ont des budgets de dépenses électoraux supérieurs à plus de la moitié des candidats à la mairie. "Cela s'explique probablement par le silence ou même l'absence de certains de ces conseillers non manifestés au Conseil à l'encontre de projets qui avaient déjà reçu l'approbation de la Commission d'urbanisme" dit-il.

M. Bisson a dit que toutes ses promesses se résument en une seule: "Mettre fin au règne et à la terreur de la misère à l'hôtel de ville de Montréal". "La plaie, dit-il, qui laisse ouvertes les maisons de désordre et de vice, les racots de protection, les abus de bonne-aventure, les encanteurs tapageurs et les colporteurs sans scrupule; la plaie qui ferme les yeux sur les "blind pigs", la plaie qui asservit d'innombrables citoyens, donne des vœux tardifs d'hommes publics à tout de suite, etc." M. Bisson a déclaré qu'il défendrait sa candidature jusqu'au bout.

Pendant que...

(Suite de la page 3) teurs à la plus grande prudence en leur disant: "Attention! N'allez pas vous laisser leurrer. Les "gros" vont tenter de vous tromper à ce sujet". Faut-il donc croire que le président du conseil d'administration de la Ligue des propriétaires, M. Copabianco, est favorable à l'abolition de la classe "C" que le président de la Ligue, M. Bertrand s'évertue à défendre? Possible, car M. Copabianco, dont l'influence à la Ligue des propriétaires serait assez grande pour lui mériter un siège de la classe "C" pour représenter ce groupement au conseil municipal, préfère poser sa candidature comme conseiller de la classe "A" dans le district No 6. "Les propriétaires de la ville de Montréal, déclarait M. Copabianco mardi soir, doivent avoir un défenseur au conseil municipal. Ce défenseur, je le soumettrai humblement, est tout désigné: c'est le président du conseil d'administration de la Ligue des propriétaires de Montréal. Et le candidat à l'abolition de la classe "C" que je ne voudrais pas échanger à mes responsabilités et c'est la raison pour laquelle j'ai décidé de briser les suffrages dans le district No 6, classe "A".

Au cours de la même réunion, M. Copabianco a rappelé comment avec M. Gazliardi il s'est porté à la défense des intérêts des propriétaires de Montréal. Et le candidat a demandé aux propriétaires de la métropole de voter dans tous les districts pour les candidats de la Réforme municipale, dont le chef s'est prononcé publiquement contre le maintien de la classe "C", ce qui ne manque pas d'être vu. Que feront les propriétaires, le 24?

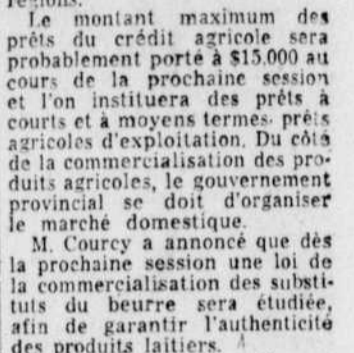
D'ont-ils "oui" au référendum en adoptant la position du chef de la Réforme municipale, M. Gazliardi, et aboliront-ils la classe "C"? D'ont-ils "non" comme le leur conseille le président de la Ligue des propriétaires, le conseiller "C" Paul J. Bertrand? Enverront-ils au conseil municipal le président du conseil d'administration de la Ligue des propriétaires, candidat de la Réforme municipale dont le chef est contre la classe "C", ou encore d'ont-ils non à M. Gazliardi et ses candidats excepté M. Copabianco qui, tout en ayant fait campagne sans le vouloir contre la classe "C", ne peut aller retrouver le conseiller Bertrand au conseil municipal sans se représenter également aux élections? D'ont-ils "oui" à tout cela le soir du 24, mais il ne faudrait pas manquer de suivre de près les élections qui se dérouleront dans quelques mois à la Ligue des propriétaires.

Six bandits... (Suite de la page 3) re cachée sous un chandail ou sous un voile. Ils sont arrivés à la gare quelque dix minutes avant l'arrivée du train et ont rapidement maîtrisé le chef de gare, M. Paul Guimond, ainsi que sa femme et son fils de cinq ans qui se trouvaient dans le logement de la gare. "J'étais assis à mon bureau, a raconté M. Guimond, lorsque l'aperçus un homme masqué dans la fenêtre. Presque aussitôt, j'entendis une voix derrière moi, qui disait: "Restez tranquille. Ce n'est pas à vous qu'on en veut. On ne vous fera rien". Les voleurs parlaient en français. Pendant que les hommes attachaient le train, deux d'entre eux surveillaient M. Guimond et sa famille. Plusieurs coups de feu ont accompagné le vol.

Arrivée de l'Empress of Britain

M. Howard Barham Singleton, d'Edmonton, Alberta, chargé d'affaires à l'ambassade canadienne à Helsinki, Finlande, est au nombre des 450 passagers de l'Empress of Britain, qui arrive dans le port de la métropole vendredi matin. M. Singleton rentre au pays après deux ans et demi de service à l'ambassade. Parmi les autres passagers de marque à bord, il y a M. Paul J.G. Kidd, C.R., de Windsor, Ont., vice-président de la maison Hiram Walker; M. Harry Arkie, de Londres, Angleterre, directeur d'exercices du Canada du Pacifique en Europe et Mme B.C. Davie, de Québec. L'Empress quittera le port de Montréal pour rentrer en Angleterre mardi prochain.

Québec... (Suite de la page 3) le transport de la chaux agricole dont le prix sera à peu près le même dans toutes les régions. Le montant maximum des prêts du crédit agricole sera probablement porté à \$15,000 au cours de la prochaine session et l'on instituera des prêts à courts et à moyens termes, prêts agricoles d'exploitation. Du côté de la commercialisation des produits agricoles, le gouvernement provincial se doit d'organiser le marché domestique. M. Courcy a annoncé que dès la prochaine session une loi de la commercialisation des surplus du beurre sera étudiée, afin de garantir l'authenticité des produits laitiers. Le gouvernement mettra en vigueur une politique de rachat des terres incultes et aidera les occupants de ces terres de vocation forestière à se retenir ailleurs et autrement une vie convenable. De même, le ministre de l'agriculture, de concert avec celui des terres et forêts, favorisera les revenus des produits agricoles en obtenant un prix plus équitable pour le bois de pulpe selon des catégories de qualité. M. Courcy a annoncé que son ministère tente de la collaboration de celui des terres et forêts d'établir en Abitibi d'abord des réserves forestières paroissiales, dont l'administration sera confiée à des comités paroissiaux qui devront suivre les règles de M. Courcy à annoncer. Une aide sera aussi accordée aux cultivateurs qui font face aux frais élevés du transport des animaux vivants vers de lointains abattoirs.



C'EST AU CRÉPUSCULE QU'ON VOIT LE CERF DE VIRGINIE, ici-dessus. Cet animal fait partie d'une collection de 48 illustrations en couleurs d'Animaux de l'Amérique du Nord. Et un joli album, pouvant contenir toute la collection, vous décrit chaque animal. Ces illustrations sont offertes GRATUITEMENT avec chaque paquet des théas et cafés Red Rose et Blue Ribbon. L'album s'obtient chez la plupart des épiciers en vous adressant à nous, 25e, Brookline, 6201 Avenue du Parc, Montréal 8, P.Q.

Echos de la campagne

(Suite de la première page) Montréal sur son programme électoral, le nom de ses candidats, l'heure et le lieu des assemblées publiques, l'adresse et les numéros de téléphone de ses comités et un appel aux volontaires. Elle est en effet, une police d'assurance politique dont le bénéficiaire est l'électeur du district concerné. 350,000 de ces polices d'assurance parviendront aux électeurs de Montréal dès ce matin. Il y en a une différente pour chaque district.

Le comité central de M. Lucien Tremblay, candidat à la mairie, est situé à l'angle des rues Pie IX et Hochelaga. Trois autres comités sont aussi à la disposition des électeurs aux endroits suivants: 1470 rue Jarry, 1200 rue Maisonneuve et 5287 troisième Avenue, Rosemont.

Abonnez-vous au Quartier Latin C. P. 6128 — MTL

(Journal officiel des étudiants de l'Université de Montréal et détenteur du trophée "Le Droit" pour excellence générale en 1957-58-59. Prix: \$3.00 par an (50 numéros) NOM... ADRESSE... SIGNATURE... (Découpez et postez dès aujourd'hui!)

Votez LUCIEN TREMBLAY A LA MAIRIE



LUCIEN TREMBLAY Député de Maisonneuve et président de la Corporation des Maîtres-Électriciens

Un maire du peuple avec le peuple et pour le peuple. UN VRAI PROGRAMME D'ACTION! • Système de transport en commun, rapide, utilisant chemin de fer et autobus. • Disparition de la taxe d'eau (l'eau du Bon Dieu ne doit rien coûter). • Attention spéciale aux problèmes des petits propriétaires. • Diminution des tarifs d'électricité et de gaz. • Parachèvement du Centre Sportif sur une base rentable. • Douplement immédiat du Domaine St-Sulpice, à prix minimes. • Travaux de chômage immédiats, surtout pour la main-d'œuvre et non pour les mastodontes. • Autoroute est-ouest avec liaison avec le boulevard Métropolitain. • Règlement du problème du taxi. • Réorganisation de la police avec un vrai chef en air.

Assemblées Lucien Tremblay JEUDI, 20 oct., à 8 h. 30 p.m. — Ecole St-Marc, 3000 Beaubien est VENDREDI, 21 oct., à 8 h. 30 p.m. — Ecole St-Alphonse, 8615 Berri VOTEZ LUCIEN TREMBLAY

Wladimir Golschmann et Christian Ferras

Par Jean Vallerand

Un chef d'orchestre bien connu des Montréalais a inauguré mardi soir, au Plateau, la 27e saison de l'Orchestre symphonique de Montréal, Wladimir Golschmann qui a déjà dirigé notre orchestre un nombre considérable de fois, mais que nous n'avions pas revu à Montréal depuis plusieurs années.

Sérigraphies d'enfants à la galerie Libre

Françoise Bujold, jeune poétesse et artiste diplômée de l'Institut des arts graphiques présente à la Galerie Libre dix sérigraphies faites par des enfants du Centre d'art de Percé.

GALERIE - ETABLE

Ouverture du restaurant

Le restaurant de la Galerie-Étable au Musée des Beaux-Arts de Montréal vient de rouvrir à temps pour l'exposition de peintures et de dessins de Vincent van Gogh.

Le récital du midi

Nicole Pontbriand, organiste à l'église Saint-Jude, Ahuntsic, donnera ce midi un récital d'orgue. Le programme comprendra "Choral" (En toi est ma joie) de J.S. Bach.

CAMPAGNE D'ABONNEMENT SECTION JEUNESSES MUSICALES DU CANADA à Montréal

- concerts
journal
auditions de disques
club du disque
films
initiation à la musique
concours
forums
émissions à la radio
expositions
conférences
réductions

En vente chez: Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine; Willis, 1430 ouest, rue Ste-Catherine; et au bureau d'administration du Centre JMC à Montréal, 3425, rue St-Denis - V. 4-1391

Sur le thème de "La Lune au village", ces sérigraphies en couleurs constituent une illustration d'une grande fraîcheur et d'un caractère quasi magique du monde des enfants, où l'on retrouve la fillette-chouette, l'homme-bateau, l'île-soleil, la lune et les vagues.

Mlle Bujold enseignait au cours de l'été au Centre d'art dirigé par Suzanne Guite-Tommi. Les enfants qui suivent les cours venaient de trois milieux différents: Montréal, Percé et l'Anse-au-Beau-Francis.

Il est étonnant, dit Mlle Bujold, de constater la différence qui existe entre ces enfants de divers milieux. Ceux de Montréal étaient sages et appliqués, alors que ceux de Percé et du petit village voisin étaient, au début, nerveux, fébriles, "beatniks".

Mlle Bujold, qui est originaire de Bonaventure, en Gaspésie, se propose d'aller travailler avec les enfants de la réserve indienne "Maria", dans la baie des Chaleurs. Elle veut leur faire illustrer leurs propres légendes.

L'an dernier, Mlle Bujold avait publié sous le titre de "L'île endormie", une série de dix films faits par des enfants.

Gilles HENAUULT

Conférence de M. André Ruszkowski

"Nous les spectateurs" est le titre de la conférence que doit prononcer M. André Ruszkowski à l'Auditorium de l'Hôtel Dieu, samedi prochain, le 22, à deux heures de l'après-midi.

M. Ruszkowski, de passage à Montréal sur l'invitation du Centre catholique national du cinéma, de la radio et de la télévision, est déjà bien connu dans le milieu des cinéphilles de chez nous.

Tous ceux qui ont eu le plaisir et l'avantage de l'entendre dans le passé ne voudront pas manquer l'occasion d'assister à cette nouvelle conférence qu'il donnera samedi prochain. A cette occasion sera également présenté le dernier film de Jacques Tati, "Mon Oncle".

CONCERTS JMC

Saison 60-61 Au Plateau
JEUDI, 20 OCTOBRE Ronald Turini, pianiste.
VENDREDI, 11 NOVEMBRE Ayla Erduran, violoniste.
Guy Fallot, violoncelliste.
VENDREDI, 2 DECEMBRE Jacques Verdon, William Stevens.
VENDREDI, 3 FEVRIER Orchestre de chambre.
Directeur: Paul Kuents.
JEUDI, 23 FEVRIER Renée Maheux, soprano.
LUNDI, 20 MARS Mario Duchesnes, flûtiste.
Carte de membre: \$4.00

En vente chez: Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine; Willis, 1430 ouest, rue Ste-Catherine; et au bureau d'administration du Centre JMC à Montréal, 3425, rue St-Denis - V. 4-1391

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

A l'Egrégore

La mystique du théâtre

Au moment où la saison de l'Egrégore va débiter, la directrice de ce groupe théâtral, Françoise Berd, a tenu à faire une profession de foi. Elle a précisé que le but de ce groupe est de permettre à des comédiens, à des metteurs en scène, à des décorateurs de valeur de s'exprimer dans le sens qui leur convient, et grâce à des textes de qualité.

Il a expliqué, d'ailleurs, que c'était un regret qu'il entendait exprimer ainsi, plutôt qu'une opposition formelle à la mystique proposée par Françoise Berd.

La conférence de presse avait lieu au théâtre même, 2181 ouest, rue Ste-Catherine, le seul théâtre à Montréal qui fasse usage d'une scène élisabéthaine. D'ailleurs, la direction a tenu compte de certaines réalités matérielles et les gradins de bois dur sont maintenant munis de coussins en caoutchouc-mousse qui font un joli effet et assurent au public un confort minimum.

L'Egrégore a reçu une subvention de \$3,000 du Conseil des arts pour monter une pièce canadienne. Le choix de la pièce canadienne ne sera pas fait avant janvier et elle sera présentée d'abord en tournée.

Plus tard, "Tête de rechange" de Jean-Victor Pellerin, dont Robert Rivard fera la mise en scène, sera présentée au festival d'art dramatique.

Le dimanche et le lundi de chaque semaine, il y aura re-

plait, en participant à l'aven-ture de l'Egrégore, aventure qui ne se situe pas sur le plan du théâtre d'amateurs, mais qui fait, au contraire, appel à des professionnels.

Les projets de l'Egrégore sont nombreux et emballants, doute qu'il y aura, chaque soir, un public suffisamment nombreux pour remplir les 175 places de ce théâtre.

Gilles HENAUULT

AVIS

L'assemblée annuelle des membres du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Montréal aura lieu au Salon bleu de l'Hôtel Windsor, jeudi, le 27 octobre, à 8 h. 30 p.m.

Programmes de radio

Jeudi, le 20 octobre CBF

- 4.00-Radio-Journal
4.05-CBF métropolitain
7.00-Radio-Journal
7.05-Prévisions météo
7.20-CBF métropolitain
7.30-Radio-Journal
7.35-CBF métropolitain
8.15-Radio-Journal
8.25-Programme sportive
8.30-Chez Miville
8.35-Radio-Journal
9.30-Partage du matin
9.35-Sur nos ondes
10.00-Partage du matin
10.15-Psychologie de la vie quotidienne
10.30-Québec
11.00-Un Homme et son péché
11.15-Vies de femmes
11.20-Les Joyeux Troubadours
12.00-Jeunesse dorée
12.15-Les Visages de l'amour
12.30-Radio-Journal
12.54-Chronique sportive
12.59-Signal-horloge
1.00-Radio-Journal
1.10-1 Heure du dessert
1.15-A votre intention
1.45-Arc-en-ciel
2.00-Chefs-d'oeuvre de la musique
2.00-Variétés
4.00-Radio-Journal
4.05-Une demi-heure avec...
4.30-Votre goût est le nôtre
5.00-Métro-magazine
5.15-Sur nos ondes
4.00-Radio-Journal
Revue d'actualité
Le sport ce soir
4.30-Canada qui est-il?
7.00-Psychologie de la vie quotidienne
7.30-Place de chant de...
7.30-Le tour du monde
8.00-Revue des arts et des lettres
8.30-Mémoire du temps
9.00-A communiquer
9.15-Les livres qui nous ont fait
10.00-Radio-Journal
10.15-Commentaires
10.30-A communiquer
10.35-Chronique sportive
10.40-Les plus beaux disques
11.15-Radio-Journal
12.00-Concert
12.15-Radio-Journal
12.50-FIN DES EMISSIONS

CBM-FM

- 7.00-Résumé
7.05-News
7.15-Divertissement
7.20-Les Petits symphonies
8.00-La Revue des arts et des lettres
8.30-Les classiques italiens
9.00-Variety Showcase
9.30-Variety Showcase
10.00-Sonnettes à deux
11.00-Nouvelles
11.10-Concert

AU STELLA

CE SOIR à 8 h. 30 précises
Le Rideau Vert

"ADORABLE JULIA"
Comédie de Maugham Sautoujon
Billets: VI. 4-1793 - 4664, St-Denis
PRIX UNIQUE: \$1.75 plus tax
Le semaine à 8.30 - Dimanche à 2.30 et 7.30 précises

30.000 spectateurs ont déjà vu

LE DINDON

A votre tour! Venez ce soir ou demain à 9 h.
A L'ORPHEUM VI. 2-9181
525 ouest, rue Sainte-Catherine

LES CONCERTS D'ORGUE DU QUEBEC

RECITAL DU MIDI - Jeudi 20 octobre
Eglise Notre-Dame - 12.40 à 1 h. p.m.
NICOLE PONTBRIAND
offert par: LAURENTIDE ACCEPT. CORP.



Centre Social de l'U. de Montréal

Exposition des caricatures de Cler

Le Quartier Latin en collaboration avec le Bureau de Presse de l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal invite le grand public à venir visiter une exposition de caricatures signées Cler au Centre Social de l'U. de M. à 2222 Maplewood.

C'est à la demande d'un groupe d'étudiants que M. Guy Cler a décidé d'exposer quelques-uns de ses cartons. La présente exposition est en quelque sorte une rétrospective des oeuvres de l'artiste. Guy Cler n'a peut-être pas encore la réputation d'un Lapalme, d'un Hudon mais ses caricatures brossées avec une technique très personnelle laissent prévoir un brillant avenir.

Cler n'en est pas à ses premières armes et pour nous le prouver passons en revue les faits saillants de son violon d'Ingres: il y a quelques années, lors d'une exposition de peintures organisée par et pour les employés de l'Hydro-Québec, Cler faisait ses débuts comme caricaturiste. L'on reconnut tout de suite ses talents artistiques et l'on ne tarda pas à lui demander d'autres cartons à l'occasion de certaines mondanités. Tout récemment, lors de l'exposition de caricatures organisée par les philosophes du collège St-Laurent, Cler eut l'honneur d'exposer en compagnie d'un Lapalme, d'un Hudon, d'un Berthio, d'un Gaucher, etc. C'était là une occasion unique pour ces quelque vingt-six caricaturistes de subir les feux de la critique populaire. Cette exposition permet au Quartier

FILM A CBFT

JEUDI, 20 octobre 4 h. 15

LA CAGE AUX ROSSIGNOLS

Français, 1945. Drame social de Jean Dréville avec Noël Noël et les Petits Chanteurs à la Croix de Bois. Dans un instant, un envahissant réagit contre les méthodes brutales de l'agriculture et de la confiance et l'amour des enfants. Réalisation soignée. Interprétation remarquable de Noël Noël et des Petits Chanteurs. - Tous.

TELEVISION

- JEUDI 20 OCTOBRE
CBFT - Canal 2
3.00-Musique
4.15-Long métrage
4.30-LES CAGS AUX
4.45-LES CAGS AUX
5.15-Nouvelles sportives
6.00-Antoine
6.20-Journal
6.45-Ce soir
6.50-Révélation
7.00-Histoire à suivre
7.15-Édition
7.30-Cinéma
7.30-Cinéma

SUCCES FORMIDABLE! SON SEUL AMOUR
RÉTENU A L'AFFICHE
An dimanché 100% VOTER CORRIGÉ
Canadien PLAZA

"Ils font ce qu'ils aiment!"
MARILYN MONROE
YVES MONTAND
LET'S MAKE LOVE
TONY RANDALL FRANKIE VAUGHAN
Stationnement, garage Peel-Windsor, à partir de 6 h. p.m.
LOEW'S 2e SEM.

SONG WITHOUT END
DIRK BOGARDE GENEVIEVE PAGE
CAPUCINE
Stationnement, garage Peel-Windsor, à partir de 6 h. p.m.
PALACE 2e SEM.

ST-DENIS-BIJOU
Action, violence, batailles, suspense
Ab, quel film! Ab, quelle musique! Ab, quelle distribution!
NE TE RETOURNE PAS MON FILS
SIDNEY BÉCHÉ
LOUISÉ CARRETTI, DORA DOLI, BERNARD LAJARRIGE
Stationnement, garage Peel-Windsor, à partir de 6 h. p.m.
PALACE 2e SEM.

Bing retourne au collège avec éclat!
BING CROSBY
FABIAN
TUESDAY WELD NICOLE MAUREY
Facilités de stationnement au garage Peel Windsor à compter de 6 p.m.
A L'AFFICHE CAPITOL

Centre d'Art de l' ELYSÉE
35 Milton Ouest
BOBOSSE
en français
THE GOLDEN AGE OF COMEDY
en anglais
VI. 2-6053

LES DERNIERES REPRESENTATIONS
LA LUNE EST BLEUE
(Comédie de Jean-Bernard Luc)
Avec: Lise LaSalle, Georges Carrère, Andrée Champagne, Marcel Cabay et Raymond Poulin
Vendredi, samedi et dimanche soir à 9 heures
THEATRE ANJOU
1204 DRUMMOND
Réservations: VI. 3-6300 et UN. 1-7494-95

FLORENCE
DE MARCEL DUBE
Monique Miller
Jean Dupeux Denise Palletier
Guy Provost
Mise en scène: LOUIS-GEORGES CARRIER
POUR 3 SEMAINES SEULEMENT
COMÉDIE-CANADIENNE • UN. 1-3339



Quelques membres du Conseil de la Société généalogique canadienne-française. De gauche à droite: Mme Claire Béthune, Mme Philippe Paquette, Mme Paul Martel, M. Irénée Daigle, président, M. Roland Auger, secrétaire, et Mme Paul Bertrand.

Congrès de la Société généalogique canadienne-française

"La bénédiction de Dieu est sur les familles où l'on se souvient des aïeux"

— Ozanam

Tel est l'aphorisme que la Société généalogique canadienne-française a placé en exergue au premier article de son programme, au moment de sa fondation en 1943 à Montréal par un groupe de chercheurs en petite histoire, sous la présidence du R. P. Archange Godbout O.F.M. Depuis cette époque la Société a pris une expansion extraordinaire et compte actuellement plus de 1350 membres, à travers le Canada, les États-Unis et l'Europe.

Le but principal est de répandre la science généalogique, par respect et reconnaissance envers les ancêtres, et en vue d'établir entre ses membres un échange de renseignements et de documentation, qui favorise la publication d'ouvrages de valeur.

Carnet mondain

RECEPTION

L'Hon. sénatrice Mariana B. Jolin, M.B.E., présidera la réception offerte par les Femmes chefs d'entreprise, à Mme Jean Lesage et aux épouses des ministres du Cabinet provincial: Mmes Georges Lapalme, René Hamel, Paul Gérin-Lajoie, Aïcie Courcy, René Lévesque, Charles Kirkland, Paul Earl, Gérard Cournoyer, Bernard Pinard, Emilien Lafrance, Lionel Bertrand, Alphonse Couturier, Gérard Lévesque, André Rousseau et Bona Arsenault.

Au cours de cette réception qui aura lieu lundi le 7 novembre prochain, à sept heures du soir à l'hôtel Ritz-Carlton, on mentionne parmi les invitées, Mmes Angéline Du Tremblay, L. G. Beaubien, Camille Brodeur, Léonida Plante, Mariana Coste, Mmes Berthe Lamoureux, Yvette Daoust, Laurette Marcotte, Rita Phillips, Mlles Marie-Marthe Morin, Yolande Loignon, Jacqueline Poisson, Jeanne Langlais, Mmes Mireille LaFortune, Rita Murphy, Mlles Fernande et Yvette Marquis, Suzanne Coallier et Maria Paquette, Mme Guy Vandelaar.

Mmes Edgar Bouchard, Louise Mercier-Bailargeon, Alice Latreille, A. LaFortune, R.C. Leclerc, Gabrielle Thibault, Mlle Berthe Gagnon, Mmes Roland Vendette, Mireille Dubois, Cécile Clermont, Mmes Camille Dugal, Madv Nemeth, Florence Gibson, Juliette Kennedy, Renée Lajeunesse, B. Lavent, Yolande Bouchenoire, Mlles Gertrude Bussières, Claude Beaudet, Fernande Martineau, Mavis MacSween, Mmes A. Rivest, Albert Clermont, Alice Martineau, Estelle B. Beauregard, Clara Nantel, Panagiotopoulos, Marie-Anne Lachapelle, Mlles Cécile Prard, Blanche Lemire, Annette Savoye, Mmes Gertrude Maurice, Annette LeFebvre, Bernadette R. Rivest, Andrée Gladu, et Alice Trudeau.

Mme Flore D. Jutra, présidente de l'Association accueillera les invitées. Information: Mme Yvette Daoust, Riverside 4-0252.

mat de l'Eglise canadienne. Les séances du congrès ont été suivies avec beaucoup d'intérêt; l'assistance moyenne étant au-delà de cent personnes à chaque réunion d'étude.

A la demande de la majorité des membres, on a résolu après discussion, de refondre la constitution. Le projet soumis comporte un Conseil suprême ou fédératif au sein duquel sera formé un conseil exécutif, puis des sections, elles-mêmes composées de membres dans diverses régions. Le tout sujet à ratification lors d'une réunion générale spéciale qui aura lieu en janvier prochain.

DEPLACEMENT

M. et Mme Claude Bélanger sont retournés à Lévis, P.Q., après avoir passé quelque temps à Montréal, inscrits à l'Hôtel Reine Elizabeth.

L'Amicale Saint-Edouard, la mode et l'UNICEF

L'Amicale de l'école supérieure Saint-Edouard présentera un défilé des modes automne-hiver, jeudi, 27 octobre, à 8 h. 30, au Centre paroissial Saint-Edouard, 6515 rue St-Denis (coin Beau-bien).

Les profits de cette soirée seront versés aux fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Cet organisme voit à dispenser aux enfants des pays sous-développés et sous-développés, le lait et autres nécessités absolues.

Cette soirée sera sous la présidence d'honneur de Mme A. Major, présidente des cours de préparation à la vie, section Ste-Croix et de Mlle Lucille Rodier, présidente de l'UNICEF, section française.

Mlle Denise Cadieux, présidente de l'Amicale et également présidente du Comité d'organisation de ce défilé invite donc le public à voir ces magnifiques ensembles, manteaux, robes et chapeaux en venant admirer les dernières collections présentées par des salons de haute-couture réputés.

De nombreux prix de présence seront distribués et une étoile de vision sera tirée au sort.

Les anciennes élèves de l'école et leurs amis que la haute couture intéresse sont invitées à se procurer des billets le plus tôt possible, en appelant Mme Marie Beaulieu, à Monument 9-7839 ou Mme H. Goudreau, à CRéscant 1-1758.

La Femme

au FOYER et dans le MONDE

Fabreville, une entreprise audacieuse, une réalisation merveilleuse

Les femmes journalistes visitent la "Maison de demain 1960", celle que toute femme rêve de posséder — A mi-chemin entre les douceurs de la vie champêtre et les avantages d'un centre urbain — 39 maisons construites en un temps record — Fabreville modèle de coopération et d'esprit d'initiative.

Le nouveau centre résidentiel de Fabreville a fait l'admiration des membres du Cercle des Femmes Journalistes qui ont eu l'avantage récemment, de visiter cette nouvelle agglomération domiciliaire. Les femmes journalistes qui avaient répondu à l'invitation de l'Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal, ont pu constater avec étonnement, la réussite complète de cette entreprise audacieuse qui a fait surgir en moins de 45 jours — un temps record selon les spécialistes en urbanisme — 39 maisons modèles dont chacune est une création originale. Le pavage et l'aménagement des parterres avaient été aussi complétés en ce court laps de temps.

"Il faut vraiment crier au prodige" a écrit en éditorial M. Roland Charette, dans le "Journal des Constructeurs". Il n'y a pas d'autres mots. Et il faut aussi apprécier la qualité du plan d'ensemble soumis à une architecture attachante, rationnelle et fonctionnelle pliee aux exigences de la vie moderne et adaptée à notre climat et à notre milieu. Que dire de la qualité des matériaux qui ont servi à la construction? Autant d'atouts, nous semble-t-il, qui donnent à chaque maison, sa valeur, son prix.

La "Maison de Demain 1960" a été sans contre-dit le clou de cette intéressante visite. Cette maison spectaculaire qu'on appelle aussi, la "maison familiale" offre de grands avantages. Elle se défend d'être de grand luxe mais elle demeure quand même celle où le luxe préside par ses dimensions et son aménagement au-dessus de la moyenne et la qualité des matériaux employés. Son magnifique jardin intérieur, "Canada Room" nommé à l'instar de "Florida Room", suffit à lui seul à classer cette demeure au premier rang des maisons de l'avenir. Ce jardin situé au coeur même de la maison, à ciel ouvert, en plus de conserver une intimité à ses résidents, les protège contre les vents froids. Il est aussi "pièce de résistance" de cette demeure perçue de toutes parts de fenêtres panoramiques qui baignent la maison entière de clarté et de soleil.

Un jeu de portes ondulantes permet de convertir en pièces différentes, selon les besoins de l'heure, le studio ou la salle à manger, en chambres additionnelles et sans trop d'inconvénients. Voilà bien la Maison de Demain que toute femme rêve de posséder.

Situés à l'intersection de la route 11A et de l'auto-route des Laurentides, les résidents de Fabreville se partagent les douceurs de la vie champêtre et les avantages d'un centre urbain, à vingt minutes à peine par voiture, de la métropole.

Grâce à la collaboration de 50 membres de l'Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal qui ont conjugué tous leurs efforts pour

mettre sur pied ce plan d'urbanisme, Fabreville est un modèle de coopération et d'esprit d'initiative.

Le président de cette Association, M. Maurice Joubert et les membres de son conseil d'administration, MM. Fernand Alain, Roland Charette, Arthur Senecal, Roland L. Racine et Raymond Lague ont accueilli les invitées et se sont révélés de parfaits cicerones. Un coquet suivi d'un dîner au Thorncliffe, a terminé cette agréable visite. Mlle Pierrette Champoux, présidente du CFJ, dirigeait le groupe.

Cécile LEBEL.

Plus de femmes aux Nations-Unies (P.C.)

BELLEVILLE, Ont. (P.C.) — Il existe encore certains préjugés à l'égard des femmes aux Nations-Unies, a déclaré la Canadienne déléguée à la commission de l'ONU sur le statut de la femme.

Mme Harry S. Quart, de Silvery, dans la banlieue de Québec, a révélé aux délégués à la 15e conférence annuelle de la Fédération ontarienne des femmes d'affaires qu'il existe encore certains préjugés la ou il est question de placer les femmes à la direction de départements ou de sections.

"Une fois que l'on a fait toutes les concessions à l'égard des quelques éléments qui pourraient justifier le fait qu'il y a une proportion beaucoup plus grande d'hommes dans les postes de la direction et chez les diplomates de carrière, a-t-elle dit, on peut encore raisonnablement supposer que plusieurs femmes tout aussi qualifiées sont privées des promotions qu'elles méritent."

Cinquantième de l'Ecole des hautes études commerciales

Des fêtes qui se dérouleront du 23 au 27 octobre — Ecole fondée en 1910 dans le but de préparer les jeunes Canadiens français aux carrières supérieures dans les affaires — Baccalauréat et licence en sciences commerciales — Séries de cours du soir — Cinq cents étudiants fréquentent l'école actuellement — La liste des anciens diplômés compte seize femmes dont deux exercent le métier de comptable vérificateur et un professeur titulaire d'actuariat à l'institution même

L'élite des hommes d'affaires du Canada français se rencontrera la semaine prochaine à Montréal pour participer aux fêtes du Cinquantième de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

M. Jean Allaire, secrétaire général à l'Ecole, a déclaré au cours d'une conférence de presse que quelques 1200 personnes se sont inscrites au programme du cinquantième, qui se déroulera du 23 au 27 octobre, sur le thème "Homme d'affaires contemporain".

Parmi les conférenciers invités on compte des personnalités aussi connues que S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, l'hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la jeunesse; M. Pierre Schneider, ancien président de l'Assemblée nationale française et président de l'Association des anciens élèves des H.E.C. de Paris; M. Eric W. Kierans, président de la bourse de Montréal et de la bourse canadienne.

Le programme débutera dimanche le 23 octobre avec une messe chantée par le cardinal Léger à l'Oratoire St-Joseph. Puis les délégués seront les invités de la ville de Montréal à une réception au Châtelet de Montréal. Lundi matin, les délégués se rendront à l'hôtel Reine-Elizabeth pour une session plénière, puis entendront M. René Paré, président de la Chambre de Commerce de Montréal, parler du "Canada français et la vie des affaires". M. Pierre Schneider, le conférencier invité au déjeuner, parlera des tendances de l'enseignement supérieur de préparation aux affaires en Europe.

La soirée de lundi sera occupée par une danse à l'école, avenue Viger. Surnommée "Boom H.E.C.", la soirée est organisée par les étudiants eux-mêmes, qui transformeront leurs salles de cours en quatre salles de danse et quatre cabarets, où viendront les divertir quelques uns des comédiens les plus connus du Canada français.

Mardi, le programme comprend la réunion d'une série de commissions d'étude sur l'enseignement à l'école, les relations humaines, les nouvelles techniques, et les affaires de l'association des diplômés. M. Kierans sera le conférencier invité au déjeuner offert par la Chambre de Commerce de Montréal. La journée sera clôturée par un "Dîner 1910", suivi d'une danse.

Mercredi, quatre doctorats honoraires seront décernés à l'Université de Montréal et le programme des fêtes se terminera par un banquet où S. E. le cardinal Léger et l'hon. Gérin-Lajoie feront des allocutions. L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales a été fondée en 1910 dans le but de préparer les jeunes Canadiens français aux carrières supérieures des affaires. En 1915, elle fut affiliée à l'Université de Montréal.

Le programme d'enseignement régulier portant sur des sujets tels que la comptabilité, les sciences économiques, la statistique, les questions financières, le droit commercial amène au Baccalauréat en Sciences commerciales, puis à la Licence en sciences commerciales. Il y a quelque 500 étudiants inscrits.

A Granby

Il y aura retraites fermées chez les SS. Missionnaires de l'Immaculée Conception, 25 rue Dufferin, Granby, aux dates suivantes: retraite conjugale, du 21 au 23 octobre; dames et demoiselles, (première anglaise) le 24 et 25 octobre; retraite du 26 au 30 octobre; retraite de prière pour dames et demoiselles par le Père Olyvia Gignac, C.S.B.R. du 1 au 4 novembre.



Au Salon français Orlane — La machine de cosmétologie Orlane, le PH-mètre, détermine le degré d'acidité de la peau. D'après ce diagnostic, la cliente recevra sans obligation de sa part une analyse personnelle et des brochures recommandant le maquillage et les traitements requis pour rétablir l'équilibre de l'alcalinité de l'épiderme. Cette clinique de beauté durera toute la semaine chez Eaton.

d'économie appliquée — qui publie des revues, telle l'Actualité économique, lues dans le monde entier. Pour souligner l'influence qu'exerce cette institution dans l'évolution financière et économique du Canada français, la direction de l'école rappelle que 900 des 1800 diplômés sortis depuis 1913 occupent des positions de grande responsabilité dans le monde de l'industrie et des affaires.

Parmi les diplômés, il y a 116 présidents de compagnie, 28 vice-présidents, 301 secrétaires et trésoriers, et 60 directeurs généraux. 163 sont propriétaires de leur affaire.

La liste des diplômés comporte aussi 434 comptables vérificateurs, 12 actaires, neuf journalistes, 52 professeurs, et 68 haut fonctionnaires.

On compte également 16 femmes diplômées, dont deux exercent le métier de comptable vérificateur, et une est professeur titulaire à l'école.

Ce sont: Mlle Micheline Bessette, Mme Robert Blair, Mlles Noëlla Bourque et Andrée Carle, Mme Jules Charon, Mlles Suzanne Coallier, Lucille Colner, Marthe Gauthier, June Hébert.

Concurrence déloyale?

La petite-niece de Jules Verne avait ouvert boutique pour revendre des robes de vedettes, mais deux grands couturiers la poursuivirent en justice.

"Trente vedettes ont signé avec moi un contrat d'exclusivité", déclare Danielle Dor, commentatrice et décoratrice. Elles ne confient qu'à moi leur garde-robe et je m'engage à tout prendre. Je revends leurs robes comme d'autres revendent des voitures d'occasion".

Certains couturiers ne l'entendent pas de cette oreille.

Ces jours-ci, Danielle Dor, arrière petite-niece de Jules Verne, comparait devant le Tribunal de commerce de Paris: les maisons Christian Dior et Pierre Balmain l'accusent de concurrence déloyale.

Alma Lepage, Yvette Meunier, Mmes Ernest Nault et Aurélien Noël, Mlles Jacqueline Paradis et Germaine Saint-Onge, et Mmo Jules Soucy.

PRIERE

pour obtenir une faveur extraordinaire à Marie Reine des Coeurs dont le sanctuaire est situé à St-Théodore de Chertsey, comté de Montcalm



O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de MARIE, REINE DES COEURS et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous, (3 fois).

Recevoir cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte Communion.

Vous qui avez entendu

parler des guérissons merveilleux (rhumatisme, asthme, ECZEMA, DIABETE, Sinusite, convalescents, constipation) obtenus grâce aux cures de jus de légumes et de fruits, adoptez la méthode:

"Buvez vos légumes" Source de vitalité, de beauté, de santé.

Pour information appelez CR. 2-4115 — VLS-1976. Pour recevoir notre documentation, écrire à 7722 St-Denis

INSTITUT D'HYGIENE ALIMENTAIRE MONTREAL

Chez Pierre depuis 20 ans on mange de la cuisine simple mais de bon goût

Chez Pierre la qualité est là

Chez Pierre véritable cuisine bourgeoise

Chez Pierre ouvert de midi à 11.30 p.m. tous les jours excepté le dimanche

Licence complète 1263, rue Labelle VI. 2-1590

Les mots croisés du "Devoir"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- 1—Qui pétillent
- 2—Ilot de verdure — Motif
- 3—Etat des E.-U. — Met à mort
- 4—A les moyens — Possessif
- 5—Te divertis
- 6—Fleuve russe
- 7—Colère — Qui ont soif
- 8—Travailla sur une machine-outil — Consonne doublée — Adverbe
- 9—Article — En vitesse
- 10—Vieille parente — Briser avec les dents
- 11—Pour s'asseoir — Obscurité
- 12—Existes — Dès que

VERTICALEMENT

- 1—Difficiles à comprendre
- 2—Partage les cheveux — Elle a ses bons côtés
- 3—Sèche — Conceptions
- 4—Trace — Grecque
- 5—Préfixe — Dangereux reptile — Démonstratif
- 6—Qui sert
- 7—Effectués par la police

Solution d'hier

- 8—Viennent au monde — Interrogé
- 9—Symbole du titane — Infinitif — Va derrière
- 10—Nom proposé pour les Cantons de l'Est — Opposition
- 11—Approbation — Et ainsi de suite
- 12—Sots — Encrasse les chemins

DECHARNÉES; ECOUTEUR

- TU; PRIERE — ISSUE; RI — RELIGION; ITE — NID; MUTINES — IQ; ERE — AMERIQUE; EE — SEM — NUE; EPINEUSE; SVELTE — USER; KARL; NI — DETERMINE

VERTICALEMENT

- DEPRIMEES; ECRITURE — EKI; COI — ETE — EVA; NASILLE; REELEMENT; NU — HUER — PERD; ATRÉ — SEMEE; ERIGE — UR; SI — INSU; SONIQUES; TUNIQUES MUE — PRIE

Confiez à Desjardins le soin de REMODELER votre vieux manteau de fourrure

Ces spécialistes en fourrure vous offrent :

- ★ Un service de réparation de 3 semaines sur demande.
- ★ Service de nettoyage de 3 jours, sauf pour le castor et la loutre qui demandent quelques jours additionnels.
- ★ Travail fait par une main-d'oeuvre hautement qualifiée et la mieux outillée au Canada.
- ★ Travail cent pour cent garanti.
- ★ Aucune réparation n'est impossible aux experts Desjardins car ils possèdent toutes les variétés et nuances de fourrures pour appareiller les manteaux.
- ★ Enfin, deux estimateurs compétents à votre entière disposition.

Pour de plus amples informations appelez M. Grenier à

UN. 1-8331

service des réparations

CHAS DESJARDINS & CIE LTEE
1170 RUE SAINT-DENIS
ANGLE DORCHESTER

Canadian British Aluminium Co a accusé une perte nette de \$1,438,273.

POTINS FINANCIERS

Il y avait tendance améliorée hier sur la Bourse de Londres. A Wall Street, les fluctuations paraissent plutôt défavorables. La demande continuait d'être restreinte sur les Bourses de Montréal et de Toronto.

- O -

Vu le relevement tardif de la liste mobilière, maints stocks devraient être plus soutenus aujourd'hui.

- O -

Le prix de l'or a grimpé de 4 1/2 cts l'once hier à Londres. Ce précieux métal ne cesse de monter depuis 3 jours. Il cotait \$35.38 l'once, contre \$35.24 vendredi dernier. Le prix officiel aux E.-U. est de \$35.075 l'once. Ce serait des intérêts privés qui accumuleraient le précieux métal et les banques suisses continueraient à leurs clients d'accumuler l'or.

- O -

La Cité de Hull vient d'adjuger une émission de \$1,557,000 d'obligations, 5%, à un syndicat comprenant Graham, Armstrong Securities Ltd, Demers, Adam Ltee, la Maison Bienvenu Limitée et J. F. Simard & Cie. Nous en ferons ressortir les modalités sous peu. Quatre groupes de souscripteurs se sont disputés cette émission.

- O -

Lake Shore Mines a eu un profit d'exploitation de \$95,678 durant les 3 mois terminés le 30 septembre 1960; ce qui porte le total pour les 9 premiers mois de cette année à \$134,142, contre \$137,602 durant le même espace de temps l'an dernier.

- O -

M. Harold A. Brahm, vient d'être élu membre du conseil d'administration de The Jamaica Public Service Co. Il est président de The Jamaica Industrial Development Co.

- O -

Investors Mutual of Canada Ltd paiera le 9 novembre, 10 cts par action aux actionnaires inscrits le 21 octobre. Comme on sait, cette institution est le fonds mutuel qui a le plus progressé au pays durant ces dernières années.

- O -

La hausse du prix de l'or à un sommet expliquerait le regain de vie des mines d'or un peu partout hier.

International Nickel Co of Canada a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'il a été souscrit 240 actions ordinaires en vertu du plan d'option sur les actions de l'entreprise, en faveur de ses employés-clé.

- O -

L'agent de transfert de la Canada Mailing Co. Limited a notifié la Bourse de Montréal qu'il a été procédé à l'annulation de 50 actions privilégiées, rachetables, 4 1/2% cumulatif de la compagnie. Il reste donc 154,177 actions de cette catégorie présentement entre les mains du public.

- O -

Au dire de M. J.O. Baugher, directeur de la fabrication à la Brown Shoe Co, toute activité cessera vers le milieu de novembre à l'usine de Galt et la machinerie sera transportée à la nouvelle usine de Perth, O.

- O -

Camp Bird Mining Co vient de découvrir un gisement de cuivre dans Joutel sur une concession exploitée conjointement par Prospector Airways, une filiale de Noranda et de Kerr Addison.

- O -

Le bruit court la rue qu'une institution financière importante de notre province passerait à mains d'intérêts américains.

- O -

Anglo-Uranian Ltd a gagné 69 cts l'action durant l'exercice clos le 31 juillet 1960 vs 0.68 cts précédemment.

- O -

La construction résidentielle est fort à la baisse aux E.-U.; ce qui est un facteur défavorable pour le marché, tout comme la contraction des recettes pour maintes compagnies durant le 3ième trimestre.

- O -

La liste des administrateurs proposée à l'Assemblée de Stanrock Uranium Mines tenue hier à N.-Y. a été approuvée par les actionnaires qui représentent 2,800,000 actions. Il n'y a pas eu contestation, comme certains s'y attendaient.

- O -

Bevon Mines a enregistré une perte d'opérations de \$28,233 durant les 3 mois terminés le 30 septembre 1960; ce qui porte le total de la perte à \$65,884 pour les premiers 9 mois de cette année, contre un gain de \$19,561 durant la même période l'an dernier.



M. P.-E. ROULEAU

MM. Joseph Elie et Gérard Elie, fondateurs de la société Elieco, annoncent la nomination de M. P. E. Rouleau au poste de gérant des ventes et des opérations. M. Rouleau apporte à sa clientèle une expérience de plusieurs années dans la vente de l'huile à chauffage et de brûleurs. Les bureaux de la société Elieco sont situés au 1545 ouest, boul. Dorchester, tél.: WE. 7-3586.

Message de Lord Plowden

La Canadian British Aluminium Company a aujourd'hui annoncé que son aluminerie, établie à Baie Comeau, Qué., a produit 86,450 tonnes d'aluminium au cours de l'exercice financier terminé le 31 juillet 1960. La capacité annuelle de cette usine est de 90,000 tonnes par année.

Dans le rapport annuel, publié dans les 2 langues officielles du Canada, Lord Plowden, président du conseil d'administration et président de la compagnie, a mis les actionnaires au courant du fait que des experts de la British Aluminium et de Reynolds se sont occupés activement de surmonter certains problèmes d'exploitation qui s'étaient posés.

"On a accompli beaucoup de progrès et effectué déjà des améliorations considérables," disait-il.

Lord Plowden souligna que le contrat conclu entre la CBA et la British Aluminium avait permis à l'aluminerie de continuer de produire à plein rendement au cours d'une période où l'affaiblissement de la demande a contraint maints producteurs d'aluminium à restreindre la production. La British Aluminium s'est engagée par contrat à acheter toute la production disponible la CBA moins la quantité écoulée au Canada.

Les problèmes de fabrication ont entraîné une diminution de la production et un accroissement des frais d'exploitation; c'est à ces deux causes qu'on peut attribuer, dans une large mesure, la perte nette de \$1,438,273 subie au cours de l'exercice, d'expliquer Lord Plowden. Il ajouta que les revenus de la compagnie s'étaient ressentis du taux de change défavorable entre la livre sterling et le dollar canadien.

Le président du conseil d'administration de la CBA fit allusion aux avantages que procurerait à celle-ci un accroissement de sa capacité de production et rappela aux actionnaires que l'aluminerie devait comprendre, suivant les plans, quatre parties d'une capacité de 45,000 tonnes chacune, dont deux ont été parachevées.

"On a terminé les tracés et études techniques préparatoires, et on a établi les devis descriptifs de sorte que, dès qu'un accroissement se révélera, opportun, on puisse passer sans délai à l'exécution des travaux," précisa Lord Plowden.



On remarque (de gauche à droite) sur la première rangée: M. A. W. Ireland, jr, vice-président et directeur de la mise sur le marché des produits Gorman, Eckert Ltd., de London, Ont., M. W. J. Gorman, président de la même compagnie et M. Joseph O'Donnell, trésorier. Sur la 2ième rangée, on remarque M. Marcel Bertrand, président de Barmac Inc., agents de vente de Gorman, Eckert Co., M. C. P. McCormick, jr, adjoint au président de McCormick & Co., de Baltimore, et M. Jean Bélanger, représentant de la compagnie pour l'est du Canada. On trouvera dans nos pages, maints détails se rapportant aux activités de ces compagnies. Gorman Eckert and Co. Ltd. a organisé une magnifique réception aux salons Barmis et Joliette de l'hôtel Reine Elizabeth, le 18 courant, à l'occasion de l'introduction de 86 produits McCormick, dont elle sera chargée de la distribution dans l'est du Canada. (Photo Business & Industrials)

Les ventes de Steinberg's Limited ont augmenté de 33.6 pour cent

A \$238,117,239 à la fin du dernier exercice clos le 30 juillet 1960

M. Sam Steinberg, président de Steinberg's Ltd, a soumis hier, aux actionnaires un rapport préliminaire des opérations de la compagnie et de ses filiales pour l'exercice financier terminé le 30 juillet 1960.

L'analyse de ce rapport préliminaire révèle une augmentation de 33.6 p.c. des ventes consolidées et une diminution de 4.4 p.c. des bénéfices nettes consolidés, attribuable aux frais encourus par suite de l'intégration d'intérêts nouvellement acquis.

M. Steinberg a souligné que l'augmentation des ventes consolidées qui se chiffrent par \$238,117,239, au regard de \$178,281,413 en 1959, reflète les résultats de la première année complète d'opération des magasins de la division ontarienne achetés en 1959, et dénote aussi le volume accru découlant de l'ouverture de 21 nouveaux magasins durant l'année écoulée.

Cours de l'or

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 35.50 NF hier sur le marché de la monnaie. Vos directeurs ont confiance que la compagnie est en excellente position pour faire face à toute situation et tirer partie des possibilités qui s'offriront au cours de l'année à venir", a conclu M. Steinberg.

Marché aux bestiaux

MONTREAL — Il n'y a pas eu de ventes de bovins ni de veaux ce matin sur les marchés de bestiaux de la métropole.

On y offrait en vente 35 bovins, 61 veaux, 40 porcs et 16 agneaux et moutons. Hier les offres étaient de 444 bovins, 479 veaux, 481 porcs et 116 agneaux et moutons.

Cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain était à un escompte de 2.732 pour cent en devises canadiennes, en hausse de 1/4 hier, à la fermeture.

Le livre sterling a baissé de 11-16 à \$2.75.

Le dollar américain: offert, 97 3/4; demandé, 97 25-32.

Cours du dollar

NEW-YORK — Le dollar canadien a haussé hier de 5-64 à une prime de \$1.02 1/4. Mercredi dernier, c'était tout de fête.

Le livre sterling était coté à \$2.81 15-64, en progrès de 5-64.

Fruits et légumes

Prix payés par les marchands en gros de fruits et légumes au Marché central hier. Ces prix sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 306 est rue Craig, Montréal.

POMMES: McIntosh, Lobo et Cortland, 1.50-2.00; tombées, 1.00-1.25; Wolf River, 1.50; Fameuse, 1.25; Wealthy, 1.25-1.50 (approximativement environ 1,200 minots).

AIL: 35-40c la 30-35c la doz. de pots, 90-100 les 50 lb.

BLE D'INDE: 25-30c la doz. de pots, 75-100 les 50 lb.

CELERI: 1.50-1.60 le cagnot.

CHICOREE ET ESCAROLE: 75-100 le cagnot.

CITROUILLES: 1.00-2.50 la doz, squash 2.00-2.50 la doz, pepper squash 2.00 le minot.

CHOUX: 60-75 les 50 lb, savoy ou rouges 1.00, choux chinois 1.00 la doz, choux de Bruxelles 5.50-6.00 les 32 pintes.

CHOUX-FLEURS: 2.00-2.50 la doz.

EPINARDS: 90-100 le minot, 2.00 les 12 cellos de 1 lb.

NAVETS: No 1, 90-100, No 2, 75 c. les 50 lb.

IGNONS: 65-70 la doz de pots, jaunes 25-30, rouges 1.50-1.75 les 50 lb.

PANAIIS: 1.75-2.00 le minot.

PATATES: No 1, 1.45-1.50, No 2 ou de terre noire, 1.25-1.30 les 75 lb (environ 1,200 sacs).

PERSIL: 40-50 c. la doz de pots.

POIREAUX: de 35 à 75 c. la doz suivant la grosseur.

RADIS: 35-40 c. la doz de pots.

SALSFIS: 1.00 la doz de pots.

SARRIETTE: 50 c. la doz de pots.

TOMATES: 1.50-2.00 la boîte.

Gorman, Eckert and Co pénètre sur le marché du Québec

Elle y introduit les produits de McCormick & Co. Inc.

La compagnie Gorman, Eckert Limited de London, Ont., introduira et mettra en vente dans la province de Québec, la ligne complète d'épices Gourmet McCormick, tel fut annoncé aujourd'hui par M. J. Gorman, président de la firme canadienne.

Récemment présenté aux Etats-Unis, le nouvel assortiment d'épices et de fines herbes Gourmet, a été réalisé par McCormick & Co. Inc., de Baltimore et San Francisco, la plus importante maison d'épices et d'essences au monde.

Cet assortiment, comprenant 86 épices exotiques et fines herbes variées, toutes présentées dans de jolis contenants de verre, dans le but de faire valoir texture, couleur et qualité, sera produit par l'industrie Gorman Eckert de London, Ont.

M. Gorman déclara: "La présentation, dans des contenants de verre de notre nouvelle ligne de produits, permettra à l'acheteur d'apprécier immédiatement l'excellente qualité de ces épices et fines herbes."

Selon M. Gorman, ce nouvel assortiment répond parfaitement aux exigences de la cuisine moderne d'aujourd'hui, alors que toute ménagère désire ajouter une touche personnelle aux plats qu'elle prépare.

M. Gorman ajouta: "La présentation de ce nouvel assortiment Gourmet — une variété presque illimitée d'essences piquantes, exotiques et aromatiques — offrira à toutes les ménagères l'opportunité et le plaisir d'enrichir leurs connaissances culinaires personnelles."

En plus d'épices et de fines herbes, l'assortiment Gourmet comprend une variété de produits deshydratés tels que: céleri, piment vert, menthe, oignon, persil et légumes en flocons.

Toutes les dispositions ont été prises afin que l'industrie de London de Gorman, Eckert & Co. Ltd s'occupe de toutes les opérations et de la fabrication de cette ligne de produits, portant le nom de McCormick.

La compagnie Gorman, Eckert Ltd a fait sa première présentation commerciale et publicitaire à Montréal, le 13 octobre, à l'hôtel Reine Elizabeth, et à Québec, le 25 octobre, à l'hôtel Bastion.

M. J. Gorman a annoncé que Barmac, Inc. de Montréal, dont M. Marcel Bertrand est le président sera le distributeur exclusif des épices et autres produits de Gorman Eckert & Co. Ltd dans la province de Québec.

American Stock Exchange

Cours tournés par LA PRESSE CANADIENNE	Ventes	Haute	Bas	Fer.	Net
Anacost	960	7.16	7.16		
Brazill	4200	41	41		
BA Oil	700	28 1/2	28 1/2		
Bunk Hill	300	10 1/2	9 1/2		
Bury Biss	1700	15 1/2	15 1/2		
Can So Oil	700	21 1/2	21 1/2		
Can Marc	4200	5	4 1/2		
Chesbro	1000	24 1/2	23 1/2		
Com S	300	3	3		
Creole	1700	27 1/2	27 1/2		
Dev-Pat	2400	6 1/2	6 1/2		
Dom Exp	200	6 1/2	6 1/2		
Duke Power	400	24 1/2	23 1/2		
El Bond	3400	24 1/2	23 1/2		
Ford Can	250	118	118		
Ford Ind	1800	37 1/2	37 1/2		
Giduld	35000	11	11 1/2		
Hollinger	1800	20	19 1/2		
Imp Oil	400	32 1/2	32 1/2		
Imp Tob C	300	12 1/2	12 1/2		
Jupiter	400	1 1/2	1 1/2		
L. Shore	3500	4 1/2	4 1/2		
Messabi	400	8 1/2	8 1/2		
MJ Zinc	1000	19 1/2	19 1/2		
Min Corp	700	11 1/2	11 1/2		
Molybden	100	6 1/2	6 1/2		
Nat Pet	1200	1 1/2	1 1/2		
Nat Rub	100	17 1/2	17 1/2		
Nipissin	500	8 1/2	8 1/2		
Pac Pet	3500	10 1/2	10 1/2		
Pete wt	1200	5 1/2	5 1/2		
Pontiac	800	3 1/2	3 1/2		
Pow Corp	100	11 1/2	11 1/2		
Sher Sms	400	11 1/2	11 1/2		
So Pen O	400	20 1/2	20 1/2		
St. Joe	400	8 1/2	8 1/2		
Technic	9500	9 1/2	9 1/2		
Waco Air	300	21 1/2	21 1/2		
Wm Harg	1400	1 1/2	1 1/2		

Fonds Mutuels

All Cdn Com.	Offr. Dem.
All Cdn Div.	6.30 4.55
American Growth	4.85 5.77
Beaufort	27.22 29.44
Canadian Investment	8.29 9.19
Canfund	23.51 25.21
Champion Mutual	5.19 5.73
Commonwealth Inter.	7.65 8.41
Comm. Inter. Leverage Fund	4.10 4.79
Corporate Investors	8.50 9.33
Diversified Inc. Sns. Series 'B'	3.40 3.75
Diversified Inc. Sns. Series 'A'	2.78 3.05
Dominion Equity	14.30 14.63
First Oil and Gas	2.38 2.69
Fonds Collectif 'A'	5.07 5.51
Fonds Collectif 'B'	5.48 5.89
Fonds Collectif 'C'	4.86 5.49
Group Inc.	3.26 3.56
Grouped Income Accum.	4.86 5.49
Growth Selectif 'A'	5.00 5.45
Growth Oil and Gas	6.24 6.55
Investor Growth Fund	5.49 5.97
Investors Mutual	11.75 11.48
Keynote	13.65 14.77
Mutual Accumulating Fund	4.95 5.43
Mutual Income Fund	4.48 4.99
North Am. Fund of Canada	8.00 8.79
Prft et Revenue (Mutual)	4.90 5.17
Radiation	4.21 4.63
Sav. Invest. Mutual of Can.	4.90 5.17
Supervised Exec. 35	36.84 —
Supervised Exec. 54	30.91 —
Supervised Exec. 57	5.17 —
Supervised Exec. 58	5.48 5.59
Supervised Income Fund	3.80 3.84
TV Electronic Fund	14.39 15.23
Timed Investment Fund	5.35 5.78
— EN MONNAIE AMERICAINE —	13.67 14.88
Affilié Inc.	7.15 7.74
American Bus Shares	4.21 4.59
Boston Fund	8.29 8.79
Buffalo Fund	12.25 13.42
Group Sec Auto	8.14 8.92
Group Sec Auto	8.21 9.09
Group Sec Steel	8.21 9.09
Keynote Cust. B-3	15.47 16.88
Keynote Cust. B-4	9.14 9.89
Keynote Cust. K	8.60 9.38
Invest in La. Furniture	14.11 15.24
Keynote Cust. K-2	14.30 15.61
Wellington Fund	13.74 14.98

Moyennes de Toronto

	20in	20gn	15bm	15vo
Mercredi	48.50	92.60	150.80	81.82
Mardi	48.50	87.07	150.43	82.07
Sem. pass.	49.85	85.48	150.03	83.47
Moi. pass.	49.94	84.41	154.75	87.14
Année pass.	510.83	163.27	106.80	19.92
1960 bas	47.44	74.88	148.95	77.28
1959 bas	55.65	85.12	152.15	84.22
1959 bas	49.77	80.00	157.19	83.21

Dividende no 42

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de 10 cts par action a été déclaré sur le capital actions courant de la compagnie, payable le 9 novembre 1960, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 31 octobre 1960.

E. G. O. HOWARD, secrétaire

Winnipeg 11 octobre 1960

Dividende no 31

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration a déclaré les dividendes suivants:

a) Actions participantes classe "A" 0.15 par action, payable le 1er novembre 1960 aux actionnaires inscrits aux livres de la compagnie le 15 octobre 1960.

b) Actions classe "B" — 0.15 par action payable le 1er novembre 1960 aux actionnaires inscrits aux livres de la compagnie le 15 octobre 1960.

Par décision du Conseil d'administration

Roland NOBERT, trésorier

Trois-Rivières, P. Q. le 17 octobre 1960

Placement recommandé :

Hôtel-Dieu de Sherbrooke
Obligations Série "A", 5 1/2%, première hypothèque

Echéant le premier octobre 1972
(Circular descriptive sur demande)

PRIX: \$100.00 et intérêts courus

OSCAR DUBÉ & CIE INC.
925, Chemin Saint-Louis
QUEBEC, 6
Tél.: LA 7-2518

Dow Jones

30 Industriels	Ferm. Cgm
187.21	74
20 chemins de fer	125.90 -1.11
15 utilités	91.91 -0.19
65 stocks	114.67 -0.45

INVESTORS MUTUAL OF CANADA LTD.

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de 10 cts par action a été déclaré sur le capital actions courant de la compagnie, payable le 9 novembre 1960, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 31 octobre 1960.

E. G. O. HOWARD, secrétaire

Winnipeg 11 octobre 1960

Dividende no 31

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration a déclaré les dividendes suivants:

a) Actions participantes classe "A" 0.15 par action, payable le 1er novembre 1960 aux actionnaires inscrits aux livres de la compagnie le 15 octobre 1960.

b) Actions classe "B" — 0.15 par action payable le 1er novembre 1960 aux actionnaires inscrits aux livres de la compagnie le 15 octobre 1960.

Par décision du Conseil d'administration

Roland NOBERT, trésorier

Trois-Rivières, P. Q. le 17 octobre 1960

Winnipeg 11 octobre 1960

Dividende no 31

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration a déclaré les dividendes suivants:

a) Actions participantes classe "A" 0.15 par action, payable le 1er novembre 1960 aux actionnaires inscrits aux livres de la compagnie le 15 octobre 1960.

b) Actions classe "B" — 0.15 par action payable le 1er novembre 1960 aux actionnaires inscrits aux livres de la compagnie le 15 octobre 1960.

Par décision du Conseil d'administration

Roland NOBERT, trésorier

Trois-Rivières, P. Q. le 17 octobre 1960

Winnipeg 11 octobre 1960

Dividende no 31

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration a déclaré les dividendes suivants:

a) Actions participantes classe "A" 0.15 par action, payable le 1er novembre 1960 aux actionnaires inscrits aux livres de la compagnie le 15 octobre 1960.

b) Actions classe "B" — 0.15 par action payable le 1er novembre 1960 aux actionnaires inscrits aux livres de la compagnie le 15 octobre 1960.

Par décision du Conseil d'administration

Roland NOBERT, trésorier

Trois-Rivières, P. Q. le 17 octobre 1960

Winnipeg 11 octobre 1960

Dividende no 31

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration a déclaré les dividendes suivants:

a) Actions participantes classe "A" 0.15 par action, payable le 1er novembre 1960 aux actionnaires inscrits aux livres de la compagnie le 15 octobre 1960.

b) Actions classe "B" — 0.15 par action payable le 1er novembre 1960 aux actionnaires inscrits aux livres de la compagnie le 15 octobre 1960.

Par décision du Conseil d'administration

Roland NOBERT, trésorier

Trois-Rivières, P. Q. le 17 octobre 1960

Winnipeg 11 octobre 1960

Dividende no 31

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration a déclaré les dividendes suivants:

a) Actions participantes classe "A" 0.15 par action, payable le 1er novembre 1960 aux actionnaires inscrits aux livres de la compagnie le 15 octobre 1960.

b) Actions classe "B" — 0.15 par action payable le 1er novembre 1960 aux actionnaires inscrits aux livres de la compagnie le 15 octobre 1960.

Par décision du Conseil d'administration

Roland NOBERT, trésorier

Trois-Rivières, P. Q. le 17 octobre 1960

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La C.S.P. de St-Bruno emprunte \$204,000 d'obligations à 5% et 5 1/2%

Les syndics d'écoles (protestantes) pour la municipalité du village de St-Bruno, comté de Chambly, ont vendu, récemment, \$204,000 d'obligations en séries. Un syndicat formé de Nesbitt, Thomson & Co. Ltd., La Maison Bienvenu, Ltee et Dominion Securities Corp. Ltd, a payé 97.161 pour \$112,000 de titres à 5% 1961-64 et \$92,000 à 5 1/2% 1965-80. Ainsi, le coût moyen de la finance revient à 5.9118%. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$115,175.

Détachés du 1er novembre 1960, les nouvelles obligations échouent en séries du 1er novembre 1961 au 1er novembre 1980 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er novembre 1970. L'emprunt est contracté pour la construction d'une école élémentaire de sept classes. L'octroi de \$115,175, applicable au service de l'émission, est payable en 4 versements annuels et consé

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'Cours fournis par la Presse Canadienne' and 'Mines'.

COURS FOURNIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, provided by the Canadian Press. Includes sections for 'Cours fournis par la Presse Canadienne' and 'Mines'.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'Cours fournis par la Presse Canadienne' and 'Mines'.

MOYENNES A N.-Y.

Table showing average stock prices from New York.

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné que le contrat de vente...

CANADA

Province de Québec District de Montréal

AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné que Walter Angell, Paul-Emile Aumais, Wilfrid Bourbonnais, Jules Daoust, Claude Lalonde, J.-Albert Leduc, Marcel Lalonde, Hector Leduc, Polydore Leduc, David Madore, Louis Madore, Emile Montgrain, Léon Montgrain, Desaltes Montpetit, Charles Saint-Denis, Maurice Saint-Denis, cultivateur, DeGaspé Beaulieu, entrepreneur, Françoise Lavigne, ménagère, résidant en la paroisse Notre-Dame de l'Île-Perrot s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi remplaçant l'article 655 du Code Municipal pour la paroisse de Notre-Dame de l'Île-Perrot, par une disposition limitant le taux de la taxe et l'évaluation des terres en culture, des terres à bois, ainsi que des bâtiments agricoles et de l'habitation des cultivateurs; et pour autres fins.

QUEBEC GAS TRANSMISSION LINES INC.

AVIS est, par les présentes, donné que "Quebec Gas Transmission Lines Inc." s'adressera à la Législature de la province de Québec à sa prochaine session pour l'adoption d'une loi autorisant:

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes.

COUR SUPERIEURE

JEANNINE MESSIER, institutrice, domiciliée Montréal-Sud, district de Montréal-Est, commune de Grégoire Gaucher, commissaire de mêmes lieux, Demanderesse VS GREGOIRE GAUCHER, commissaire-vendeur, domicilié à Montréal-Sud, district de Montréal-Sud, Demanderesse VS GREGOIRE GAUCHER, commissaire-vendeur, domicilié à Montréal-Sud, district de Montréal-Sud, Demanderesse

COUR SUPERIEURE

DAME LUISA GUADAGNI, secrétaire, domiciliée et résidant à 4010, chemin de la Côte-St-Catherine, dans le cité et district de Montréal, épouse commune en biens de JACQUES LAVAL VEZINA, autrefois des cité et district de Montréal, Demanderesse VS JACQUES LAVAL VEZINA, courtier, autrefois des cité et district de Montréal, Défendeur

COUR SUPERIEURE

REAL MATTE, JACQUES MATTE et FRANÇOIS SIKLOSI, tous des cité et district de Montréal, Défendeurs VS DAME CARMEN MATTE et AL., Procureurs de la demanderesse

Prix des Grains

Table showing grain prices for various commodities.

COUR SUPERIEURE

INTERNATIONAL FIRE-ARMS CO. LTD., corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, Demanderesse VS VINCENTO BERNADELLI S.p.A., de comparaitre d'ici un mois.

COUR SUPERIEURE

PAR ORDRE DE LA COUR: VINCENTO BERNADELLI S.p.A., de comparaitre d'ici un mois.

PRETS HYPOTHECAIRES

Importante société est à la recherche d'agents à temps partiel pour la sollicitation de prêts en première et deuxième hypothèques. Le plan à offrir est des plus compétitifs. Intéressante commission sera payée aux agents par la société. Expérience des affaires serait très utile.

COUR SUPERIEURE

PAR ORDRE DE LA COUR: VINCENTO BERNADELLI S.p.A., de comparaitre d'ici un mois.

COMPTABLES AGREES

Henri L. Bélanger et Lucien Dahmé, C.A. Comptable agréé. Édifice de la Sauvegarde, 3826, rue Saint-Hubert, 152 est, rue Notre-Dame.

COMPTABLES AGREES

Jacqueline Paradis, C.A. Comptable agréé. Édifice de la Sauvegarde, 152 est, rue Notre-Dame.

Mines Hors-Listes

Table listing various mining stocks and their prices.

MOYENNES A MONTREAL

Table showing average stock prices for Montreal.

Cours Des Huiles

Table showing oil prices for various grades.

MOYENNES A MONTREAL

Table showing average stock prices for Montreal.

BOURSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including various stock prices and changes.

COMPTABLES AGREES

Provost, Holte & Associés. Comptables agréés. Édifice de la Sauvegarde, 152 est, rue Notre-Dame.

COMPTABLES AGREES

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés. Comptables agréés. 4926, av. Verdun, VERDUN.

COMPTABLES AGREES

Lucien Dahmé, C.A. Comptable agréé. Édifice de la Sauvegarde, 152 est, rue Notre-Dame.

COMPTABLES AGREES

E.H. Knight & Co. Comptables agréés. 4926, av. Verdun, VERDUN.

"Au Tennis"

Lucien Laverdure pose un geste longtemps attendu par ce sport

Lucien Laverdure, le grand expert professionnel de tennis, a annoncé hier, au cours d'une conférence de presse, tenue à la brasserie Molson, la création d'une grande école de tennis. Selon Laverdure, il n'a qu'une façon de porter ce sport à la popularité qu'il mérite et c'est en formant une école de tennis qui, en plus d'enseigner ce sport à tous les intéressés, se chargera de former des instructeurs compétents. Nous laissons la parole à Me Jacques Vadboncoeur qui a présenté Lucien Laverdure, en ces termes.

"Comme ancien président du P.Q.L.T.A., arbitre en chef des rencontres de championnats canadiens et provinciaux, président du comité de la Coupe Davis et arbitre des rencontres durant 15 ans, en un mot, comme un fervent du tennis qui a cœur le développement de ce sport pour le plus grand avantage des jeunes, j'ai le plaisir de vous faire part que tout compte à Paris, Londres et Melbourne, nous aurons à Montréal, à compter du 3 novembre prochain, l'École de Tennis de Montréal. Et qui pensez-vous, sera le directeur-fondateur de cette école? Nul autre que celui qui, par son amour du tennis à qui il a consacré presque toute sa vie, a été surmonté à juste titre: MONSIEUR TENNIS. Aije besoin d'ajouter davantage sur le compte de notre ami à tous, le sympathique et dévoué Lucien Laverdure.

Dans les milieux du tennis, ces derniers mois, on s'est inquiété, à tort ou à raison, de l'avenir de ce sport dans notre province. Les assistances semblent diminuer, d'où l'on en conclut que le public se désintéresse du tennis. Mais ce que l'on dit pas assez, c'est l'attrait que le tennis exerce sur les jeunes. Il y a plus de joueurs qui pratiquent le tennis en compétition maintenant, et la cause, il faut la voir dans le nombre accru d'inscriptions à tous les tournois chez les juniors. La P.Q.L.T.A., loin d'ignorer cette situation, oriente une grande partie de ses efforts et de son budget au développement de ces joueurs qui sont pour nous le zage de l'avenir. Mais, l'association, comme vous le savez, a plusieurs chats à fouetter". Aussi, je voudrais apporter mon aide à ces jeunes et mettre mon humble expérience au service de cette cause pour exploiter au maximum le talent et les possibilités que ces champions en herbe présentent. Pour stimuler leurs efforts et les encourager à se perfectionner, il y aura, parmi les jeunes de 18 ans et moins, une sélection opérée en vue de former un groupe de 12 joueurs, qui constituera ma version de l'équipe junior de la coupe Davis.

perdu durant cet intervalle? Il existe une profonde lacune car ce n'est certainement pas la bonne volonté de tous ces jeunes qui a fait défaut pendant cette période. Il faut à tout prix éviter que le même phénomène se répète. Je crois sincèrement pouvoir remédier à cette situation. Enseigner le tennis est ma profession. Tout comme nos meilleurs joueurs ont consacré leur temps à leurs besoins respectifs, j'ai dépensé mon énergie aux besoins des autres joueurs. Je ne veux pas me citer en exemple car, loin d'être seul à agir ainsi, il y a d'autres instructeurs, tels que Maurice Gélinas, Leslie Szemenyi, Harry Easterbrook, Gilles Ledoux, Mac Kerim, Mariette Laframboise qui, comme moi, ont à cœur de communiquer le goût et les principales notions de ce sport aux autres. Ce que je veux souligner, c'est que nous ne pouvons suffire, faute de personnel, à nous occuper de tous ceux qui voudraient bénéficier de nos services.

C'est pourquoi je propose ceci justifié par les instructeurs: les mieux préparés demeurent les amateurs qui n'ont pas le temps voulu ou le désir de devenir professionnels, mais qui sont les rois du tennis de compétition, je ferai appel à leurs services. De sexterts comme Brendan Macken, Lorne Mann, Roger Durivage, Laird Watt, Jean Richer, George Robinson, Ellis Tarshis, Gordie MacNeil et plusieurs autres que j'oublie, n'aurait, j'en suis sûr, aucune objection à venir me prêter main-forte une fois au cours de l'hiver, secondés par nos présents étoiles, Bob Bédard, François Godbout, Val Harit, Henri Rochon, Roland Godin, etc. Je discuterai alors avec "l'invité expert" de la semaine les problèmes de chacun des jeunes, un dossier sera alimenté de ses faiblesses, des moyens à prendre pour les corriger, etc. Cet invité me sera d'un secours précieux et ses observations pourront m'aider à déceler chez tel ou tel jeune un point faible auquel seul, j'aurais très bien pu ne pas porter attention, et sur lequel il serait bon d'attacher une grande importance. En somme, l'équipe junior de la coupe Davis sera trice parmi les bons prospects et rien ne sera laissé au hasard pour voir à leur progrès dans la pratique du tennis.

Depuis des années il s'est dévoué à promouvoir ce sport par excellence en fondant une école de tennis pour les jeunes, instituant "les journées tennis-tiques", donnant des causeries, présentant des films et dirigeant des cliniques dans toutes les villes de la Province ainsi que dans nos institutions d'enseignement.

Instructeur en chef de la P.Q.L.T.A., capitaine de l'équipe de tennis de l'Université de Montréal, directeur-gérant du Club de Tennis Canadien, chroniqueur, commentateur à la radio et à la télévision, notre premier professionnel canadien-français était tout désigné pour mener à bonne fin cette tâche lourde mais admirable de faire progresser davantage le tennis à travers la Province.

En 1942, Henri Rochon remporta le championnat junior de la province de Québec, et peu après, devint membre de notre équipe canadienne de la coupe Davis. La province a d'attendre 17 ans avant qu'un autre de ses champions juniors, François Godbout, soit en mesure de se tailler une place au sein de cette même équipe. Vous rendez-vous compte de tout le talent qui s'est

Talent perdu

Lucien Laverdure
Messieurs, vous êtes ici cet après-midi dans le but de pren-

dre connaissance d'un projet très élaboré, destiné à toutes les classes et à tous les niveaux du tennis, consacré aussi bien aux apprentis qu'aux experts, aux bambins qu'aux vétérans; en un mot, il s'agit d'un plan créé pour les adeptes du tennis au sens le plus générique du terme.

Fameux champions olympiques avec les Ice Capades

Tout le monde sait que le talent abonde dans les "Ice Capades" annuellement et on constatera facilement, en goûtant la 21e édition du somptueux spectacle, au Forum, du 13 au 20 novembre que les champions patineurs et patineuses sont plus nombreux que jamais et probablement meilleurs encore, même si la chose semble impossible.

On a bien raison en effet de dire des "Capades" de cette année que cette revue est un véritable "Spectacle de Champions". De plus, la chose ne doit pas trop surprendre puisque tous les ans, le proprio des "Capades", John Harris, envoie presque une armée d'entraîneurs suivre de très près les champions du monde, les Olympiades quand il y a lieu et les plus importants concours disputés en Amérique et partout aussi en Europe.

Les vainqueurs des Olympiades offertes à Squaw Valley en mars dernier, les incomparables Barbara Wagner et Bob Paul,

du Canada tous deux, sont devenus professionnels et émerveillent tout simplement dans le nouveau spectacle des "Capades". Comment pourrait-il en être autrement quand on sait que la jolie Barbara et son élégant partenaire ont enlevé la médaille d'or aux Olympiades, cinq championnats successifs du Canada, quatre championnats du monde consécutifs et deux championnats d'affilée d'Amérique du Nord. Ils sont vraiment sans pareils et on les applaudira fortement dans leur solo et dans le splendide numéro "South Pacific".

Il y a une pléiade d'autres champions en scène dont Ronnie Robertson qui est toujours le meilleur patineur sûrement, la jolie Cathy Machado qu'on verra dans "La Traviata" et "Cavalletto", Bobby Swecht, Allan Konrad, la jolie Patsy Finnegan, Sandy Culbertson, Orrin Markhus, l'impayable comédien Eric Waite, le champion suisse, Hans Mueller et la pétillante championne de France, Christiane Moreux.



Conrad Dubé est photographié ici à Chicago d'où il se prépare à partir pour Québec, où il demeure. Agé de 31 ans, il est une ancienne victime de la polio. Il achève présentement une tournée qui l'a fait rouler, à bicyclette, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Nord, soit un total de 155.000 milles. (Photo UPI)



Robert Cléroux a rencontré cette semaine l'ancien champion mondial Jack Dempsey au cours d'une conférence de presse organisée par le promoteur Eddie Quinn. On le voit ici en compagnie de Dempsey, de Al Bachman, son gérant et Ned Lafontaine, son second. Un examen médical préliminaire aura lieu à 12 h. 30 vendredi au Centre des loisirs Saint-Jean-Baptiste. La pesée officielle des boxeurs aura lieu, mercredi prochain, à midi, au même endroit.

Garçons et fillettes

Cette catégorie n'est pas à dédaigner. Plus le goût du tennis est acquis en bas âge, plus il y a des chances de produire des merveilleux. Les grands champions du tennis ont tous été introduits au tennis en même temps qu'à l'alphabet. Les deux ne sont pas nécessairement pour cela en rivalité.

Cours mixtes pour adultes

A cette âge, les demoiselles ont parfois d'autres intérêts que le tennis. Mais, abstraction faite de nombreux avantages sociaux que le tennis présente, on éprouve beaucoup plus de plaisir à jouer au tennis lorsque l'on s'améliore et qu'on le constate, lorsque l'on peut vaincre; en un mot, il est plus enrichissant d'exploiter à fond ses capacités.

Cours mixtes pour adultes

Destinés à ceux qui pratiquent le tennis pour le plaisir qu'ils y découvrent mais qui veulent s'améliorer afin d'en bénéficier davantage; à ceux qui veulent se joindre à un club mais que le respect humain retient, faute de savoir jouer; à ceux qui ne veulent pas changer de style, mais qui désirent aller et apporter quelque touche, ici et là. Pour ceux-là je ne peux faire découvrir le plaisir qu'il y a à jouer au tennis.

LA BOXE

Nouvelle-Orléans — George Benton, 165, de Philadelphie, a défait aux points Freddie Little, 158, de Bogalusa, Louisiane, en 10 rounds.

Wilkes-Barre, Penn. — Joe Salei, 145, de Wilkes-Barre, a défait aux points Frankie Taylor, 140, de Philadelphie, en 10 rounds.

"Au Centre Notre-Dame" Le conseil d'administration recommande la création d'un conseil des loisirs

La campagne qui se poursuit actuellement pour l'obtention d'un vaste plan d'ensemble, sur le plan provincial, en faveur de l'enseignement de l'éducation physique, l'organisation des loisirs des jeunes et l'encouragement du sport amateur, a eu un autre écho mardi soir à l'occasion de la première assemblée annuelle du conseil d'administration du Centre Notre-Dame.

A l'échelon de l'enseignement secondaire et au niveau des paroisses, il faudra élaborer un vaste plan d'ensemble qui régit aussi bien les loisirs que le sport et l'éducation physique. Pour y parvenir, il faudra préparer des professeurs compétents et il faudra que toute la jeunesse de la province en bénéficie.

Justu'ici, certains ont recommandé la création d'un ministère provincial; d'autres préconisent un conseil ou une commission ad hoc.

M. le président, Me Jacques Vadboncoeur, Q.C., tout en admettant l'urgence de pallier au problème, croit que les ministères actuels sont débordés et qu'aucun des titulaires n'aurait le temps d'apporter à la question le temps nécessaire. Il s'est donc rallié, avec le reste du conseil, à la suggestion du vice-président, M. Hector A. Caron, de recommander la création d'un conseil d'experts qui prendrait en mains la question du sport, des loisirs et de l'éducation physique. M. Caron sera l'interprète du conseil d'administration auprès des autorités compétentes en faisant une suggestion en ce sens.

Du pratique

L'indispensabilité de l'oeuvre étant admise, le conseil étudia, dans le pratique, la façon d'obtenir les aides nécessaires.

Me George Pouliot a résumé l'opinion du conseil en soumettant qu'à l'échelon de l'école primaire, la question de l'éducation physique est du ressort du département de l'Instruction publique qui doit voir à la formation complète des élèves, sur le plan physique comme intellectuel et moral. Il faudra donc insister pour que les programmes scolaires insèrent effectivement, et non seulement en principe, des cours d'éducation physique.

Loi inexistante

Une loi avait bien été passée, en 1939, et adoptée par les deux Chambres provincia-

Artisans de succès

Le président, Me Jacques Vadboncoeur, a rendu hommage à deux artisans du succès du Centre: le R.P. Paul Lachevrière qui fut pendant deux ans directeur des relations extérieures et Yvan Coutu, le directeur-gérant. Le vif esprit d'organisation, le grand sens pratique, la farouche détermination, la compétence d'Yvan Coutu ont aidé le Centre, après seulement 2 ans d'existence à jouir d'une réputation enviable dans la province et même à l'étranger. Yvan Coutu peut à juste titre être considéré comme le

père du basketball dans la province. Son club, l'an dernier, s'est rendu à l'élimination nationale, après avoir remporté au cours de la saison une incroyable série de victoires contre des clubs de fort calibre.

Pour toute réponse, Yvan Coutu a pu répondre que son club, cette saison, est deux fois meilleur que celui de l'an dernier et qu'il a de grands projets, même sur le plan international, pour le ballon-panier.

Le président a également rendu hommage au R.F. P. LeFebvre, supérieur du collège Notre-Dame et au R.F. F. Houle, qui devient le nouveau directeur des relations extérieures, en remplacement du R.F. Paul L'Archevêque.

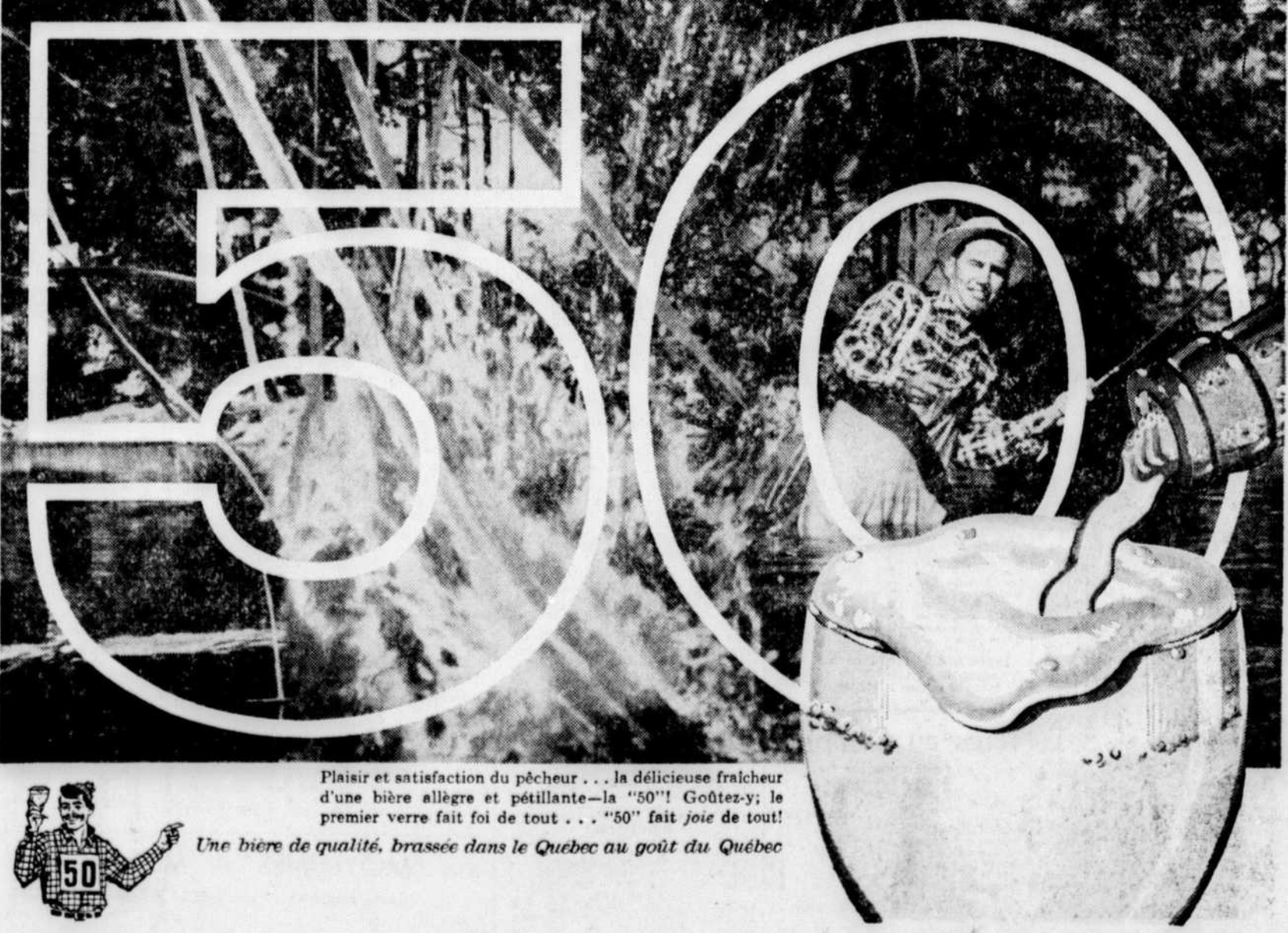
Au nom de ses collègues, le président a assuré les autorités du Centre de l'appui entier du conseil pour continuer à en faire un foyer d'éducation physique et un modèle de genre chez nous.

"Après tout, dit avec fierté le président, nous sommes à peu près le seul centre à boucler nos budgets avec un surplus."

Le conseil

Voici la composition du conseil d'administration: Président: Me Jacques Vadboncoeur, Q.C.; V-présidents: MM. Hector A. Caron et Jacques Couvrette; Secrétaire: Gérard Gosselin; Directeurs: Me George Pouliot, Gérard Beaulac, Steve Trudeau, Bernard Beauchemin, Gerry Snyder, Paul David; Relations extérieures: Frère F. Houle; Directeur-gérant: Yvan Coutu; Directeur des sports: André Coutu.

Labatt... y a rien qui la batte!



Plaisir et satisfaction du pêcheur... la délicieuse fraîcheur d'une bière allègre et pétillante—la "50"! Goûtez-y; le premier verre fait foi de tout... "50" fait joie de tout! Une bière de qualité, brassée dans le Québec au goût du Québec

Quatre joueurs des Braves sur l'équipe d'étoiles

NEW-YORK. — Quatre joueurs des Braves de Milwaukee ont été choisis pour l'équipe d'étoiles des ligues majeures de baseball pour la saison qui vient de se terminer. Ce sont le joueur de troisième but Eddie Mathews, le voltigeur Hank Aaron, le receveur Del Crandall et le lanceur gaucher Warren Spahn qui ont été choisis par les chroniqueurs de baseball de la Presse Associée.

Les Yankees de New-York ont été la seule autre équipe à placer plus d'un joueur sur la première équipe. Les représentants des champions de la ligue américaine sont le joueur de premier but Bill Skowron et le voltigeur Roger Maris. Vernon Law a par contre été le seul membre des Pirates de Pittsburgh, champions du monde, à être choisi sur le premier club d'étoiles des majeures cette année.

Les autres joueurs choisis sont Pete Runnels des Red Sox de Boston, au deuxième but, Ernie Banks des Cubs de Chicago à l'arrêt-court et le voltigeur Willie Mays des Giants de San Francisco.

Spahn, vainqueur de 20 parties ou plus pour la onzième saison, a été un choix presque unanime. Du groupe de 192 rédacteurs qui ont pris part au scrutin, 188 l'ont choisi. Whited Ford des Yankees a mérité deux votes.

Lutte serrée
La lutte la plus contestée s'est faite entre Runnels, Nellie Fox des White Sox et Bill Mazerowski des Pirates pour le poste de deuxième but. Runnels a obtenu 68 votes, Fox 60 et Mazerowski 56. Fox, qui avait mérité l'honneur l'an dernier, n'a pu devancer Runnels, le champion frappeur de la ligue américaine cette année.

Au premier but, la marge de Skowron sur son plus sérieux rival, Roy Sievers des White Sox, n'a été que de douze points. Skowron a obtenu 65 points et Sievers 53.

Mathews, Banks, Mays et Aaron ont été les seuls joueurs à être choisis pour la deuxième année consécutive. Mathews a récolté 83 points comparativement à 60 pour Brooks Robinson du Baltimore. Banks l'a emporté sur Dick Groat des Pirates à l'arrêt-court par 11 points à 68. Au champ extérieur, Mays a amassé 182 votes, Maris 132 et Aaron 55. Chez les receveurs, Crandall a mérité 104 votes contre seulement 39 pour Yogi Berra.

Voici les alignements des première et deuxième équipes d'étoiles. Entre parenthèses se trouvent les moyennes des joueurs au cours de la dernière saison :

Première équipe
1er but : Bill Skowron, Yankees de New-York, .309
2e but : Pete Runnels, Red Sox de Boston, .320
3e but : Ed Mathews, Braves de Milwaukee, .277
Arrêt-court : Ernie Banks, Cubs de Chicago, .271
Voltigeur : Willie Mays, Giants de San Francisco, .319
Voltigeur : Roger Maris, Yankees de New-York, .293
Receveur : Del Crandall, Braves de Milwaukee, .294
Lanceur gaucher : Warren Spahn, Braves de Milwaukee, 21-10
Lanceur droitier : Vernon Law, Pirates de Pittsburgh, 20-9

Deuxième équipe
1er but : Roy Sievers, White Sox de Chicago, .295
2e but : Nellie Fox, White Sox de Chicago, .289
3e but : Brooks Robinson, Orioles de Baltimore, .294
Arrêt-court : Dick Groat, Pirates de Pittsburgh, .325
Voltigeur : Roberto Clemente, Pirates de Pittsburgh, .314
Voltigeur : Minnie Minoso, White Sox de Chicago, .311
Voltigeur : Ted Williams, Red Sox de Boston, .316
Receveur : Yogi Berra, Yankees de New-York, .276
Lanceur gaucher : White Ford, Yankees de New-York, 12-9
Lanceur droitier : Ernie Broglio, Cardinals de St-Louis, 21-9.

Tâche confiée à Dick Ferrell

DETROIT. — Dick Ferrell, celui que Bill Dewitt a remplacé au poste de général des Tigers de Detroit, s'est vu confié la tâche de recommander le prochain gérant des Tigers.

Ferrell a déclaré que son statut n'a été aucunement modifié. A la suite d'une mesure prise par Dewitt après qu'il eut été désigné président, il a lui-même occupé le poste de gérant général et a nommé Ferrell, l'un des adjoints du président.

La carrière de Casey Stengel

Voici un tableau complet de la carrière de Casey Stengel, qui vient d'être congédié par les Yankees de New-York. Il avait débuté en 1910, comme voltigeur du club Maysville, de la Ligue Blue Grass.

COMME JOUEUR									
Années Clubs	Ligues	PJ	AB	P	CS	PPP	Moy.		
1910 Maysville	Blue Grass	121	420	76	148	—	.352		
1911 Aurora	Wis.-Ill.	136	479	85	139	—	.290		
1912 Montgomery	Southern	17	57	9	18	12	.316		
1912 Brooklyn	Nationale	124	438	60	119	44	.272		
1913 Brooklyn	Nationale	126	412	55	130	56	.316		
1914 Brooklyn	Nationale	132	459	52	109	43	.237		
1915 Brooklyn	Nationale	127	462	66	129	53	.279		
1916 Brooklyn	Nationale	150	549	69	141	69	.257		
1917 Brooklyn	Nationale	39	122	18	30	13	.246		
1918 Pittsburgh	Nationale	39	321	38	94	40	.293		
1919 Pittsburgh	Nationale	129	445	53	130	50	.292		
1920 Philadelphie	Nationale	42	81	11	23	6	.284		
1921 Phil.-New-Y.	Nationale	84	250	48	92	48	.368		
1922 New-York	Nationale	75	218	39	74	43	.339		
1923 New-York	Nationale	131	461	57	129	39	.280		
1924 Boston	Nationale	12	13	0	1	2	.077		
1925 Boston	Eastern	100	334	73	107	—	.320		
1925 Worcester	Ass. Amér.	88	201	40	66	27	.328		
1926 Toledo	Ass. Amér.	18	17	3	3	1	.176		
1927 Toledo	Ass. Amér.	26	32	5	14	12	.438		
1928 Toledo	Ass. Amér.	20	31	2	7	9	.228		
1929 Toledo	Ass. Amér.	2	8	1	3	2	.375		
1931 Toledo	TOTAUX	1277	4288	575	1219	518	.284		

SERIES MONDIALES									
Années Clubs	Ligues	PJ	AB	P	CS	PPP	Moy.		
1916 Brooklyn	Nationale	4	11	2	4	0	.364		
1922 New-York	Nationale	2	5	0	2	0	.400		
1923 New-York	Nationale	6	12	3	5	4	.417		
TOTAUX		12	28	5	11	4	.393		

COMME GERANT									
Années Clubs	Ligues	Positions	G.	P.					
1925 Worcester	Eastern	Troisième	70	55					
1926 Toledo	Ass. Américaine	Quatrième	87	77					
1927 Toledo	Ass. Américaine	Quatrième	101	67					
1928 Toledo	Ass. Américaine	Sixième	79	88					
1929 Toledo	Ass. Américaine	Huitième	67	100					
1930 Toledo	Ass. Américaine	Troisième	88	66					
1931 Toledo	Ass. Américaine	Huitième	68	100					
1934 Brooklyn	Nationale	Sixième	71	81					
1935 Brooklyn	Nationale	Cinquième	70	83					
1936 Brooklyn	Nationale	Septième	67	87					
1938 Boston	Nationale	Cinquième	77	75					
1939 Boston	Nationale	Septième	63	88					
1940 Boston	Nationale	Septième	65	87					
1941 Boston	Nationale	Septième	62	92					
1942 Boston	Nationale	Septième	59	89					
1943 Boston	Nationale	Septième	68	85					
1944 Milwaukee	Ass. Américaine	Première	91	49					
1945 Kansas City	Ass. Américaine	Septième	65	86					
1946 Oakland	Côte du Pacifique	Deuxième	111	72					
1947 Oakland	Côte du Pacifique	Quatrième	96	90					
1948 Oakland	Côte du Pacifique	Première	114	74					
1949 New-York	Américaine	Première	97	57					
1950 New-York	Américaine	Première	98	56					
1951 New-York	Américaine	Première	98	56					
1952 New-York	Américaine	Première	95	59					
1953 New-York	Américaine	Première	99	52					
1954 New-York	Américaine	Deuxième	103	51					
1955 New-York	Américaine	Première	96	58					
1956 New-York	Américaine	Première	97	57					
1957 New-York	Américaine	Première	98	56					
1958 New-York	Américaine	Première	92	62					
1959 New-York	Américaine	Troisième	79	75					
1960 New-York	Américaine	Première	97	57					

SERIES MONDIALES									
Années Clubs	Ligues	Adversaires	Résultats						
1949 New-York	Américaine	Brooklyn	Gag. 4-1						
1950 New-York	Américaine	Philadelphie	Gag. 4-0						
1951 New-York	Américaine	New-York	Gag. 4-2						
1952 New-York	Américaine	Brooklyn	Gag. 4-3						
1953 New-York	Américaine	Brooklyn	Gag. 4-2						
1954 New-York	Américaine	Brooklyn	Per. 4-3						
1955 New-York	Américaine	Brooklyn	Gag. 4-3						
1956 New-York	Américaine	Milwaukee	Per. 4-3						
1957 New-York	Américaine	Milwaukee	Gag. 4-3						
1958 New-York	Américaine	Pittsburgh	Per. 4-3						



Lucien Laverdure, au centre, a annoncé hier la création de l'école de tennis de Montréal. On le voit ici en compagnie de Me Jacques Vadboncoeur, ancien président de l'Association de tennis de la province et de Roger Durivage, un ancien champion local.

"Règlement injuste" ... Frank Clair

OTTAWA. — Frank Clair, instructeur des Rough Riders d'Ottawa, a déclaré hier que la mise en vigueur du règlement actuel relativement au cas d'égalité dans le classement final, serait semblable à accorder la victoire aux Yankees de New York au cours de la dernière série mondiale parce qu'ils ont marqué un plus grand nombre de points.

Au banquet des célébrités sportives à Toronto

ST. CATHERINES, Ont. — Des figures dominantes de tous les domaines sportifs ont assisté hier soir au grand banquet annuel des célébrités, organisé conjointement par les Chevaliers de Colomb et les "Shriners" à St. Catherine's en Ontario. Les recettes seront versées aux profits des œuvres de charité.

Projet à l'étude

Le premier ministre de la province, M. J. Lesage, a déclaré ne pouvoir se prononcer si tôt sur la demande du R. P. de la Sablonnière et du chanoine A. Racicot, l'un demandant la création d'un conseil des sports et l'autre un ministère des lois. Le directeur du centre de l'Immaculée-Conception a aussi invoqué une loi de 1939 autorisant la création d'un conseil des sports et demandé qu'on ressuscite cette législation. On sait que la loi n'a jamais été mise en vigueur.

Le premier ministre de la province, M. J. Lesage, a déclaré ne pouvoir se prononcer si tôt sur la demande du R. P. de la Sablonnière et du chanoine A. Racicot, l'un demandant la création d'un conseil des sports et l'autre un ministère des lois.

Le directeur du centre de l'Immaculée-Conception a aussi invoqué une loi de 1939 autorisant la création d'un conseil des sports et demandé qu'on ressuscite cette législation. On sait que la loi n'a jamais été mise en vigueur.

HOCKEY

HIER
Ligue Nationale
Toronto 3 Canadien 1
New York 2 Chicago 0
Ligue Américaine
Cleveland 6 Hershey 3
Ligue de l'Est
Royal 4 Kitchener 4
Hull 4 Sudbury 2

AUJOURD'HUI
Ligue Nationale
Boston à Detroit
Ligue Américaine
Buffalo à Québec
Ligue de l'Est
Hull-Ottawa à St-Ste-Marie

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE									
	J	G	P	N	P	C	Pts		
Canadien	8	4	2	2	20	23	10		
Chicago	6	4	1	1	16	9	9		
New York	3	4	0	0	24	32	8		
Toronto	7	3	2	2	16	20	6		
Detroit	6	1	2	3	18	19	3		
Boston	6	0	2	12	16	4			

LIGUE AMERICAINNE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Spartanfield	7	5	2	0	37	16	10
Cleveland	8	4	4	0	20	25	8
Rochester	6	3	2	1	23	15	7
Kingston	3	2	1	0	21	27	4
Hershey	2	2	1	1	19	23	3
Providence	7	2	3	0	24	32	4

LIGUE DE L'EST

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hull-Ottawa	5	5	0	0	29	9	10
Kitchener	7	3	2	2	23	8	8
Royal	7	2	3	2	23	20	6
St-Ste-Marie	5	2	3	0	14	17	4
Sudbury	7	1	3	1	19	22	3

Royal Kitchener 4

SOMMAIRE
Première période
1-Kitchener, Rupp (Sabourin, Bouszase) 5:18
2-Montréal, Denis (Grossman, Mark) 7:06
Punitions: Tardif 10:05; Bellas 14:13; Mork 14:58; Giroux 19:04
Deuxième période
3-Kitchener, Cherry (Olson) 12:37
Punitions: Burchell 4:41; Leclerc 8:45
Troisième période
4-Montréal, Burchell 0:33
5-Montréal, Black (Serafin) 0:33
6-Kitchener, Olson (Bouszase) 2:18
7-Montréal, Black (Rupp) 9:19
8-Kitchener, Bellas (Rupp) 19:33
ARRÊTS: aucune
HODGE 19 17 17-53
EVANS 10 10 10-33

Les résultats au Richelieu

le Course	C-3 Trot	\$700
Riddell, Worn	9.90	5.50
So. Cheerful	4.50	2.70
Shadvala	4.50	5.90

Le rendement des conducteurs

Départs	1e	2e	3e	Moy.
Waples, Keith	279	56	41	.368
White, Roger	118	19	17	.325
Posey, Maurice	124	21	17	.318
Watters, Claude	115	20	17	.317
Giguère, Jules	68	9	13	.297
Filion, Hervé	255	39	35	.32
Dostie, Marcel	74	10	14	.279
Ponton, Roger	100	16	10	.279
Caldwell, Russ	118	16	23	.276
Jodoin, Jean	105	15	16	.266
Simsar, Ray	83	12	14	.262
Bourgon, Laurier	75	10	12	.253
Medill, Bert	119	18	14	.242
Gordon, Jack	122	15	14	.236
Parks, Fred	107	12	16	.236
Turcotte, Melvin	121	15	16	.236
Caldwell, Pem	108	13	10	.234
Robillard, Percy	173	23	17	.226
MacTavish, Duncan	160	19	16	.224

Les conducteurs ci-haut mentionnés ont pris au moins 65 départs.

Le Canadien perd, 3-1

TORONTO. — Le Canadien a encaissé hier soir une défaite de 3-1 aux mains des Maple Leafs de Toronto, à la suite d'une partie assez rude. Henri Richard, avec son quatrième but de la saison, a évité le blanchissage à son club.

Dickie Moore fut puni 27 secondes après le commencement de la partie mais, pendant son absence, les Leafs ne purent lancer que deux fois, sans succès, sur Jacques Plante. A sa sortie du pénitencier, Moore fit une belle passe à Bernard Geoffrion qui ébranla Johnny Bower.

Dans la cinquième minute de jeu, Jerry Ehman, posté devant les filets du Canadien, fit ricocher une longue lasse de Tim Horton pour le premier but de la partie.

Armstrong fut chassé pour rudesse mais le jeu de puissance du Canadien ne put trouver de faiblesse à Bower.

Les Leafs ont gardé l'initiative du jeu et Plante fut de beaux arts aux dépens de Bob Puk Pulford et Ron Stewart.

Pendant une punition à Ralph Backstrom à 14.25, Plante en vit de toutes les couleurs, surtout contre Bert Olmstead, Red Kelley et Pulford, mais il tint le coup. Dans la dernière minute de jeu, Jean-Guy Talbot et Frank Mahovlich furent expulsés ensemble pour commencement de bataille à coups de bâtons.

Henri compte

Henri Richard a nivelé le pointage à 14 secondes du deuxième engagement sur un lancer de 30 pieds que Bower bloqua partiellement mais qu'il ne put contrôler par la suite.

Après des brillantes et vaines sorties de part et d'autre, Frank Mahovlich fit une charge contre Plante à côté des filets de ce dernier et après huit "poussailage", l'arbitre Eddie Powers infligea des punitions mineures à Dickie Moore et à Mahovlich.

Dés son retour sur la glace, Mahovlich fit une belle montée mais attrapa le poteau des filets.

Leur compte

Au cours d'une mêlée, Bob Pulford convertit une passe de Ron Stewart qui était derrière la cage du Canadien, pour donner une avance de 2-1 à Toronto.

Leurs compte

Les Maple Leafs ont augmenté leur avance à 3-1, à 10.03 quand la recrue Bob Nevin a déjoué Plante, sur une passe de Frank Mahovlich.

Leurs compte

Vers la fin de la période, un lancer de Mahovlich attrapa Henri Richard à la tête et une mêlée éclata quand Dickie Moore alla s'attaquer au joueur des Leafs. Il y eut assez de grabuge mais l'arbitre n'infligea aucune punition.

Leurs compte

Une foule de 8,506 spectateurs a assisté à la partie.

Leurs compte

Avec Jack McCartan dans les filets, les Rangers de New-York ont blanchi, hier soir, les Black Hawks de Chicago, au compte de 2-0.

Leurs compte

Dean Prentice et Andy Heberton ont compté les buts des vainqueurs. C'était la première défaite de Chicago, cette saison, en six parties.

Leurs compte

C'est Dean Prentice qui a ouvert le pointage, avec l'aide de Jim Morrison et B. Cullen, à 10.18, à la faveur d'une punition à Eric Nesterenko.

Leurs compte

Andy Bathgate et Stan Mikita ont écopé de majeures pour s'être battus.

Leurs compte

Jack McCartan était dans les filets des Rangers.

Leurs compte

Andy Heberton a porté le pointage à 2-0, vers la fin de la deuxième période, avec l'aide de Camille Henry.

Travaux municipaux d'hiver: Québec, 86; Ontario, 467

Par Clément Brown

OTTAWA. — Le programme des travaux municipaux d'hiver remporte, cette année, un succès marqué dans toutes les provinces, sauf le Québec. Ce phénomène est assez troublant, étant donné que, de toutes les provinces, seul le Québec contribue 40 pour cent du coût des salaires, soit seulement 10 pour cent de moins que le gouvernement fédéral. Nos municipalités n'ont donc que 10 pour cent à payer à ce chapitre et pourtant, proportionnellement, ce sont celles qui, et de beaucoup, se sont, jusqu'à présent, le moins prévalu des avantages du programme Starr.

Si l'on jette un regard sur les chiffres publiés par le ministre du travail, on constate que l'Ontario, à la date du 17 octobre, — quinze jours après l'inauguration du programme — avait présenté et fait accepter 467 projets alors que le Québec n'en avait soumis et fait autoriser que 86. Notre province était dépassée par d'autres régions beaucoup moins peuplées et économiquement beaucoup moins influentes comme la Colombie qui a fait approuver 143 projets, la Saskatchewan 101 et l'Alberta 88. Les administrateurs provinciaux et municipaux du Québec, souligne-t-on, dans la capitale fédérale, ont ici l'occasion de faire un sérieux examen de conscience et de se demander dans quelle mesure leur lenteur à répondre à l'appel d'Ottawa, leur pusillanimité, leur antagonisme, leur indifférence ou leur pauvreté sont des facteurs influents du pitoyable comportement du Québec dans cette entreprise qui devrait, semble-t-il, recevoir l'assentiment sans arrière-pensée de tous les corps publics.

On comprend que, la première année, on ait pu reprocher au gouvernement fédéral d'avoir présenté son programme beaucoup trop tard — à la mi-novembre si nous avons bonne mémoire — et que les municipalités du Québec n'aient point été prêtes à y répondre immédiatement. D'autant plus qu'il leur fallait faire approuver leurs projets par le gouvernement de Québec (alors d'Union nationale).

On peut expliquer aussi que, la seconde année, plusieurs municipalités aient été en retard parce que le pouvoir central avait gardé le silence sur sa politique et que l'on ne savait pas au juste si le programme serait repris. Comme le Québec ne contribuait aucun montant au coût des projets, plusieurs municipalités pouvaient avoir d'excellentes excuses pour se dérober.

Mais, en 1960, le gouvernement d'Ottawa a annoncé pendant la session, et à plusieurs reprises, qu'il continuerait son programme de travaux d'hiver. Il a annoncé en juin ou au tout début de juillet que ce programme débiterait le 1er octobre et se poursuivrait jusqu'au 30 avril. On ne voit pas comment les municipalités n'aient point de projets tout prêts à soumettre d'abord au gouvernement de Québec, qui doit cent du coût des salaires. Il ne reste, nous le disions leur donner automatiquement son assentiment. La chose est d'autant plus surprenante que le gouvernement Lesage a claironné partout qu'il entendait participer activement à ce programme de travaux municipaux d'hiver et qu'il portait sa contribution à 40 pour cent du coût des salaires. Il n'est, nous le disions plus haut, que 10 pour cent aux municipalités à payer sous cet item. Cela revient à dire que leur contribution totale est réduite de quelque 30 à 40 pour cent du coût total des projets.

Quelle est la raison du peu de succès d'un programme qui ailleurs reçoit, c'est évident, un accueil enthousiaste? Cette cause se trouve-t-elle dans l'impréparation des municipalités ou dans l'incompétence de leurs dirigeants? Se trouve-t-elle dans la pauvreté réelle ou factice des administrations municipales ou dans la pusillanimité ou la pingrerie des conseils municipaux? Devons-nous tenir responsables de l'échec du programme les fonctionnaires des départements intéressés de l'administration provinciale, finance et affaires municipales?

Faut-il attribuer le blâme directement aux ministres en cause?

Certes, le programme des travaux municipaux d'hiver n'est pas une panacée universelle au chômage même saisonnier. Mais il a été recommandé si chaudement par les économistes qui se sont penchés

sur le problème que l'on souhaiterait que Québec entre dans le mouvement et fasse sa part pour atténuer un fléau qui l'affecte au premier chef.

En effet, si l'on se réfère aux statistiques du chômage publiées hier par le ministre du travail, on constate que la moyenne des chômeurs, par rapport

à la main-d'oeuvre provinciale demeure de 6,4 pour cent quand la moyenne nationale est de 5,1 pour cent et celle de l'Ontario est de seulement 4,6 pour cent de la main-d'oeuvre locale.

Pendant que le nombre des sans-travail diminuait, d'août à septembre, dans toutes les régions du pays, il

restait au même point (116,000) dans la province de Québec.

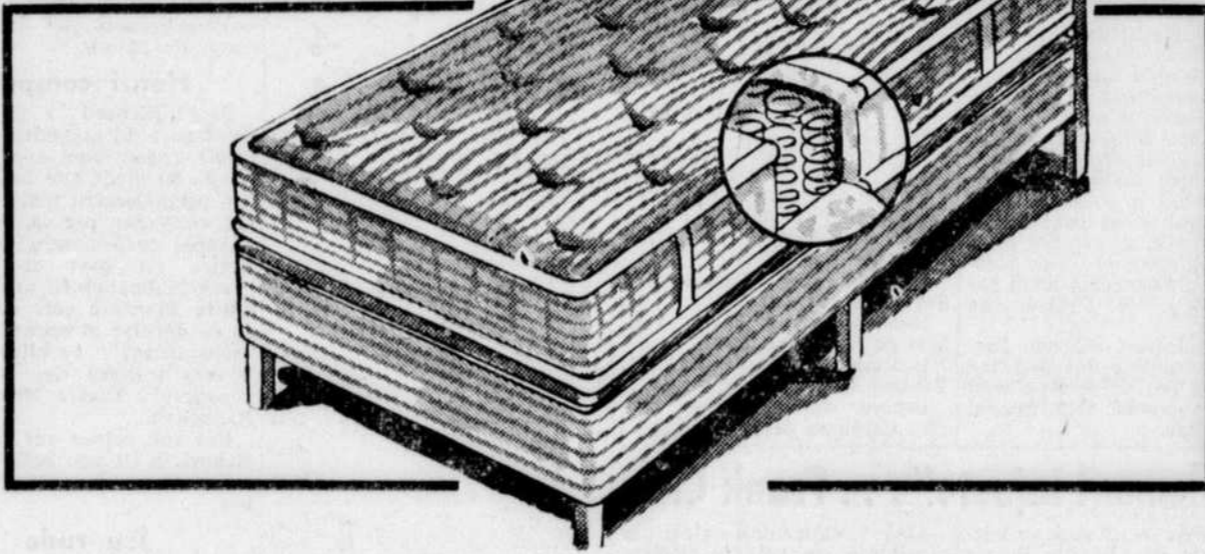
Cette situation devrait nous faire réfléchir et apporter, nous l'espérons, un peu plus d'énergie et d'initiative, à l'échelon public, dans la contre-offensive qui s'impose impérieusement.

VENTE MEUBLES À PRIX D'AUBAINES

Chez Dupuis

aucun versement comptant

crédit budgétaires de 15,00 ou plus abole le taux de vente et l'abattement du moment de l'achat



BUREAUX NON PEINTS



VI.2-6171

Facile à finir avec émail ou vernis
Hauteur 31", surface 48" x 16".

Economie de 10.00

Grâce à ce bas prix de vente **29.99**

Les multiples tiroirs sont bien finis

DUPUIS — CINQUIÈME, RAYON 713

LITS "Continental" avec "tête de lit"

49.99

MATELAS 180 ressorts sous d'épaisse couches feutre et sisal. Cotes à gauges, ventilateurs.
SOMMIER-TAPISSIER même fini que le matelas
PIEDS EN BOIS à visser au sommier
TÊTE DE LIT rembourrée, surface cuvette plasticisée, chocolat ou blanc.

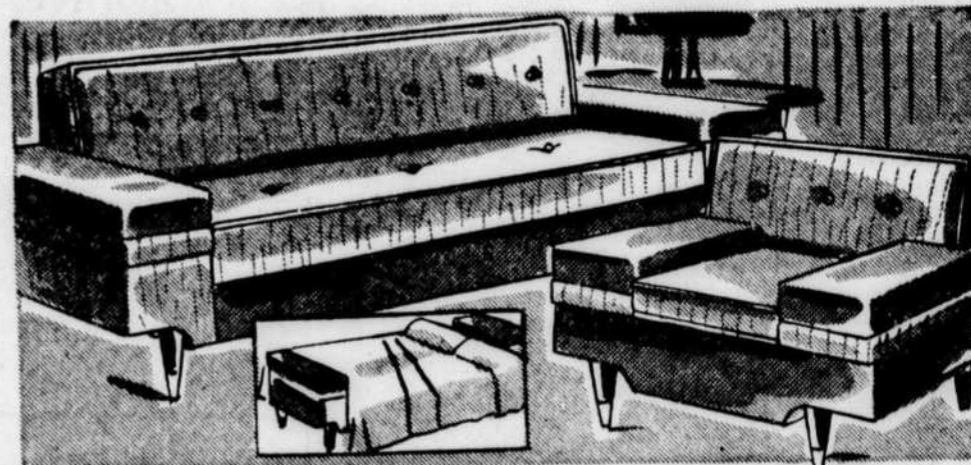
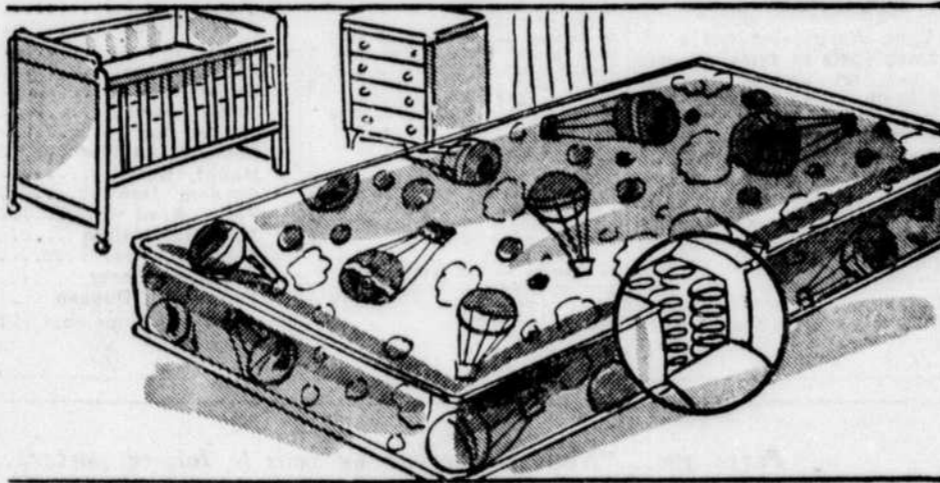
Largeur: 39" seulement

Matelas — Sommier

Pieds — Tête de lit

TÊTE DE LIT vendue séparément **9.99**

DUPUIS — CINQUIÈME, RAYON 711



"DAVENPORT" coussins "Restonair"

Cuivrette sur les accoudoirs sofa fauteuil

Les 2 pièces

149.00

LE SOFA TRANSFORMABLE en lit confortable pour deux adultes. Base avec coffre à linge de lit.

Aussi peu que

1.41

Les coussins en caoutchouc-mousse "Restonair" confortables

par semaine

DUPUIS — CINQUIÈME, RAYON 711

L'UNIVERSITÉ SAINTE-MARIE

Les Jésuites s'expliquent

Au cours d'une conférence d'information à laquelle avaient été convoqués hier soir les directeurs des journaux et des postes de radio, les représentants de la Compagnie de Jésus ont apporté d'importantes précisions sur le projet de fondation de l'université Sainte-Marie qui, on le sait, fusionnerait les collèges Brébeuf et Sainte-Marie et la faculté de philosophie et de théologie de l'Immaculée-Conception, siège du scolasticat des Jésuites.

Les RR. PP. Jean d'Auteuil Richard (Provincial), Pierre Angers (qui s'est signalé dans l'enseignement des lettres à l'université de Montréal), Gérard Plante, (directeur général des études des collèges des Jésuites au Canada français), et Aimé Bertrand (directeur du Comité des hôpitaux catholiques) se sont employés à relever les objections formulées depuis deux jours contre le projet et à énumérer les arguments en faveur de la création d'un deuxième université de langue française à Montréal.

Un compte rendu plus détaillé paraîtra vendredi matin dans "Le Devoir". Mais, en raison de l'importance du projet et des réactions déjà vives qu'il suscite, il convient de maintenir de communiquer l'essentiel de la thèse développée avec éloquence et ferveur hier soir par les Pères Jésuites. Ceux-ci ont paru étonnés des objections que soulève leur projet dans divers milieux et ils ont tenu à souligner que, selon eux, la plupart des craintes et oppositions tomberont d'elles-mêmes lorsque les "malentendus" auront été dissipés et les intentions, clairement établies.

La Compagnie de Jésus, a-t-on rappelé, possède déjà des droits universitaires, ce qui la distingue d'autres communautés. Ainsi, le fait d'octroyer une charte universitaire aux Jésuites ne saurait constituer un précédent dont on pourrait ensuite s'autoriser pour accorder des privilèges semblables à d'autres. Ces droits acquis, les Jésuites entendent donc les exercer et les compléter par cette requête. C'est d'abord et avant tout une faculté des arts que la Compagnie de Jésus veut instituer en fondant cette université, "un nouveau foyer de recherches culturelles". Il n'est question ni de rivaliser avec l'université de Montréal, ni de solliciter l'affiliation d'autres collèges, ni d'aller chercher à l'université de

Montréal les professeurs qui s'y trouvent déjà peu nombreux, ni même de "doubler" le programme de l'université de Montréal. Il n'est pas non plus question de fonder une université dotée de toutes les facultés et écoles ou de se lancer dans la recherche scientifique. On veut au contraire collaborer avec l'université de Montréal (un échange de "crédits" pourrait même être envisagé) tout comme McGill collabore avec son université cadette, Sir George Williams.

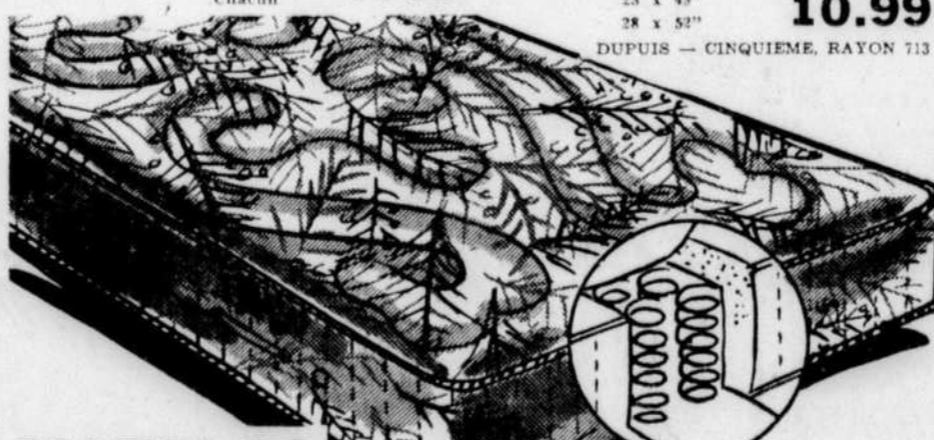
On souligne encore, que la nouvelle université dispose déjà du personnel enseignant nécessaire; mais on ajoute qu'elle se souciera de former des professeurs laïcs. On insiste beaucoup sur l'accroissement rapide de la population universitaire et sur la nécessité de prendre des mesures indiquées pour répondre aux besoins futurs. On fait observer, en outre, que Montréal sera bientôt dotée de trois universités de langue anglaise (compte tenu de Loyola) et qu'il est impérieux de créer au moins une deuxième université française. "N'y a-t-il pas intérêt, demande le Père Angers, à avoir une communauté universitaire de plus au Canada français?" Car il est faux, affirme les représentants de la Compagnie de Jésus, de prétendre que la création d'une deuxième université française va nuire à l'université de Montréal. Au contraire, cette initiative est de nature à stimuler et à aider. L'université Ste-Marie se préoccupera de domaines qui ne sont pas couverts à l'université de Montréal. Quand aux inquiétudes des professeurs de l'université de Montréal, on répond: "S'il y a plus de postes, il y aura plus de candidats", à la condition que l'on veuille au recrutement, ce qui n'a pas été fait à ce jour.

MATELAS Toile imperméable

"Lit juvénile". Motifs enfantins pour lit junior ou couchettes d'enfants.

16 x 24"	18 x 28"	22 x 46"	Chacun
18 x 36"	20 x 40"	25 x 49"	
	Chacun	28 x 52"	10.99

DUPUIS — CINQUIÈME, RAYON 713

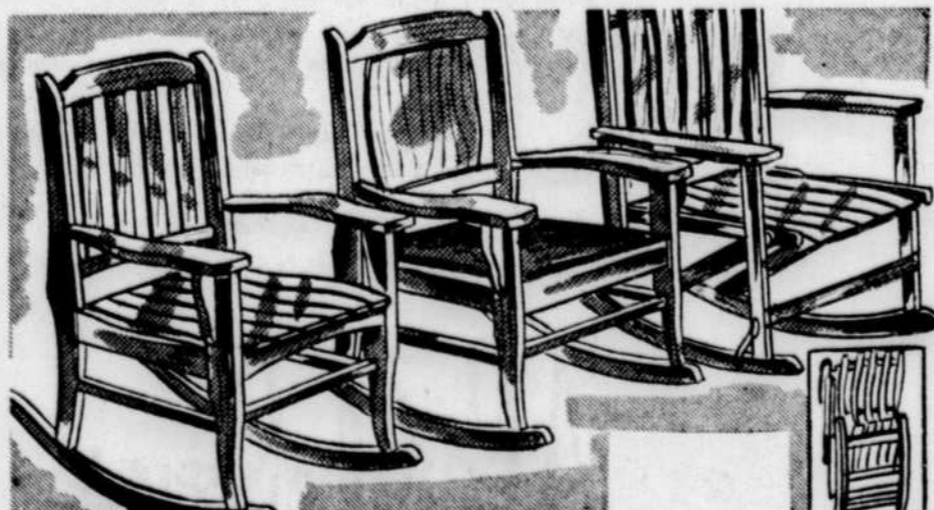


MATELAS "DUPREX" 312 RESSORTS

Haute fabrication SUPREME — Surface solidement piquée

Matelas 30" - 48" - 54"	Matelas 30" ou 36"	Matelas doubles avec 312 ressorts d'acier trempé. Protection couches de Sisal et feutre blanc. Rebords pré-fabriqués. Poignées et ventilateurs, chaque côté.
39.99	34.99	LES SOMMIERS-TAPISSIERS contiennent le même nombre de ressorts que les matelas, le tout formant un lit complet confortable.
Sommier-tapisserie sur pieds 30" - 48" - 54"	Sommier-tapisserie sur pieds 30" et 36"	
40.00	35.00	

DUPUIS — CINQUIÈME, RAYON 711



"BERCEUSES" 6.99 7.49

Pour madame, monsieur
LATTES BOIS FRANC fini vernis naturel, dossier 21", siège 17" **6.49**

SIÈGE REMBOURRÉ à surface cuivrette rouge ou bleu. Ébenisterie moulurée fini vernis naturel, dossier 21", siège 18".

BERCEUSES PLIAN-TES, bois franc, vernis naturel, dossier 24", siège 18". Extra-solides. Lattes légèrement arquées.

Apprenez une langue étrangère

A l'aide de quatre disques microsillons plus un livre de conversation et un dictionnaire d'usage courant.

NOUVELLE METHODE QUI SIMPLIFIE L'ETUDE DES LANGUES

Le tout d'une valeur de 40.00

SPECIAL, COURS COMPLET

11.95

Le cours comprend:

- 40 leçons complètes sur 4 disques 33 1/3 RPM. HI-FI
- vous apprendrez RAPIDEMENT ET FACILEMENT CHEZ VOUS: l'anglais, l'italien, l'allemand, le français, l'espagnol ou l'hébreu.

Ces cours sont basés sur des méthodes employées par le gouvernement américain et ils ont obtenu les meilleurs résultats et recueilli tous les suffrages. Tous ont été enregistrés par des professeurs compétents, chacun enseignant sa langue d'origine.

COURS EN FRANÇAIS

pour apprendre l'anglais

COURS EN ANGAIS pour apprendre

- le français
- l'espagnol
- l'italien
- l'allemand
- l'hébreu
- le russe

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 81

